

Nouvelle série

N° 131

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

Année 1998



ACADEMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES

1998



## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Lettre de M. Larmat remerciant notre Compagnie de l'avoir admis en qualité de membre honoraire . . . . .	8
Lettres de remerciements de MM. Jas, Roustan, Aventurier et Contestin pour leur élection en qualité de correspondants . . . . .	8
Séance publique annuelle à l'hôtel Atria le 1er février 1998, avec une communication de Mlle Marcelle Viala, membre résidant, <i>Les amoureuses d'Alphonse Daudet</i> . . . . .	8
Déjeuner au restaurant Lisita des membres de la Compagnie le 1er février . . . . .	8
Election de Mme Janine Reinaud en qualité de président pour l'année 1998 et de M. Paul Maubon en qualité de vice-président . . . . .	9
23 janvier 1998 : passation des pouvoirs . . . . .	15
Lettre de remerciements de M. Jean-Marie Gaillard, membre non résidant . . . . .	23
Election de M. Charles Puech au poste de secrétaire-adjoint . . . . .	23
Composition des commissions pour l'année 1998 ..	23
M. Daniel Travier, correspondant, a été promu chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur . . . . .	26

Visite des orgues de la cathédrale, le vendredi 6 mars sous la conduite de M. Georges Laval, correspondant . . . . .	29
Conférence de M. Valade à Beaucaire sur la <i>vie et l'œuvre de Rabaut Saint-Etienne</i> . . . . .	29
18 mars 1998 : réception à la Chambre de Commerce de Nimes. Présentation du projet d'aménagement du Pont du Gard . . . . .	29
Présentation par M. Durteste de la candidature de Mme Marès au fauteuil de notre confrère Pierre Fabre . . . . .	30
Invitation par M. Jallatte à la cérémonie marquant le 75 <sup>e</sup> anniversaire de l'Association « Les bibliophiles de Nimes et du Gard » . . . . .	37
Lettre de remerciements de M. Rafinesque, trésorier pour notre participation à la distribution des prix . . . . .	37
<i>Mercredi 18 mars</i> : Réception à la Chambre de Commerce de Nimes et du Gard, par M. le vice-président Pierre-Marie Michel, et M. Guilhem Fabre . . . . .	64
<i>Vendredi 3 avril</i> : Election de M <sup>me</sup> Marés, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Pierre Fabre . . . . .	63
<i>Vendredi 17 avril</i> : Réception des nouveaux correspondants élus en 1997 : M. Aventurier, M <sup>me</sup> Duport, M. le pasteur Jas, M. Mazier, M <sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Maurice Roustan . . . . .	67
Notre confrère le colonel Mialhe a été élevé au grade d'officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur . . . . .	90



M <sup>me</sup> Hélène Deronne a eu la douleur de perdre son père . . . . .	90
<i>Vendredi 5 mai</i> : Séance administrative . . . . .	91
Conférence de M. le pasteur Grossi le 23 mai, sur « L'apologétique protestante pendant la première partie du XIX <sup>e</sup> siècle » .. . . .	95
Décès de M <sup>me</sup> Henri Chabrol, veuve de notre ancien confrère Henri Chabrol . . . . .	111
<i>Jeudi 4 juin</i> : Visite de notre hôtel par un groupe d'élèves maîtres conduit par notre confrère Daniel-J. Valade . . . . .	114
<i>Mardi 9 juin</i> : Réception par Monsieur le Préfet du Gard et Madame, des membres de notre Compagnie et de leurs conjoints . . . . .	118
Présence de notre Compagnie à la distribution des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation . . . . .	114
<i>Mercredi 17 juin</i> : Sur l'invitation de notre confrère Gilles Dervieux, directeur du Conservatoire de Nîmes, participation à une séance de travail des deux orchestres à cordes . . . . .	119
La conférence nationale des Académies de provinces tiendra sa séance à Versailles les 8, 9 et 10 octobre . . . . .	123
Présence de notre Compagnie à la manifestation organisée sur la tombe du poète Bigot . . . . .	123
Election de Monsieur Audisio, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Larmat . . . . .	123
Réception de M <sup>me</sup> Marés . . . . .	125
Hommage de M <sup>me</sup> Marés à son prédécesseur M. Pierre Fabre . . . . .	132



<i>Vendredi 2 octobre</i> : Démission de la présidence de Mme Janine Reinaud pour raison de santé, remplacée par M. Paul Maubon . . . . .	166
M. le bâtonnier Jean Goujon a eu la douleur de perdre sa fille, Mme Pondret . . . . .	166
M. Marc Chausse a marié une de ses filles ; il a été grand-père une cinquième fois . . . . .	166
Présence de notre Compagnie auprès de la tombe du poète Bigot remise en état au cimetière protestant . . . . .	166
M. Christian Liger a reçu la bourse Goncourt 1998 pour son livre <i>Le Roman de Rossel</i> . . . . .	166
M. Maubon représentera notre Compagnie à la réunion annuelle des Académies, à Versailles les 8-10 octobre . . . . .	168
<i>Vendredi 16 octobre</i> : M. Aimé Vielzeuf a été élu président de la Mutuelle interdépartementale de retraite et d'épargne des anciens combattants	176
<i>Vendredi 6 novembre</i> : M. Robert Leydet a eu la douleur de perdre sa mère . . . . .	180
M. Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes sera un des orateurs lors de notre séance publique de 1999 . . . . .	181
<i>Vendredi 20 novembre</i> : Lettre de M. Bernard Moreau relative à l'orthographe du mot « Nimes »	182
M. Michel Courty a reçu le Prix Félix de Beaujour 1998 pour son <i>anthologie de la littérature provençale moderne</i> . . . . .	182
M. Gabriel Audisio a reçu le Prix Drouin de Lhuys, décerné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour son ouvrage <i>Les Vaudois, histoire d'une dissidence</i> . . . . .	183
<i>Vendredi 4 décembre</i> : Décès de Henri Aubanel, membre non résidant . . . . .	201
Naissance d'Alexandre, petit-neveu de M. Aimé Vielzeuf . . . . .	201

<i>Vendredi 18 décembre</i> : M. le pasteur Roger Grossi a été reçu Docteur en histoire à l'Université Paul Valéry, avec mention très honorable, en soutenant une thèse sur <i>Samuel Vincent</i> . . . . .	229
Déclaration de vacance du siège de non résidant de M. Henri Aubanel . . . . .	229
Election de correspondants : M. Chely-Quenum Olympe, M. Chillet Pierre, M. Dugas Guy, Mme Gaidan Claude Annie, M. Gas Alain, M. Launay Jean-Yves, M. Martin Thierry, M. Michel Pierre Marie . . . . .	230

### COMMUNICATIONS

9 janvier 1998	
M. Bernard Moreau, correspondant, <i>Cérémonie et protocole. De la grandeur de l'Etat aux angoisses du chef de protocole</i> . . . . .	10
23 janvier	
<i>Propos sur une gravure ancienne ou une façon de faire la connaissance d'un artiste hollandais, d'un orphelin, d'un pasteur et de deux évêques Nimois</i> , par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant . . . . .	14
6 février	
Mme Benel-Cautelou, correspondant, <i>Héraclès ou le héros qui devient un Dieu</i> . . . . .	24
20 février	
M. Gabriel Jandot, correspondant, <i>Crises internationales : le concept d'inévitabilité</i> . . . . .	27
6 mars	
M. Gilles Dervieux, membre résidant, <i>1967 - 1997, trente ans d'enseignement musical</i> . . . . .	32



20 mars	
M. Pierre Monteils, correspondant, <i>Ecole buissonnière à Nîmes : un nouvel art de vivre à l'école (1950-1969)</i> . . . . .	40
20 février : « Crises internationales : le concept d'inévitabilité », de M. Gabriel Jandot, correspondant . . . . .	55
3 avril : « De l'humanisme de la Renaissance à la Réformation : un lieu de rencontre privilégié : le carrefour rhénan », de M. le professeur René Bosc, membre résidant . . . . .	63
17 avril : « La science à la rencontre de l'art et de l'histoire », de M. Alain Aventurier, correspondant . . . . .	68
« Les Gasparin, Adèle, Laure, Valérie, Pauline et Edith, cinq portraits de femmes », de M <sup>me</sup> Michèle Pallier, correspondant . . . . .	76
« Le patrimoine de pierre sèche », de M. Maurice Roustan, correspondant . . . . .	81
15 mai : « A propos de l'affaire des chevaux de Camargue », de M. le d <sup>r</sup> Paul Maubon, membre résidant . . . . .	96
« Une curieuse tragédie provençale du XVIII <sup>e</sup> siècle, la reine Esther écrite par des rabbins », de M <sup>lle</sup> Marcelle Viala, membre résidant . . . . .	96
22 mai : « La garrigue et ses hommes », de M. Raymond Martin, correspondant . . . . .	111
5 juin : « Jules Lagneau », de M. le pasteur Grossi, membre résidant . . . . .	116
2 octobre : « L'envers des sondages : l'enquête de motivations » de M. Noël Cannat, membre résidant . . . . .	170

<i>16 octobre</i> : « Venace Dougados, capucin poète » de M. Georges Sapède, membre résidant . . . . .	178
<i>6 novembre</i> : « Conférence nationale des Académies de province » par le Dr Paul Maubon, président . . . . .	183
« Uzès sur Congo » de Mme Martine Peyroche d'Arnaud, correspondant . . . . .	188
<i>20 novembre</i> : « Ecole buissonnière déplace les petites bornes » de Pierre Monteils, correspondant	194
<i>4 décembre</i> : Réception de M. Gabriel Audisio, membre résidant . . . . .	203
Réponse de M. Gabriel Audisio et hommage à son prédécesseur, M. Jacques Larmat . . . . .	211
<i>18 décembre</i> : Réception de M. Maurice Contestin, membre non résidant . . . . .	232
Réponse de M. Contestin . . . . .	237

### HOMMAGES

<i>Histoire de la tauromachie</i> , de M. Bartolomé Benassar, correspondant . . . . .	9
M. Yvon Pradel remet à l'Académie l'ensemble des articles de critique de théâtre parus, sous sa plume, dans le journal "Midi Libre" de 1972 à 1997 . . . . .	12
<i>Les entrées, gloire et déclin d'un cérémonial</i> , de M. le professeur Chareyre, correspondant . . . . .	23
<i>Protocole et cérémonial parlementaire</i> , de M. Bernard Moreau, correspondant . . . . .	23
<i>Le roman de Rossel</i> , de M. Christian Liger, membre résidant . . . . .	26



<i>La Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , ouvrage élaboré par divers membres de l'Association Maurice Aliger remis par M. Jean-Marc Roger, membre résidant	30
<i>Ente révolte et médiation</i> , de M. Noël Cannat, membre résidant	37
1er tome des œuvres de Charles Gide <i>L'esprit critique</i> remis par M. le pasteur Grossi, membre résidant	38
« Bicentenaire de la campagne d'Egypte de Bonaparte » et	
« La marine et l'Indochine 1939-1942 ». Deux études de notre confrère Durteste, membre résidant	62
« Méditerranée, mer ouverte » (tome I et II) du XVI <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècle, ouvrages offerts par M. Durteste	62
« Carte archéologique de la Gaule », de M. Jean Lucrèche et Alain Veyrac remis par M. Lasalle, président de l'Ecole antique	62
« Poèmes 3 », de M. Jean Cévenne	62
« Masets » et « Capitelles de Nimes », de M. Maurice Roustan, correspondant	66
« Le notaire et son roi : Etienne Borrelly (1633-1718) » ouvrage de M. Robert Sauzet, membre non résidant	66
« Histoires sur la ville de Nimes », par M. Doria, correspondant	95
« Déontologie de l'avocat », de M. Raymond Martin, « 118 fables », de M. Louis Ludrin	95
<i>Le général Servan</i> , 2 <sup>e</sup> tome, par Jacques-François Lanier	168

<i>Les quatre Croquants de M. Amélie Solem</i> . . . . .	168
<i>Aimer le livre : qu'est-ce que la bibliophilie de Michel Kuentz</i> . . . . .	168
<i>Le club Cévenol, origine et histoire</i> par Pierre Monteils . . . . .	168
<i>Racines cévenoles</i> d'Alphonse Daudet . . . . .	168
<i>Recueils de chansons</i> de Robert Leydet . . . . .	168
<i>Actes du 37<sup>e</sup> colloque international du Centre d'études supérieures de la Renaissance présentés par Bartolome Bennassar et Robert Sauzet</i> . . . . .	180
<i>Quand le Gard résistait : Sang et lumière</i> , par MM. Vielzeuf et Mazier, 3 <sup>e</sup> tome . . . . .	181
<i>Tête en argile de César</i> , remise par M. Goury, conservateur du musée de Laudun, lors de la visite au Camp de César . . . . .	181
<i>A propos de la Maison Carrée d'Amérique</i> par René Yves Clerc . . . . .	230
<i>Hugo Barine, le solitaire</i> par André Bonnafos . . . . .	230



Nouvelle série

N° 131

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1<sup>er</sup> trimestre 1998



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1998



*BUREAU DE L'ACADEMIE  
pour le 1er trimestre 1998*

---

*Président d'honneur* : M. François LEONELLI, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Janine REINAUD.

*Vice-président* : M. le docteur Paul MAUBON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Charles PUECH.

*Trésorier* : M. André COSTABEL.

*Bibliothécaire* : M. Charly-Sam JALLATTE.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---



## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Lettre de M. Larmat remerciant notre Compagnie de l'avoir admis en qualité de membre honoraire . . . . .	8
Lettres de remerciements de MM. Jas, Roustan, Aventurier et Contestin pour leur élection en qualité de correspondants . . . . .	8
Séance publique annuelle à l'hôtel Atria le 1er février 1998, avec une communication de Mlle Marcelle Viala, membre résidant, <i>Les amoureuses d'Alphonse Daudet</i> . . . . .	8
Déjeuner au restaurant Lisita des membres de la Compagnie le 1er février . . . . .	8
Election de Mme Janine Reinaud en qualité de président pour l'année 1998 et de M. Paul Maubon en qualité de vice-président . . . . .	9
23 janvier 1998 : passation des pouvoirs . . . . .	15
Lettre de remerciements de M. Jean-Marie Gaillard, membre non résidant . . . . .	23
Election de M. Charles Puech au poste de secrétaire-adjoint . . . . .	23
Composition des commissions pour l'année 1998 ..	23

M. Daniel Travier, correspondant, a été promu chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur .....	26
Visite des orgues de la cathédrale, le vendredi 6 mars sous la conduite de M. Georges Laval, correspondant .....	29
Conférence de M. Valade à Beaucaire sur la <i>vie et l'œuvre de Rabaut Saint-Etienne</i> .....	29
Présentation par M. Durteste de la candidature de Mme Marès au fauteuil de notre confrère Pierre Fabre .....	30
Invitation par M. Jallatte à la cérémonie marquant le 75 <sup>e</sup> anniversaire de l'Association « Les bibliophiles de Nimes et du Gard » .....	37
Lettre de remerciements de M. Rafinesque, trésorier pour notre participation à la distribution des prix .....	37
18 mars 1998 : réception à la Chambre de Commerce de Nimes. Présentation du projet d'aménagement du Pont du Gard .....	29

## COMMUNICATIONS

9 janvier 1998	
M. Bernard Moreau, correspondant, <i>Cérémonie et protocole. De la grandeur de l'Etat aux angoisses du chef de protocole</i> .....	10



23 janvier		
	<i>Propos sur une gravure ancienne ou une façon de faire la connaissance d'un artiste hollandais, d'un orphelin, d'un pasteur et de deux évêques Nimois, par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant</i> . . . . .	14
6 février		
	Mme Benel-Cautelou, correspondant, <i>Héraclès ou le héros qui devient un Dieu</i> . . . . .	24
20 février		
	M. Gabriel Jandot, correspondant, <i>Crises internationales : le concept d'inévitabilité</i> . . . . .	27
6 mars		
	M. Gilles Dervieux, membre résidant, <i>1967 - 1997, trente ans d'enseignement musical</i> . . . . .	32
20 mars		
	M. Pierre Monteils, correspondant, <i>Ecole buissonnière à Nimes : un nouvel art de vivre à l'école (1950-1969)</i> . . . . .	40

### HOMMAGES

	<i>Histoire de la tauromachie, de M. Bartolomé Benassar, correspondant</i> . . . . .	9
	M. Yvon Pradel remet à l'Académie l'ensemble des articles de critique de théâtre parus, sous sa plume, dans le journal "Midi Libre" de 1972 à 1997 . . . . .	12

<i>Les entrées, gloire et déclin d'un cérémonial</i> , de M. le professeur Chareyre, correspondant . . . . .	23
<i>Protocole et cérémonial parlementaire</i> , de M. Bernard Moreau, correspondant . . . . .	23
<i>Le roman de Rossel</i> , de M. Christian Liger, membre résidant . . . . .	26
<i>La Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , ouvrage élaboré par divers membres de l'Association Maurice Aliger remis par M. Jean-Marc Roger, membre résidant	30
<i>Ente révolte et médiation</i> , de M. Noël Cannat, membre résidant . . . . .	37
1er tome des œuvres de Charles Gide <i>L'esprit critique</i> remis par M. le pasteur Grossi, membre résidant . . . . .	38



*SEANCE DU VENDREDI 9 JANVIER 1998*

Cette séance est présidée par Mgr Robert Dalverny.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. André Costabel, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses informations.

### Correspondances

— Lettres de M. le pasteur Jas, de M. Roustan, de M. Aventurier, remerciant notre Compagnie de leur élection en qualité de correspondant.

De même, lettre de M. Contestin en ce qui concerne son élection en qualité de membre non résidant.

— Lettre de M. Larmat remerciant notre Compagnie de l'avoir admis en qualité de membre honoraire.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de vœux reçus : M. Dupuy conseiller municipal, M. Massot, adjoint, M. Hours, correspondant, M. Jallatte, membre résidant, de M. Venturini, directeur des archives, de M. Lheureux, ancien secrétaire perpétuel qui a l'aimable tradition de nous faire parvenir lors du Nouvel An un sonnet de sa composition.

### Informations

Le secrétaire perpétuel rappelle que notre séance publique annuelle aura lieu le dimanche 1er février à 16 heures à l'hôtel Atria, et que la Commission des publications a choisi la communication de Mlle Viala *Les amoureuses* d'Alphonse Daudet pour être prononcée ce jour.

Un déjeuner est organisé à 12 h 30, au restaurant Lisita.

— La Chambre de Commerce doit nous accueillir afin que nous soit présenté le projet d'aménagement du Pont du Gard. Cette séance après consultation des membres de la Compagnie, est fixée au mercredi 18 mars à 10 h 30 à la Chambre de Commerce.

— Conférence de M. Valade le 23 janvier à 20 h 45 à Beaucaire.



### *Hommage*

— M. Bartolomé Bennassar, présent ce jour, fait don à la Compagnie de son ouvrage *Histoire de la Tauromachie* ainsi qu'un second ouvrage de Garcia Baquero Gonzalez. Qu'il en soit vivement remercié.

### *Elections*

Le secrétaire perpétuel précise que la Compagnie est appelée à voter en ce début d'année à l'effet de choisir un président et un vice-président.

A la suite des entretiens que le secrétaire perpétuel a eus, il fait part à ses confrères de la candidature de Mme Reinaud au poste de président et de M. Maubon à celui de vice-président.

Un vote a lieu et Mme Reinaud est élue par 25 voix sur 28 votants et M. Maubon par 24 voix sur 25 votants.

Le président félicite les nouveaux élus.

---

L'ordre du jour prévoit la communication de M. Moreau correspondant, *Cérémonie et protocole, de la grandeur de l'Etat aux angoisses du chef de protocole.*

L'orateur va s'attacher à démontrer que la première des contraintes du protocole est d'ordre matériel, car il n'est pas maître ni du temps, ni de l'espace ; cependant, le protocole s'efforce de discipliner ces éléments et en général y parvient. Les opérations protocolaires sont des opérations lourdes en raison de leur minutie et sont à la merci du moindre aléa.

Cette communication passionnante a été suivie avec un grand intérêt. L'on devine tout ce que pourrait nous dire notre confrère, mais qu'il est obligé de conserver dans ses mémoires et peut être un jour, les souvenirs qu'il acceptera de publier.

Le président remercie notre orateur et le félicite. Interviennent tour à tour MM. Hours, Preneron, Lauret, Valade, Bosc.

Après de nouveaux applaudissements, la séance est levée à 18 h 30.

---

#### *RESUME DE LA COMMUNICATION DE M. MOREAU*

Spécialiste des problèmes de protocole, notre confrère Bernard Moreau expose avec beaucoup de clarté et de finesse, les problèmes qui se posent aux responsables du protocole.

... Classer les corps et les individus... appliquer au sein de chaque corps les règles qui lui sont propres, fixer le déroulement des solennités nationales et publiques...

Science parfaitement codifiée ; aucune fantaisie n'est permise ; le praticien actuel ne possédant pas un « droit du protocole » pratiquement impossible à établir, se contentant d'appliquer « la mémoire administrative soigneusement consacrée... »

Un extrait de sa communication situe très nettement les conditions d'application du protocole : ... face à la réalité des situations et au poids des exigences formulées par les diverses parties prenantes il arrive que les textes et les règles constituent une gêne plus qu'ils n'apportent un secours.



*SEANCE DU VENDREDI 23 JANVIER 1998*

Cette séance est présidée par Mgr Robert Dalverny.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Gilles Dervieux, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Louis Durteste, M. Guilhem Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le pasteur Roger Grossi.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité

### *Informations*

— La mairie nous a adressé un exemplaire du *Guide culturel nîmois*.

— La Fédération historique du Languedoc et du Roussillon nous fait part de la tenue de son congrès à Nîmes les 27, 28 et 29 novembre 1998.

— L'Académie de Lascours nous convie à sa rentrée solennelle le jeudi 12 février à 18 h 30.

— Au mois de janvier, s'est tenue à Toulon une table ronde « Toulon et l'expédition d'Égypte », notre confrère M. Durteste a été l'un des animateurs.

— Programme de la FNAC de Nîmes pour le 1er trimestre 1998.

*Conférence* de Mme Marguerite Rémy le 1er février à 17 h sur *Alphonse Daudet*, à Fons.

*Vœux* de radio Ecclésia, de l'office du Tourisme, de l'Institut de France, de M. Girard conservateur départemental des musées du Gard.

### *Correspondance*

— Lettre de M. Daniel Le Blevec donnant sa démission de correspondant, ne pouvant pas participer à nos travaux.

### *Hommage*

— M. Pradel nous remet l'ensemble des articles de critique de théâtre parus sous sa plume dans "Midi Libre", de 1972 à 1997.



Après les élections qui se sont déroulées le vendredi 9 janvier, une cérémonie fort sympathique est prévue ; c'est la passation des pouvoirs entre le président Mgr Dalverny et Mme Reinaud.

Chacun de nos confrères prendra la parole, et Mgr Dalverny en terminant l'accueil qu'il adresse à Mme Reinaud lui remettra les clefs de notre Compagnie, symbole de sa qualité pour l'année 1998.

Les textes de ces allocutions sont joints au procès-verbal.

Mgr Dalverny donne la parole à notre confrère Charly-Sam Jallatte.

Celui-ci a choisi comme sujet « Propos sur une gravure ancienne ou une façon de faire la connaissance d'un artiste hollandais, d'un orphelin, d'un pasteur, et de deux évêques nimois ».

Cette communication est agrémentée de projections, ce qui permet à l'auditoire de suivre facilement les explications de notre confrère.

Cette communication est suivie avec grande attention ; l'orateur se prête à une analyse des difficultés qui sont nées entre l'évêché nimois et les réformés. Il se félicite « d'avoir eu le bonheur de découvrir... au terme de cette enquête d'une compréhension impartiale des faits, une preuve réconfortante du respect que pouvaient se témoigner les adversaires les plus tenaces ».

Interviennent tour à tour MM. Lauret, Bosc, Valade.

Notre confrère reçoit les félicitations de notre président et de nombreux confrères.

Un résumé est joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 h.

Pour achever cette agréable journée, le secrétaire perpétuel invite les personnalités présentes à lever le verre de l'amitié au 1er étage de notre hôtel.

---

*PROPOS SUR UNE GRAVURE ANCIENNE  
OU UNE FAÇON DE FAIRE CONNAISSANCE  
D'UN ARTISTE HOLLANDAIS,  
D'UN ORPHELIN, D'UN PASTEUR  
ET DE DEUX EVEQUES NIMOIS*

COMMUNICATION PRESENTEE  
LE VENDREDI 23 JANVIER 1998

par Charly-Sam JALLATTE  
Membre résidant

*Résumé*

L'auteur présente une gravure de l'artiste hollandais Yan Luyken qui illustra à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'ouvrage du pasteur Elie Benoist : *Histoire de l'Edit de Nantes*.

Cette gravure qui représente l'investissement, en 1650, de l'évêché de Nîmes par un groupe de Réformés sous la conduite du pasteur Baudan est le prétexte pour Charly-Sam Jallatte de nous faire connaître le graveur Yan Luyken puis les protagonistes de cette émeute connue dans l'histoire de Nîmes sous le nom d'affaire Cou-telle.



C'est ainsi que vont s'éclairer pour les auditeurs les personnages de Luyken austère et mystique apôtre de la foi protestante, du ministre Baudan, de la « Religion Prétendue Réformée », aussi rigide que l'artiste qui le représenta, des évêques Cohon et d'Ouvrier qui se succédèrent à Nîmes pour le plus grand dommage des idées de tolérance, et enfin, du jeune Coutelle petit pion sur l'échiquier des passions religieuses nîmoises.

Cette présentation nous fait assister : « Au jeu favori des communautés nîmoises de la R.P.R. et de l'Eglise Catholique Romaine et Apostolique, à savoir le jeu de massacre. »

Mais fort heureusement ces événements et la communication se termineront par grande repentance exprimée par toutes les parties.

---

*PASSATION DES POUVOIRS A Mme Janine REINAUD*

par Mgr Robert DALVERNY

Madame,

Me voici en fin de course, en piste pour mon dernier sprint de président. Vous me voyez en bonne forme, pas du tout essoufflé : la course a été raisonnablement longue et le trajet agréable, en compagnie de coéquipiers tellement amicaux. Un vrai parcours de santé !

Est-ce le moment de me demander si j'ai fait un « sans faute » ? La question n'est certes pas oiseuse, mais, si vous le permettez, j'y répondrai en mon for intérieur. Ce n'est pas vous, d'ailleurs, qui m'aideriez à pren-

dre conscience de mes carences, votre discrétion est trop grande et nos confrères trop pleins d'indulgence pour ne m'avoir pas déjà pardonné insuffisances et maladresses.

Mais si je vous dispense d'un bilan, je ne saurais, par contre, taire, au moment où je vous passe le relais, ma joie profonde de le transmettre à une concurrente telle que vous et sous les applaudissements unanimes de la tribune des supporteurs, qui vous a témoigné sa pleine confiance, il y a quelques jours.

Vous voici donc président. Je dis bien président selon les sages recommandations faites récemment à nos gouvernants par notre sœur aînée de Paris. Que dire au nouveau président en plus de mes sincères félicitations ? Tout simplement que le service qu'il va assumer est plein d'attrait et même enrichissant.

Mais oui, Madame, vous en ferez vite l'expérience ; tout le monde s'ingéniera autour de vous pour qu'il en soit ainsi : Des problèmes administratifs se poseront-ils, une correspondance assez volumineuse vous attendra-t-elle au secrétariat, M. le Secrétaire perpétuel sera là avec une discrétion, une compétence et un esprit de service que je me plais à souligner ; aurez-vous une bibliothèque à déménager ? la commission du même nom s'en chargera ; un hôtel à vendre, le trésorier sera aux premières lignes ; un autre à aménager (je pense à l'hôtel Séguier) ? vous créerez une commission ; devrez-vous vous absenter ? le vice-président se fera un plaisir de vous remplacer. Vous, vous irez d'une commission à l'autre, multipliant votre présence et vos encouragements. Eux travailleront, vous, vous règnerez. Votre condition s'apparentera à celle de la reine d'Angleterre, plus heureuse même car vous serez épargnés les soucis d'une dynastie héréditaire !



Mais, alors, me direz-vous, quel est le domaine propre du président puisqu'il doit cohabiter avec tant de responsables ?

A mes yeux, le président est avant tout le serviteur de la parole. Son premier travail est de faire parler ceux que l'académie rassemble. C'est une tâche relativement facile, car nous avons tous ici quelque chose à dire, mais son ambition va plus loin : il veille surtout à ce que l'on se parle, qu'on s'écoute et même qu'on s'entende. C'est un peu plus difficile mais tellement enthousiasmant. C'est ainsi que je vois le président : celui qui donne la parole et qui s'emploie à la faire circuler.

Je n'ai pas le loisir aujourd'hui de développer des considérations philosophiques sur ce thème ; je hasarde seulement une réflexion : Donner la parole, y a-t-il tâche plus noble ? Nous en devinons l'importance en un temps où l'on se préoccupe tellement des sans-voix et nous savons tous ce qui manque à un homme quand il ne peut pas s'exprimer ou la frustration qu'il ressent quand on lui « coupe la parole ». Le président chez nous est l'heureux homme (ou l'heureuse femme) qui libère la parole. Il n'est pas un simple modérateur d'assemblée qui se contenterait d'avoir les yeux fixés sur le sablier pour une équitable répartition du temps des intervenants, il est celui qui doit tout faire pour que par-delà les communications une vraie communication s'établisse, c'est-à-dire que chacun se manifeste, apporte sa richesse et l'accroisse en la versant au trésor commun. En un mot, même si c'est pour une modeste part, il donne à l'autre d'exister. On peut le dire sans prétention : donnant la parole il participe au pouvoir créateur.

Vous en avez sans doute fait l'observation comme moi, tout est organisé dans cette académie, selon nos

statuts et nos traditions, pour que, sous l'impulsion du président, la parole coure parmi nous. Dans nos séances plénières, bien sûr, sanctuaire par excellence de la parole donnée et accueillie, mais aussi dans ce lieu de parole concrète qu'est le bureau, dans la conférence des anciens présidents qui prononcent une parole de sagesse sur les questions qu'on leur soumet, dans nos commissions, cadre d'échanges si simples, pour ne rien dire de nos propres groupes d'origine et des rencontres fortuites ou provoquées. A travers tous ces échanges même si l'on se répète parfois, même si l'on peut imaginer un autre organigramme, l'essentiel est assuré de ce que l'on veut vivre ici : des problèmes s'éclaircissent, des idées évoluent, des convictions se partagent, des masques tombent, des amitiés se nouent, des hommes se rencontrent. Ce n'est pas le moindre intérêt de notre aventure commune et du rôle que vous aurez à jouer parmi nous. C'est aussi l'une des richesses que nous pouvons apporter à la société tout entière, de plus en plus plurielle comme on dit et si souvent en manque de communication.

Le service de la parole dialoguée ne se limite pas à sa circulation entre nous. Il nous appelle aussi à échanger avec ceux du dehors, les organismes officiels de la ville ou du département et les autres académies ou sociétés savantes. Même si d'autres parmi nous s'en préoccupent fort légitimement, le président est en quelque sorte pour ceux du dehors le symbole de la présence et de la volonté d'ouverture et d'échange de l'académie tout entière.

Ce service, vos activités passées vous ont admirablement préparée, Madame, à l'assumer. J'ai pu personnellement m'en rendre compte lorsque j'ai eu le plaisir de vous rencontrer dans le cadre de votre responsabilité de conservateur des antiquités et objets d'art du départe-



ment du Gard, mais je suis sûr que tous ceux que vous côtoyez au sein de la COREPHAE, de la COREPS et des nombreuses sociétés auxquelles vous appartenez ne me démentiront pas. Tout nous assure que vous serez un bon serviteur du dialogue dans cette maison, tout : votre culture, vos compétences, vos états de service.

Il est une autre tâche du président tout aussi gratifiante et très proche de celle que je viens de décrire : Serviteur du dialogue, le président l'est aussi de l'amitié. C'est à lui, par exemple, qu'il revient d'accueillir les nouveaux membres. Il est le premier à entrer dans leur vie, par-delà leur curriculum vitae dont il ne saurait se contenter, dans leurs projets, dans leurs recherches. Il ne les connaît pas et tout de suite il doit se faire proche et tout faire pour que leur accueil soit autre chose qu'une démarche protocolaire. L'enjeu, à ses yeux, a une autre importance : que le cercle s'agrandisse, que des liens nouveaux se tissent, qu'un homme prenne place et visage.

Serviteur de l'amitié le président l'est aussi quand il exprime les sentiments fraternels et l'émotion de tous à l'heure du deuil. On n'attend pas de lui alors des propos académiques au sens dévalorisé du terme, mais plutôt la chaleur humaine qui fait apparaître le véritable niveau de la rencontre entre nous.

La joie du service que vous inaugurez aujourd'hui sera, certes, de courte durée. Vous la savourerez pendant un an. Sans doute est-ce sage. Une présidence d'un an doit donner à chacun, au moins en principe, la possibilité d'y accéder au moins une fois. Un an, c'est peu ! Certes, mais c'est quand même mieux que les six mois accordés par l'Union Européenne à son président ! Et puis, rien ne nous empêche de reprendre du service, dans un deuxième tour ! qui sait, Madame, si dans 20 ans, dans les années

2018 - 2020 par exemple, nous ne nous retrouverons pas tous les deux dans la même situation que ce soir !

Je me laisse aller ! Il est temps que je reprenne ma place dans le rang. Pour que je puisse le faire en toute tranquillité de conscience, je vous prie de recevoir les clés de cette maison et, si vous le permettez, pour vous remercier d'avoir fait retentir un jour dans cette enceinte les carillons gardois sur lesquels vous veillez et qui devraient tous sonner aujourd'hui, je vous prie, avec les clés, de recevoir aussi... la clochette.

---

*REPONSE DE Mme Janine REINAUD*

Monseigneur,

Je veux d'abord vous remercier pour les paroles que vous venez de prononcer, et c'est avec beaucoup de regret que je vous vois déjà quitter la présidence de notre académie.

Grâce à votre sagesse, votre pondération, votre finesse d'esprit et surtout votre humour, nous avons tous marché sur du velours. Je me sens l'interprète de tous ceux qui vous entourent pour vous exprimer notre reconnaissance.

Mes remerciements vont aussi à notre cher Secrétaire perpétuel, sans cesse sur la brèche, et qui sait si bien gérer ses attributions avec rigueur et cordialité !

Monseigneur, vous me remettez aujourd'hui les clés de cette maison, ces clés qui témoignent de la charge de celui qui la préside.



En cette année anniversaire de la proclamation de l'Edit de Nantes, quoi de plus naturel qu'un protestant fasse l'éloge d'un catholique !

Ces 400 ans nous ont permis de nous comprendre et de nous rapprocher. Nous sommes, heureusement, très loin de ces anciennes querelles.

Par mes activités au sein de la conservation des antiquités et objets d'art du département du Gard, j'ai eu l'occasion et la chance de rencontrer, à plusieurs reprises, de nombreux prêtres de paroisses importantes ou modestes, qui, tous se sont révélés des collaborateurs érudits de haut niveau, — très ouverts, généreux, qui m'ont profondément marquée.

OUI, c'est avec beaucoup d'émotion et de bonheur que j'accepte la charge de cette présidence, je m'efforcerai d'en être digne !

Mon vice-président, et moi-même, nous essayerons de perpétuer le rayonnement de notre maison en développant les échanges et les contacts avec d'autres académies.

Je terminerai en sollicitant votre indulgence, au cas où il m'arriverait de commettre quelques erreurs, malgré ma vigilance et ma volonté de bien accomplir ma tâche.

Je vous remercie de votre attention.

*SEANCE DU 6 FEVRIER 1998*

Cette séance est présidée par Mme Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.



### *Correspondance*

Lettre de M. J.-M. Gaillard, remerciant notre Compagnie de l'avoir élu membre non résidant.

### *Election*

A la suite des votes récents, notre confrère M. Maubon a été élu vice-président ; il faut remplacer M. Maubon au poste de secrétaire adjoint. Sur proposition du secrétaire perpétuel, M. Puech est élu en qualité de secrétaire adjoint et participera donc aux travaux du bureau.

### *Hommages*

Le professeur Chareyre nous fait parvenir une étude sur « *les entrées, gloire et déclin d'un cérémonial* ».

M. Moreau nous adresse un de ses ouvrages : *Protocole et cérémonial parlementaire*.

### *Composition des commissions*

Il est nécessaire au début de chaque année de reprendre la composition des commissions.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des propositions présentées par le bureau ; elles sont approuvées par l'assemblée.

*Communication*

Mme Reinaud donne la parole à Mme Benel, correspondant, qui va traiter le sujet suivant :

*Héraclès ou le héros qui devient un Dieu.*

Mme Benel nous a rajeunis, faisant revivre à nos yeux par ses propos et par la projection de diapositives, les années où nous étaiement narrées les aventures de cet être réellement extraordinaire.

Dans son berceau, Héraclès commence sa vie en étouffant deux serpents envoyés par Héra.

Après avoir tué sa femme Mégara, il fut condamné par le roi Eurystée à réaliser une série d'exploits, connus sous le nom de travaux d'Hercule.

Mme Benel nous présente une analyse très vivante de ces diverses épreuves dont notre héros sortit victorieux.

Sa mort tragique sur le mont Oeta, au milieu des flammes lui permit d'être admis dans l'Olympe en recevant l'immortalité.

La présidente remercie Mme Benel qui est vivement applaudie.

Interviennent MM. Valade, Pradel, Vielzeuf, Cannat.

La séance est levée à 18 h.



*SEANCE DU VENDREDI 20 FEVRIER 1998*

Cette séance est présidée par Mme Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. Charles Puech, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Paul Maubon, M. Daniel-J. Valade.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Correspondance*

— Invitation à Carré d'art le 24 février à 20 h 30 : lectures musicales par Delfina Aguilera.

— Conférence de M. Maurice Jourjon, sur Georges Bernanos le 5 mars à 20 h 30 à Carré d'Art.

— Les temps préhistoriques, université de printemps à Angoulême du 14 au 18 avril.

— L'Académie de Clermont nous informe de la parution de l'ouvrage de M. Craplet sur les cloches du Puy de Dôme.

— Notre confrère Dominic Goury nous adresse un article rendant compte des premiers résultats de la recherche sur le Camp de César.

— Notre confrère Moreau nous fait part de la parution de son ouvrage sur le protocole parlementaire.

— M. Lassalle nous précise que M. Christol, professeur à la Sorbonne, donnera une conférence le 28 février à 14 h 30 à Pablo Neruda sur : *L'embellissement de Nîmes : l'affaire d'Auguste et de sa famille*.

— Notre confrère Daniel Travier nous fait part de sa nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

### *Information*

Notre confrère Georges Laval fera visiter les orgues de la cathédrale le vendredi 6 mars à 14 h 30.

### *Hommage*

M. Christian Liger a fait don à notre Compagnie de son dernier ouvrage *Le roman de Rossel*. Nous lui adressons tous nos chaleureux remerciements.



### Communication

L'ordre du jour prévoit la communication de M. le professeur Gabriel Jandot, correspondant, qui a choisi comme titre *Crises internationales : le concept d'inévitabilité*.

La présidente lui donne la parole.

Cette communication est le résultat de recherches effectuées par M. Jandot et son équipe d'étudiants à l'Université d'Aix-en-Provence.

Par de nombreux graphiques, l'orateur, en étudiant tout une série de paramètres, va démontrer l'état de tension qui peut naître dans tel ou tel pays, et quelles sont les éventuelles solutions qui peuvent intervenir, pacifiques ou conflits armés.

Cette étude passionnante est suivie avec une grande attention.

La présidente remercie l'orateur qui est vivement applaudi.

Dans le débat qui suit, vont intervenir MM. Debant, Cannat, Bonifas, Bosc.

La séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU VENDREDI 6 MARS 1998*

Cette séance est présidée par Mme Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : Mgr Robert Dalverny, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Paul Maubon.

Mme Janine Reinaud donne la parole au secrétaire perpétuel. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.



### Informations

Notre Compagnie adresse ses remerciements à notre confrère M. Georges Laval qui a eu l'amabilité de nous présenter ce jour à 14 h 30 les orgues de la cathédrale, ainsi que leur histoire.

— Le président de la Région nous convie à une réunion le lundi 9 mars à 9 h à la CCI du Gard, pour la signature de la convention de l'opération de protection du site du Pont du Gard.

— Mardi 6 mars vernissage de l'exposition autour de Perec à Carré d'Art, et le 13 mars de l'exposition Thomas Struth.

— Vendredi 6 mars à 18 h vernissage de l'exposition peintures et sculptures d'Italie au musée Calvet à Avignon.

— La société archéologique de Béziers nous adresse son programme du printemps 1998.

— De même, la société Maurice Aliger nous transmet le programme 1998.

### Correspondance

Le maire de Beaucaire et l'Eglise réformée nous informent de la conférence de notre confrère Daniel-J. Valade, le 14 mars à 17 h 30, à Beaucaire, sur la vie et l'œuvre de Rabaut Saint-Etienne.

M. Christian Liger nous attend mercredi 11 mars à 17 h 30 à la librairie Teissier, suite à la sortie de son dernier ouvrage *Le roman de Rossel*.

Lettres de M. le pasteur Roger Grossi remerciant les confrères des attentions dont il a été l'objet lors de son séjour en clinique.

### *Bibliothèque*

Notre confrère Jallatte informe la Compagnie de la tenue d'une réunion de la Commission de la bibliothèque le 20 mars à 15 h 30.

### *Candidature*

M. Durteste au nom du groupe catholique présente la candidature de Mme Marès au fauteuil de notre confrère Pierre Fabre.

Cette candidature est inscrite sur le registre ; le vote aura lieu le vendredi 3 avril 1998.

### *Hommages*

M. Jean-Marc Roger remet à notre Compagnie un exemplaire de l'ouvrage élaboré par divers membres de l'association Maurice Aliger *La Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle*.

---

La présidente donne la parole à notre confrère Gilles Dervieux membre résidant qui a choisi comme thème de sa communication *1967-1997 : trente ans d'enseignement musical*.

Ce n'est pas l'histoire de la musique que va nous conter notre confrère, mais plutôt l'histoire de l'éducation musicale au cours des 30 dernières années, et en particulier depuis 1968.



Soixante-quatre écoles nationales de musique existaient déjà et les villes — surtout celles possédant des théâtres renommés — avaient compris la nécessité de créer des orchestres locaux.

C'est en 1981 qu'est élaboré un schéma directeur de l'enseignement musical.

Sur le plan local, notre confrère fait état des conflits qui sont nés entre l'enseignement musical et la municipalité.

C'est en 1991 que l'on constate un frein à la décentralisation, ce qui amène en 1992, la naissance d'un nouveau schéma directeur.

Cette communication est agrémentée d'extraits musicaux qui ne peuvent que réjouir les oreilles des auditeurs.

Mme le président remercie M. Dervieux, vivement applaudi par l'auditoire.

Dans le débat qui suit, de pertinentes questions sont posées par MM. Valade, Hours, Pradel, Jallatte, Durteste, Galy, Lauret, Château.

Après de nouveaux applaudissements, la séance est levée à 18 h 10.

*1967-1997 : TRENTE ANS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL*

Résumé de la communication du 6 mars 1998 par  
M. Dervieux.

*Pour enseigner au lycée :*

En 1967, on prépare le Certificat d'Aptitudes à l'Éducation Musicale (C.A.E.M.) soit au lycée Lafontaine ou au Conservatoire National Supérieur de Musique (C.N.S.M.) à Paris, soit en candidat libre.

Beaucoup de professeurs enseignent à la fois au C.N.S.M. et à Lafontaine, de sorte que les options pédagogiques des deux établissements se ressemblent avec des exigences techniques fortes : solfège en sept clefs mélangées, dictées polyphoniques difficiles, niveau élevé en harmonie et histoire de la musique. Leur méthode procède d'une stratégie traditionnelle, très française, qui privilégie l'apprentissage théorique, à l'instar de l'enseignement général.

1968 introduit la « pédagogie » comme objet de recherche fondamentale dans l'enseignement musical : l'Allemand *Orff*, le Hongrois *Kodaly*, le Suisse *Dalcroze* et le Français *Martenot* ouvrent aux jeunes professeurs le champ de réflexion immense des « méthodes actives » dans lesquelles, schématiquement, le geste musical pré-



cède l'apprentissage théorique, l'oralité est vécue avant l'écriture, ce qui correspond à la démarche naturelle d'apprentissage de la langue maternelle, qu'on commence à lire et à écrire après plusieurs années de pratique empirique fondée sur l'imitation et la mémoire.

1968 voit aussi la fin du lycée Lafontaine : désormais, on préparera le C.A.E.M. à l'université, sans aucune présélection. Le résultat aujourd'hui est un taux élevé d'échec au D.E.U.G. et une baisse des compétences techniques car l'université française, fort érudite en musicologie, ignore souvent l'essentiel de l'expression musicale, de sa longue et secrète maturation, et accuse une infirmité chronique à enseigner la pratique instrumentale. En France, ce n'est ni à l'école, ni au collège, ni au lycée, ni à la fac qu'on peut apprendre à jouer du trombone ou de la flûte, mais dans les conservatoires.

*Pour enseigner dans les conservatoires :*

Au début des années 70, il existe 64 « Ecoles Nationales de Musique », appelées indifféremment « conservatoires » par analogie avec le C.N.S.M., dont elles sont des « succursales » par convention signée entre les villes et l'Etat au début du siècle.

L'originalité de ces établissements est, en effet, d'être placés sous deux tutelles : administrés par le maire en régie budgétaire directe, les conservatoires doivent leur label « National » au contrôle pédagogique exercé par les inspecteurs de l'Etat, lequel participe à leur fonctionnement sous forme de subventions, en principe pérennes. L'Etat organise également l'examen du Certificat d'Aptitudes sanctionnant le grade unique, à l'époque, de professeur certifié, les maires ayant obligation de recruter le corps enseignant de leur Ecole Nationale sur les listes d'aptitudes établies à l'issue de ces examens.

Sous l'impulsion de *Marcel Landowski*, premier directeur de la Musique, et dans l'élan économique puissant des années 60 et 70, ces écoles connaissent un prodigieux développement : aujourd'hui, leur nombre a non seulement doublé mais, autour d'elles, ont « champignonné » des écoles municipales dont beaucoup ont reçu un agrément de l'Etat (contrôle pédagogique sans subvention) et des écoles associatives qui constituent la trame fondamentale d'un réseau d'enseignement largement étendu à l'ensemble du territoire national.

Dans les années 80, l'Etat crée un deuxième grade d'enseignant : « Assistant spécialisé d'enseignement artistique » et organise, à cet effet, les épreuves du « Diplôme d'Etat ».

La formation assez empirique des professeurs certifiés dans les années 60 fait à présent l'objet de stages pédagogiques très approfondis, propres à les aider efficacement dans l'accomplissement des nouvelles missions des écoles : jadis réservoir du C.N.S.M., les écoles nationales sont devenues des services publics à vocation principalement dévolue à la pratique amateur et dont seul un très petit nombre d'élèves peut accéder au professionnalisme. A titre d'exemple, au Conservatoire de Nîmes : 412 élèves à la rentrée 1973, 1 150 à la rentrée 1997 ! Alors que le centre-ville, dans la même période, a perdu 5 000 habitants.

Cependant, les spasmes de la régionalisation, décidée en 1984, puis les textes de 91 et 93 ont plongé l'enseignement musical spécialisé dans le doute et, parfois, dans la détresse.

Mais la comparaison entre la situation de 67 et celle de 97, à laquelle invite cette étude, devrait rassérer les plus pessimistes : on ne s'est jamais autant « essayé »



à la musique dans notre pays qu'aujourd'hui, et pas seulement dans le domaine de musiques amplifiées, qui règnent en maître : Mozart, qui a composé pour une infime proportion de ses contemporains, est, en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, propriété planétaire. La musique est omniprésente jusqu'à la calamité : grandes surfaces, magasins, restaurants inondent notre oreille, sans égard pour notre système nerveux : trop de musique nuit gravement à la santé !

Mais on n'a jamais organisé autant de concerts, de festivals, de classes de maître... La création, naguère privilège luxueux réservé à la capitale, irrigue à présent nos belles provinces. A Nîmes, par exemple, la saison musicale proposée par le Conservatoire offre chaque année la découverte de quelques œuvres nouvelles... et cela intéresse le public.

Souhaitons donc que le XXI<sup>e</sup> siècle écoute le Monde, retrouve le prix du silence et invente... peut-être, la musique de l'Humanité.

*SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 1998*

Cette séance est présidée par Mme Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Daniel-J. Valade.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, un vote unanime intervient.



Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses informations :

— Le 20 juin 1998 à Sainte-Cécile-les-Vignes journée départementale d'archéologie avec l'appui du Conseil général du Vaucluse.

— Le samedi 28 mars à 16 h, conférence de M. Robert Sauzet sur M. Etienne Borelly, organisée par le Comité de l'Art Chrétien.

— M. Courty nous invite le 11 avril prochain à Maillane, à sa fête de la poésie provençale.

— Notre confrère M. le docteur Jallatte nous invite à la cérémonie marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'association « Les bibliophiles de Nîmes et du Gard », le jeudi 26 mai à 18 h 30 à Carré d'Art.

### *Correspondance*

— Carte de notre confrère Robert Leydet actuellement en voyage d'étude en Chine.

— Notre confrère le colonel Mialhe demeurant à Laudun se met à notre disposition pour la visite prévue au camp de César.

— Lettre de M. Rafinesque, trésorier du Cadir nous remerciant pour notre participation à la distribution de prix, lors de la cérémonie organisée par cette association afin de récompenser les lauréats gardois du « Concours National de la Résistance et de la Déportation » 98.

### *Hommages*

— Notre confrère Noël Cannat nous remet son récent ouvrage *Entre révolte et médiation, de nouveaux acteurs sociaux, les outsiders*.

— Notre confrère le pasteur Grossi nous fait parvenir le récent ouvrage paru dans la collection les œuvres de Charles Gide *L'esprit critique* de M. Marc Perrin.

### *Information*

*Hôtel Davé* : la situation n'ayant pas évolué, il est demandé à notre confrère A. Costabel de réunir la sous-commission chargée de ce problème, soit MM. Chausse, Jallate, Maubon. M. Vielzeuf accepte de compléter cette commission.

### *Communication*

Mme Reinaud donne la parole à notre confrère Pierre Monteils qui a choisi de traiter *Ecole buissonnière à Nîmes : un nouvel art de vivre à l'école (1950-1969)*.

Notre orateur connaît parfaitement son sujet, car il fut à l'origine de la création de cette association, et a contribué à la naissance du journal.

Il note avec satisfaction la collaboration qui est intervenue entre les enseignants et les élèves dès la constitution au mois d'octobre 1950 du premier conseil d'administration. Il fait revivre ce journal et les diverses aventures de l'association à travers les déplacements à l'étranger, les modifications du titre et du format, les émissions radio, etc.

En conclusion, M. Monteils estime que ce fut une magnifique expérience pédagogique qui ne paraît plus possible de nos jours.



Mme Reinaud remercie l'orateur et le félicite.

Interviennent tour à tour MM. Bosc, Debant, Roux.

Un résumé de cette communication est joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 h 10.

*ECOLE BUISSONNIERE A NIMES :  
UN NOUVEL ART DE VIVRE A L'ECOLE*

(Communication de M. Pierre Monteils, correspondant, le 20 mars 1998.)

En cette matinée un peu fraîche d'octobre 1950, trois personnes, l'air grave, inquiètes, traversaient d'un bon pas la place des Arènes, à Nîmes : M. Cornet, professeur au collège technique Dhuoda, M. Balay, professeur au lycée de garçons, M. Monteils, sous-intendant universitaire au même lycée. Ce qu'ils allaient demander à M. Camille Lignières, inspecteur d'Académie, et à M. Dupont, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, n'avait rien de banal : accepter d'être, chacun, coprésident d'honneur d'un journal inter-scolaire dont le titre serait : *Ecole buissonnière à Nîmes !* N'y avait-il pas quelque impertinence dans cette proposition ?

La réponse de ces deux hauts responsables de l'Education Nationale dans le département fut leur premier sujet d'étonnement : car cette réponse fut une acceptation immédiate, sans réserves, presque enthousiaste de se placer à la tête de cette *ECOLE BUISSONNIERE* là, d'en être les garants moraux, car, dirent-ils, « il faut ouvrir des fenêtres sur la vie, et faire confiance aux jeunes ! »

I. — *ETAT DES LIEUX.*

Au sortir de la guerre, dans les années 45-50, comme après tous les conflits mondiaux, commençait une période de transition, de mutation, d'évolution rapide des habi-



tudes, des esprits et des mœurs. Les réminiscences d'un proche passé étaient encore fortes. C'était un temps de restrictions, y compris alimentaires, de discipline stricte, d'isolement et cloisonnement inter-scolaire. Les établissements étaient uni-sexe. En dehors des rencontres sportives, il y avait peu de communications entre les élèves des différentes écoles. Les internes, nombreux, vivaient dans leurs murs, coupés de la cité.

Pourtant, les choses commençaient à bouger, des fenêtres s'ouvraient déjà. Le Directeur Général de l'Enseignement Secondaire, M. Gustave Monod, créateur des « classes nouvelles », voulait faire entrer de l'oxygène dans les lycées et collèges. Célestin Freinet avait inventé l'école moderne, et ses méthodes furent connues grâce au film « L'école buissonnière ». Dans la ville, les jeunes s'émancipaient, se rencontraient au stade, sur le «boul», dans les dancings où ils osaient leur premier flirt bien sage... Les circonstances étaient donc favorables au lancement d'un journal inter-scolaire à grande diffusion.

## II. — *LE JOURNAL « ECOLE BUISSONNIERE A NIMES ».*

L'ancêtre direct d'Ecole buissonnière fut « Lycée-Sports » journal tiré à la ronéo, dont les pages étaient ensuite agrafées par les élèves, et rendant compte, chaque mardi, des rencontres sportives scolaires du jeudi précédent. M. Roger Gillardeaux, adjoint d'enseignement au lycée, en dessinait les titres et les caricatures au stencylographe. Fruit de la collaboration d'adultes et d'élèves, ce journal parut d'octobre 1949 à juin 1950.

Mais le journal Ecole buissonnière qui lui succéda fut bien différent.

Ce fut un journal non pas scolaire, mais inter-scolaire, s'adressant à tous les écoliers de niveau second degré de Nîmes, puis de Lunel, Mende, Uzès, Bagnols, qu'il s'agisse de filles ou de garçons.

La parité adultes-élèves y fut autant que possible respectée dans la proportion 1/3 adultes, 2/3 élèves.

Ce fut un journal imprimé par un imprimeur professionnel, avec une abondante illustration photographique grâce aux prêts de clichés par la presse locale, un journal bien intégré dans la ville.

Il était vendu 10 F le numéro, à la criée sur les boulevards, dans les kiosques, dans les écoles, et par abonnements.

Il ouvrit ses colonnes aux annonceurs publicitaires, qui contribuèrent à son financement.

Les structures juridiques, financières, d'animation inter-scolaire et de liaison qui devaient supporter, encadrer et soutenir le journal sans l'étouffer furent d'abord créées : statuts déposés, comité de parrainage constitué, assemblée générale réunie, conseil d'administration élu, avec bureau exécutif, comités d'établissements mis en place... Et, le 12 novembre 1950, un DIMANCHE, le journal fit son apparition sur les boulevards et à l'entrée des stades où il fut vendu à la criée. Le lendemain, il fut distribué dans les établissements grâce à une circulaire spéciale de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Le titre « Ecole buissonnière », suggéré par le professeur Georges Griffe, provoqua d'abord quelques soucis : c'était le titre d'un livre et d'un film, et il paraissait appartenir aux tenants des méthodes Freinet. Pour éviter toute contestation, on mit le titre au pluriel, et on rajouta « de Nîmes ». Ainsi parut « Ecoles buissonnières de Nîmes », le numéro I. Ce pluriel fut critiqué, ainsi que



« de Nîmes » et le numéro 2 parut avec le titre désormais définitif ; « Ecole buissonnière à Nîmes », ayant à droite une cage ouverte, et à gauche un oiseau qui s'en est échappé et s'est perché sur un croissant de lune, dessin dû au crayon inspiré de M. Roger Gillardeaux, merveilleux symbole de liberté.

Quel était le contenu ?

D'une extrême variété, touchant à tous les domaines de la vie scolaire, culturelle, sportive, dans la cité, le pays et le monde. Les jeunes journalistes s'intéressaient à tout ! Le sport, bien sûr, mais tous les sports : l'alpinisme, la spéléologie, l'aviation, la traversée de l'Atlantique par Alain Bombard, le théâtre, le cinéma, dont Yvon Pradel tint longtemps la chronique, en partenariat avec les élèves. Nombre d'entre eux découvrirent l'usage de l'interview en rencontrant dans leur loge, leur hôtel, ou au lycée où ils acceptaient de venir, Régine Crespin, Maurice Escande, Géori Boué, Raymond Hermantier et toute sa troupe, Philippe Lamour, et les prestigieux joueurs de rugby à treize d'Australie, les « Kangourous » auxquels quatre cents élèves firent un accueil triomphant... Professeurs et élèves publièrent leurs poèmes, en français ou en occitan, car la culture occitane y eut aussi sa place, grâce au « Cercle occitan d'Ecole buissonnière », fondé par un groupe d'élèves passionnés autour du professeur Robert Lafont.

Le journal avait aussi de nombreux correspondants hors de Nîmes : Philippe Labro, élève de seconde au lycée Jeanson de Saily, à Paris, Jacques Boyer à Londres, Eugène Saccomano aux Jeux Olympiques d'Helsinki... La tauromachie ne fut pas oubliée, et la première feria, en 1952, donna lieu à un numéro spécial, avec un article du docteur Lauret : « Pourquoi la feria ? », un autre de

Francis Cantier, « La corrida, un rite, un combat, un art », et un poème de Federico Garcia Lorca, « La sangre derramada », imprimé en espagnol. Il fut aussi très souvent question du taureau vedette « VOVO », de ses coups de barrière et autres excentricités : VOVO, classique ou moderne ? La question fut posée, mais non résolue...

En 18 ans d'existence, 215 numéros parurent, tirés entre 1 500 et 2 000 exemplaires, avec 4, 6 ou 8 pages, dont de nombreux numéros spéciaux (notamment le numéro 100 (21 janvier 1957) le numéro 200 (12 janvier 1967) et ceux qui annonçaient le programme des rencontres sportives et culturelles internationales).

L'explosion de 1968, véritable révolution virtuelle, entraîna la fin du journal et du mouvement, journal et mouvement que ses fondateurs avaient voulu « ni trop potache, ni trop sérieux », acteurs non pas d'une révolution, mais d'une évolution vers plus de liberté, d'ouverture, de communication fraternelle et généreuse.

### III. — *EMISSIONS RADIOPHONIQUES APPROCHE D'AUTRES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES*

Dès la rentrée d'octobre 1950, quelques jours avant la première parution du journal, le lycéen Jean Brin, un grand escogriffe de la classe de philosophie, obtint de M. Schwartz, directeur de Radio-Nîmes, six minutes d'antenne, le jeudi à midi, pour présenter une courte émission « Ecole buissonnière ». La première eut lieu le 9 novembre 1950. Ce fut une interview des pères fondateurs du journal qui allait paraître : MM. Cornet, Balay, Monteils. Il y manquait Roger Gillardeaux et l'équipe des élèves... Mais, six minutes, ce n'est pas long ! A la fin



de l'année, Jean Brin et Henri Cedat disposaient de vingt minutes d'antenne : c'est assez dire leur réussite, leur compétence, leur sérieux, et la confiance placée en eux par les professionnels de Radio-Nîmes. L'année suivante, Robert Bœuf, Pierre Berjaud, Gérard Jourdan, institutionnalisèrent cette activité, qui accompagna pendant dix-huit ans le mouvement Ecole buissonnière, grâce, à partir de 1953, à la présence d'Yvon Pradel, président de la commission radiophonique et modérateur, qui apporta beaucoup aux jeunes radio-reporters par son talent d'acteur et de metteur en scène.

Une coupe radiophonique inter-scolaire de variétés parrainée par la municipalité, permettait chaque année aux groupes artistiques des divers établissements de se confronter devant un parterre enthousiaste et parfois quelque peu partisan, en présentant dans ces émissions-concours leur numéro de théâtre, chants, orchestre ou poésie.

Comme le journal, et de manière complémentaire, la radio fut pour des centaines de jeunes un banc d'essai, une approche des moyens modernes de communication et de culture dont ils n'auraient eu aucune idée si « Ecole buissonnière » n'avait pas existé.

Nous ne ferons que signaler ici quelques-unes des autres activités promues par le mouvement « Ecole buissonnière », nées du journal, et qui ont grandement participé à la formation civique, morale, sociale et culturelle des adolescents qui y prirent part. Ils ont ainsi expérimenté une certaine vie mondaine, une éducation, un savoir-être, un comportement d'homme de leur temps.

Le Cercle occitan d'Ecole buissonnière, l'accueil dans les établissements d'artistes et de sportifs de haut niveau, la création du ciné-club « Max Linder » ont permis cette approche d'activités culturelles.

Les bals et matinées dansantes, toujours de très bonne tenue, ont favorisé un savoir-vivre filles-garçons pas toujours évident à pratiquer alors que subsistaient bien des tabous dans ces écoles uni-sexe.

D'étroites relations réciproques existaient entre Ecole buissonnière et les compagnies théâtrales nimoises. Mais c'est surtout avec la Compagnie des Arènes, fondée en 1954 par Yvon Pradel, que le mouvement entretint les plus utiles, constantes et précieuses relations au cours d'activités en partenariat, à Nîmes et à l'étranger, notamment au cours des rencontres internationales sportives et culturelles.

Ces relations internationales, fleuron incontestable des activités d'Ecole buissonnière, nous n'en parlerons pas aujourd'hui, car elles méritent un plus long développement, à traiter à part.

### *CONCLUSION.*

A quoi cela a-t-il servi ?

Pour les adultes comme pour les élèves, ce fut d'abord un grand jeu. Une distraction, certes éducative, mais d'abord ludique. Nous savons depuis longtemps que plaire et instruire ne sont pas antinomiques.

Ecole buissonnière fut surtout un instrument à abattre les cloisons.

Entre les maîtres et les élèves d'abord : espace de rapprochement, de découverte, de communication plus libre. Lieu de vérité, hors de la carapace protectrice de potache ou de prof.



Entre les écoles ensuite. On s'ignorait, on se découvre. Ensemble, on va construire un mouvement où chacun essaiera de réaliser, d'insuffler une part de son rêve. Et peu à peu, entre écoliers de diverses origines, les frontières de classes sociales s'abaisseront.

Jusqu'aux vraies frontières, celles des Etats, qui furent franchies, et en ce domaine les résultats ont été très au-delà de nos modestes espérances : Ces « Petites bornes » dont parle Yvon Pradel, nous les avons bel et bien déplacées !

Ecole buissonnière, étonnante aventure probablement unique en France, a ainsi favorisé un nouvel art de vivre à l'école et hors de l'école, un nouveau savoir-être, comportant à l'égard des autres à la fois moins de distance et plus de respect. Ce fut une école d'excellence, de responsabilité, de générosité et d'amitié. Une ouverture sur la vie que symbolise de façon très forte la cage ouverte et l'oiseau sur le croissant de lune que dessina Roger Gilardeaux.

Parmi tous les nombreux témoignages reçus d'anciens élèves membres du mouvement, citons celui de René Espana, qui fut collégien au Mont Duplan, journaliste au "Provençal", aujourd'hui président honoraire de la presse sportive française, conseiller honoraire du Ministre de la Jeunesse et des Sports :

« ... Je dois tout à Ecole buissonnière, cette fabuleuse école de la vie, inventée à Nîmes alors que j'avais dix ans. A 14 ans, j'ai pu écrire mes premiers articles sportifs. Ce mouvement original m'a procuré un extraordinaire tremplin. J'ai tout appris à Ecole buissonnière: l'écriture, mais aussi l'expérience des échanges, la réflexion, la joie de vivre, l'action, l'amitié et le respect partagé... »



Nouvelle série — N° 132

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2<sup>e</sup> trimestre 1998



ACADEMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES

1998



*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1998*

---

*Président d'honneur* : M. François LEONELLI, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Janine REINAUD.

*Vice-président* : M. le docteur Paul MAUBON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Charles PUECH.

*Trésorier* : M. André COSTABEL.

*Bibliothécaire* : M. Charly-Sam JALLATTE.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 1998.

ISSN 0755-8805

## S O M M A I R E

### FAITS ACADEMIQUES

- Mercredi 18 mars* : Réception à la Chambre de Commerce de Nimes et du Gard, par M. le vice-président Pierre-Marie Michel, et M. Guilhem Fabre ..... 64
- Vendredi 3 avril* : Election de M<sup>me</sup> Marés, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Pierre Fabre ..... 63
- Vendredi 17 avril* : Réception des nouveaux correspondants élus en 1997 : M. Aventurier, M<sup>me</sup> Duport, M. le pasteur Jas, M. Mazier, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, M. Maurice Roustan ..... 67
- Notre confrère le colonel Mialhe a été élevé au grade d'officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur ..... 90
- M<sup>me</sup> Hélène Deronne a eu la douleur de perdre son père ..... 90
- Vendredi 5 mai* : Séance administrative ..... 91
- Conférence de M. le pasteur Grossi le 23 mai, sur « L'apologétique protestante pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle » .. ..... 95



Décès de M <sup>me</sup> Henri Chabrol, veuve de notre ancien confrère Henri Chabrol . . . . .	111
<i>Jeudi 4 juin</i> : Visite de notre hôtel par un groupe d'élèves maîtres conduit par notre confrère Daniel-J. Valade . . . . .	114
<i>Mardi 9 juin</i> : Réception par Monsieur le Préfet du Gard et Madame, des membres de notre Compagnie et de leurs conjoints . . . . .	118
Présence de notre Compagnie à la distribution des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation . . . . .	114
<i>Mercredi 17 juin</i> : Sur l'invitation de notre confrère Gilles Dervieux, directeur du Conservatoire de Nîmes, participation à une séance de travail des deux orchestres à cordes . . . . .	119
La conférence nationale des Académies de provinces tiendra sa séance à Versailles les 8, 9 et 10 octobre . . . . .	123
Présence de notre Compagnie à la manifestation organisée sur la tombe du poète Bigot . . . . .	123
Election de Monsieur Audisio, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Larmat . . . . .	123
Réception de M <sup>me</sup> Marés . . . . .	125
Hommage de M <sup>me</sup> Marés à son prédécesseur M. Pierre Fabre . . . . .	132

## COMMUNICATIONS

<i>20 février</i> : « Crises internationales : le concept d'inévitabilité », de M. Gabriel Jandot, correspondant . . . . .	55
<i>3 avril</i> : « De l'humanisme de la Renaissance à la Réformation : un lieu de rencontre privilégié : le carrefour rhénan », de M. le professeur René Bosc, membre résidant . . . . .	63
<i>17 avril</i> : « La science à la rencontre de l'art et de l'histoire », de M. Alain Aventurier, correspondant . . . . .	68
« Les Gasparin, Adèle, Laure, Valérie, Pauline et Edith, cinq portraits de femmes », de M <sup>me</sup> Michèle Pallier, correspondant . . . . .	76
« Le patrimoine de pierre sèche », de M. Maurice Roustan, correspondant . . . . .	81
<i>15 mai</i> : « A propos de l'affaire des chevaux de Camargue », de M. le d <sup>r</sup> Paul Maubon, membre résidant . . . . .	96
« Une curieuse tragédie provençale du XVIII <sup>e</sup> siècle, la reine Esther écrite par des rabbins », de M <sup>me</sup> Marcelle Viala, membre résidant . . . . .	96
<i>22 mai</i> : « La garrigue et ses hommes », de M. Raymond Martin, correspondant . . . . .	111
<i>5 juin</i> : « Jules Lagneau », de M. le pasteur Grossi, membre résidant . . . . .	116



## HOMMAGES

- « Bicentenaire de la campagne d'Egypte de Bonaparte » et  
« La marine et l'Indochine 1939-1942 ». Deux études de notre confrère Durteste, membre résident ..... 62
- « Méditerranée, mer ouverte » (tome I et II) du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, ouvrages offerts par M. Durteste ..... 62
- « Carte archéologique de la Gaule », de M. Jean Lucrèche et Alain Veyrac remis par M. Lasalle, président de l'Ecole antique ..... 62
- « Poèmes 3 », de M. Jean Cévenne ..... 62
- « Masetts » et « Capitelles de Nimes », de M. Maurice Roustan, correspondant ..... 66
- « Le notaire et son roi : Etienne Borrelly (1633-1718) » ouvrage de M. Robert Sauzet, membre non résident ..... 66
- « Histoires sur la ville de Nimes », par M. Doria, correspondant ..... 95
- « 118 fables », de M. Louis Ludrin ..... 95
- « Déontologie de l'avocat », de M. Raymond Martin, correspondant ..... 111

*COMMUNICATION DU 20 FEVRIER 1998*

*CRISES INTERNATIONALES :  
LE CONCEPT D'INEVITABILITE*

*GAGRIEL JANDOT*

La crise internationale est l'épisode prévisible [*concept de prévisibilité*] où la contrainte [*concept de tension*] issue de paramètres interactifs [*concept d'interdépendance*], souvent antagonistes, agissant dans un champ défini [*concept d'espace*], aboutit à une modification conflictuelle de l'état antérieur, modification analysée dans le moment comme inévitable. La crise est le moment précis où une volonté conquérante [*concept d'expansionnisme*] amène à un affrontement de souverainetés, entraîne un état de contrainte susceptible de déboucher sur un affrontement armé, considéré à partir d'un seuil comme inévitable [*concept d'inévitabilité*].

La crise n'est pas la lente maturation d'une situation de fait, n'est pas un heurt imprévisible, n'est pas un état durable de désaccord, mais précisément ce seuil dans la tension à partir duquel une modification brutale de l'état de fait apparaît comme préférable à la continuité de cet état.



L'approche du concept global de crise impose, en *a priori*, l'analyse des composantes de ce concept [espace, expansionnisme, instantanéité, interdépendance, prévisibilité, souveraineté, tension] afin de déboucher sur la notion majeure, le concept d'inévitabilité. L'ensemble de ces études produit une « grille » d'évaluation, dont l'utilisation raisonnée aboutit à un référentiel, lui-même apte à la prospective à court et moyen terme.

Le concept d'inévitabilité désigne le moment, le seuil, à partir duquel un conflit armé ne peut plus être évité, n'est plus considéré comme pouvant être *économisé*.

Cette expression, bien qu'issue du langage familier, est essentielle : l'inévitabilité est la situation dans laquelle il paraît plus *économique* de déclencher un combat armé que de subir la situation antérieure. Quatre domaines doivent être simultanément pris en compte pour comprendre l'aboutissement d'une situation à ce seuil.

Impact du facteur « temps » : c'est par la prise en compte de l'ensemble des facteurs historiques s'exerçant sur un espace donné que l'on peut apporter une réponse, celle-ci étant à nuancer des événements plus récents, modificateurs d'un *statu quo ante*, que ces événements soient internes à la zone, ou externes à la zone mais dont le retentissement s'exerce jusqu'à celle-ci. C'est, en quelque sorte et de façon imagée, le déroulement de *cordes* issues de l'histoire, qui animent la *marionnette*. Le terme de « moment » à prendre en compte ici, est, dans une vue prospective, le seuil temporel à partir duquel un problème de souveraineté que l'on aurait pu considérer comme enfoui devient suffisamment préoccupant pour *justifier* d'une crise belligène, pour la rendre *inévitabile*.

Impact des intérêts multiples : la réponse exige l'examen attentif des expansionnismes, en ne se limitant jamais aux expansionnismes trop visibles, mais en privi-

légiant l'analyse complète des acteurs, de leurs partenaires, des autres Etats ou organisations qui pourraient être concernés, de façon à déterminer ce qui rendait cette crise inévitable, dans le contexte multiforme du moment. L'approche est ici diverse : économique, politique, religieuse. La combinaison de la grille d'évaluation et du référentiel historique ci-après permettra seule d'envisager une utilisation prospective de cet aspect extrêmement complexe.

Impact du binôme espaces / forces en présence : les notions d'espace / forces en présence sont ici la « référence » de la crise, qui la distinguent des précédentes et des ultérieures, notions dont la conjugaison amorce l'inévitabilité : le seuil au-delà duquel la crise devient conflit est précisément lié aux rapports des forces en présence.

Le concept d'espace prend ici sa valeur : l'espace géographique et économique, sur lequel s'appuient les combattants potentiels, l'espace considéré comme insuffisant lorsqu'existe une volonté expansionniste, l'espace ressenti comme agressé, ou meurtri, ou humilié, l'espace « national », celui où l'on est né. L'inévitabilité naît fréquemment ici d'une prise en compte par les opinions publiques, certes souvent conditionnées, de la notion d'injustice, et se réfère ainsi au concept manichéen du bien et du mal, devenant pour l'occasion celui de la « juste cause ».

Le concept de force prend ici son ampleur : quelles sont les caractéristiques des armées, des hommes, *instruments premiers du combat* ? De la qualité de la formation de ces derniers tout autant que des technologies mises en œuvre dépendent non l'issue des combats — c'est une question tout autre — mais de l'opportunité de leur engagement. Dans un conflit relativement équilibré, le concept de dissuasion, à tout moment et dans chaque échelon du rapport des forces, intervient sur l'issue de



la crise : ce n'est que lorsque chacun des deux partenaires est persuadé que le seuil qui lui permettra de vaincre est franchi, qu'il accepte d'arriver au seuil où la crise bascule en conflit. Dans un conflit *a priori* déséquilibré, le dominant doit à tout moment prendre en compte les possibilités de recours du dominé [exemple type récent du conflit Irak-Koweït], et la notion de seuil est ici celle de la quasi certitude de l'impunité [crise des Sudètes].

Le concept d'inévitabilité est ici lié à un binôme interdépendant, dont la claire compréhension est davantage possible *a posteriori* que par une analyse antérieure : c'est toute la difficulté de cet aspect, qui nécessite une forte capacité de synthèse pour être réellement objet d'utilisation prospective. D'où l'intérêt de l'appui sur une « grille » d'évaluation très fine, prenant en compte des paramètres multiples, mais dont l'application est liée à la connaissance quasi intime de l'adversaire. Pour la France, la dissémination actuelle de la menace potentielle sur des entités considérées comme vagues rajoute à cette difficulté.

Impact des déterminations : Qui décide ? : la réponse est moins évidente qu'il ne pourrait y paraître à première et sommaire analyse. Si la décision ultime — l'engagement dans un conflit — est bien le fait politique, il est normal que celui-ci subisse des courants d'influences multiples, auxquels il peut ou doit prêter attention, et parmi lesquels il doit procéder à un choix, voire à un « tri ». Pour l'analyse, l'estimation de l'influence relative de chaque courant est probablement l'exercice le plus difficile, d'autant qu'interfèrent en outre des éléments de la biographie du décideur. Ainsi, l'engagement dans un contexte de crise est l'œuvre de plusieurs courants d'influence, de *lobbies* parfois, dont chacun sert d'élément moteur ou d'élément ralentisseur, mais dont la confluence seule amène le politique au seuil de l'inévitabilité.

Ainsi, la mise en œuvre d'une approche prospective d'une situation d'inévitabilité en matière de crise internationale suppose la prise en compte simultanée d'un très grand nombre de paramètres. Dans un premier temps, il s'agit de déterminer les « ruptures » des équilibres internationaux sur le long terme ; d'où la détermination d'un « schéma temporel », des situations. Dans un second temps, il importe de quantifier la part relative des différents paramètres, après avoir déterminé ceux-ci : paramètres géo-économiques, spatiaux, état des forces en présence, évaluation des volontés expansionnistes, mesure des tensions internes et externes, estimation des « images mentales » (état des « opinions publiques »), appréciation des potentialités (ou des réalités) d'alliances et d'implications internationales.

L'appui sur l'étude approfondie des crises du passé, comme sur les situations de crise du passé immédiat, permettent d'affiner progressivement cet « outil » en élaboration.

L'inévitabilité est la conjonction des paramètres de crise. Comme la maladie grave est la conjonction pour le patient des recrudescences de ses rythmes physiologiques fondamentaux. Ces paramètres étant quantifiables, avec les réserves précédemment émises, peut-on percevoir la potentialité d'une crise, et influencer éventuellement sur cette conjonction que cela soit pour la ralentir ou éventuellement, ne soyons pas hypocrites, pour l'accélérer... ?

L'ambition première de cette réflexion est de poser les premiers jalons vers la mise au point d'un outil destiné à l'aide à la gestion de crises internationales, abordant celles-ci sous un angle nouveau. Ceci n'est et ne demeure qu'une ébauche. Comme toute réflexion nouvelle, celle-ci demande d'amples corrections, et ne prétend que lancer une idée. La seconde ambition est de



mesurer cet outil sur une crise en cours, afin de le confronter à la réalité. L'histoire, étude et analyse du passé, peut devenir à cette fin un excellent outil de prévision : nous possédons et pouvons consulter une bibliographie souvent abondante. En outre, l'enjeu est moindre, puisque l'analyse demeure un exercice intellectuel.

L'étude des crises du présent présente une double difficulté : il y a tout à bâtir, et l'exercice devient une pratique en temps réel : l'évaluation précise des paramètres exige des déplacements, des prises de contact avec la réalité. L'aboutissement de l'analyse demeure en outre un procédé bien évidemment encore très confidentiel permettant la gestion des situations internationales avant que n'apparaisse la situation « d'inévitabilité ».

*SEANCE DU VENDREDI 3 AVRIL 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Laurent Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Yvon Pradel.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire perpétuel est adopté à l'unanimité.



### *Informations*

— La Société d'histoire du Protestantisme nous fait connaître que le samedi 4 avril aura lieu au Carré d'Art une conférence de M<sup>me</sup> Michèle Sacquin, sur l'anti-protestantisme au XIX<sup>e</sup> siècle en France.

— L'Association Maurice Aliger nous transmet son programme pour le mois d'avril 1998.

— La Maison de l'Europe nous fait part de la tenue de son colloque les vendredi 23 et samedi 24 avril à l'Université Vauban sur « L'Union monétaire et le passage à l'Euro ».

### *Hommages*

— Notre confrère Durteste nous remet deux études « Bicentenaire de la campagne d'Égypte de Bonaparte » et « La Marine et l'Indochine 1939-1942 » ainsi que deux ouvrages, tomes I et II, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle intitulés « Méditerranée - Mer ouverte ».

— Notre confrère Jallatte nous fait parvenir divers exemplaires du nouvel annuaire des bibliophiles nimois.

— L'École antique nous transmet un magnifique ouvrage « carte archéologique de la Gaule » de M. Jean Lucfiches et Alain Veyrac.

— « Poèmes 3 » de Jean Cévenne.

### *Election*

Le secrétaire perpétuel rappelle qu'il appartient à notre Compagnie de statuer ce jour sur l'élection d'un nouveau membre résidant.

La candidature de M<sup>me</sup> Marés a déjà été retenue par le bureau des anciens présidents et a été présentée lors de la séance du 6 mars 1998.

Un vote doit intervenir : les résultats sont les suivants : votants : 23 ; voix : 23.

M<sup>me</sup> Marés est élue membre résidant de notre Compagnie.

### *Communications*

M<sup>me</sup> Reinaud demande ensuite à M. René Bosc, membre résidant de présenter sa communication. Le sujet choisi est : « De l'humanisme de la Renaissance à la Réformation » ; un lieu de rencontre privilégié « le carrefour rhénan ».

Le docteur Bosc a procédé à des recherches approfondies, ce qui va lui permettre de faire un exposé clair et précis de la vie des prédicants et pasteurs qui ont vécu à cette époque dans cette région du Rhin.

De nombreux croquis ont été élaborés ; c'est ainsi qu'il est possible de suivre le cheminement des idées, à travers les hommes qui les ont propagées. Se retrouvent toujours diverses villes : Fribourg, Genève, Sélestat...

Le docteur Bosc fait défiler devant ses confrères une série de personnages dont il connaît la vie ; on comprend qu'il réduit avec regret tous les commentaires qu'il pourrait faire sur chacun d'eux.

Passionnante leçon d'histoire, suivie avec une grande attention par l'auditoire composé de très nombreux confrères, mais aussi d'amis personnels du docteur Bosc.



Félicité par M<sup>me</sup> le président, et vivement applaudi, l'orateur répondra avec précision aux interventions de M<sup>me</sup> Lassalle, docteur Gouget, MM. Durteste, Goujon, général Méjean, M<sup>me</sup> Peyroche, pasteur Château et pasteur Bonifas et de M. Seguin-Cohorn.

La séance est levée à 18 h 20.

---

*RECEPTION A LA CHAMBRE DE COMMERCE*

par M. Yves GILLE

C'est le mercredi 18 mars 1998 que notre Compagnie a été accueillie à la Chambre de Commerce de Nîmes par M. le vice-président Pierre-Marie Michel, représentant le président Gille.

Cette réunion avait pour but de présenter aux auditeurs l'approche scientifique et historique du site du Pont du Gard, réalisée par un comité d'experts.

Les explications fournies par les divers spécialistes permirent d'obtenir une information complète sur les projets en cours. En outre, des projections complétèrent très heureusement cette séance.

Nous remercions notre confrère M. Guilhem Fabre, père de cette invitation et renouvelons nos vifs remerciements à M. le président Yves Gille et à ses collaborateurs.

*SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la précédente réunion lu par le secrétaire perpétuel est adopté.



### *Informations*

— La maison du Livre de Montpellier met éventuellement un stand à notre disposition, avec l'ensemble des éditeurs du Languedoc-Roussillon.

— M. Gabriel Jandot nous informe qu'il donne le mardi 28 avril à 19 h au centre Vauban, une conférence sur la *géostratégie du Kosovo*.

— La maison de l'Europe nous invite à la conférence donnée au site Vauban, le 24 avril à 15 h par MM. Barnier et Michel Albert.

### *Interventions*

— M. Jallatte donne connaissance du programme de la Société des bibliophiles, avec conférences à Carré d'Art.

— M. Bosc nous informe d'une visite le 26 avril du musée de la Révolution à Vizille.

— Invitation à Carré d'Art le jeudi 23 avril à 18 h 30 pour la remise du manuscrit « Les Reboussiers de Jean Paulhan ».

### *Hommages*

— M. Maurice Roustan, correspondant, nous remet deux études : l'une « Masetts » et la seconde « Capitelles de Nîmes ». Qu'il en soit vivement remercié.

— M. Robert Sauzet fait don à notre Compagnie de son dernier ouvrage « Le notaire et son roi : Etienne Borelly (1633-1718) ».

L'ordre du jour prévoit l'accueil des nouveaux correspondants élus en 1997.

M<sup>me</sup> la présidente fait une rapide présentation des nouveaux confrères : il s'agit de M. Alain Aventurier, M<sup>me</sup> Duport, le pasteur Jas, M. Mazier, M<sup>me</sup> Michèle Pallier, et de M. Maurice Roustan.

M<sup>me</sup> Janine Reinaud donne la parole à M<sup>me</sup> Pallier qui va traiter le sujet suivant : *Les Gasparin, cinq portraits de femmes*.

A son tour, c'est M. Aventurier qui fera part à notre Compagnie de ses recherches dans une étude qu'il intitule *La science à la rencontre de l'art et de l'histoire*, enfin, M. Roustan développera un sujet cher à son cœur, celui du patrimoine de pierre sèche en particulier dans la région nimoise.

M<sup>me</sup> Duport prendra la parole afin de remercier les académiciens de son élection, adressant tout particulièrement un salut amical et respectueux à M. le docteur Simon, son parrain.

Diverses interventions vont suivre ces allocutions.

La présidente lève la séance et le secrétaire perpétuel convie l'assemblée à se rendre au 1<sup>er</sup> étage afin de boire une coupe de champagne en l'honneur des nouveaux élus.

La séance est levée à 18 heures.



*LA SCIENCE A LA RENCONTRE  
DE L'ART ET DE L'HISTOIRE*

par Alain AVENTURIER

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,  
Mesdames, Messieurs,

L'humilité a toujours été une vertu caractérisant les acteurs de la recherche scientifique. Au moment de prendre ici la parole avec émotion, je souhaiterais donc l'invoquer, appelant dès à présent votre indulgence et exprimant ma reconnaissance pour l'honneur que vous me faites. Permettez-moi enfin de manifester tout particulièrement ma gratitude envers mon ami et parrain Daniel-J. Valade.

Ces quelques lignes constituent un avant projet né du désir d'offrir une image du monde scientifique selon une perspective différente de celle, exclusivement théorique et technologique, qui nous identifie habituellement. Ainsi, ce projet est orienté vers les domaines de recherche qui voient les scientifiques se consacrer à la restauration des œuvres d'art.

C'est avant tout un hommage à tous ceux qui travaillent avec rigueur et passion dans ce domaine, contribuant aux côtés des philologues et historiens à faire en sorte que les créations de l'art et du génie humain puissent être préservées pour les générations futures.

C'est d'autre part l'occasion de réfléchir sur l'importante évolution qui a marqué, au cours de ces dernières années, les conceptions et les techniques de la restauration introduisant et développant ainsi un rapport vivant et primordial entre les technologies d'analyses les plus sophistiquées et le message de l'œuvre d'art. Deux mondes si différents ont donc trouvé le moyen de se rencontrer, le premier au service du second, celui-ci ayant de plus en plus besoin des contrôles précis et des soins que seul le premier est à même d'indiquer.

On estime aujourd'hui qu'un pourcentage très élevé des opérations de restauration réalisées sur les tableaux est consacré à remédier aux dommages provoqués par des interventions de nettoyage, de conservation, de réparation qui ont été effectuées dans le passé. De sorte qu'à l'usure du temps se superposent des événements pathologiques naturels tels que l'incendie ou les chutes et causés par l'homme tels que le vandalisme, qui portent atteinte à l'existence des témoignages artistiques. Il convient de citer également les mesures qui étaient prises, jadis, afin d'assurer leur entretien.

A l'entrée de « l'Opificio delle Pierte Dure » de Florence, l'un des centres de restauration les plus importants en Italie et en Europe, on peut lire cette inscription, tirée de ce qui est considéré comme le premier recueil structuré portant sur la restauration, le « *Manuale ragianato per la parte meccanica dell'arte di ristauratore dei dipinti* », écrit en 1866 par le comte Giovanni Secco Suardo :

« Que l'on interroge l'histoire, consulte les hommes d'art, examine ces pièces qui nous sont restées, il nous faudra indubitablement reconnaître que ni le temps, ni les guerres, ni les iconoclastes ne sont responsables de la plupart des destructions des tableaux, mais bien plu-



tôt la présomption ignorante de ceux qui prétendirent les nettoyer. »

Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente : chaque opération de restauration se fonde sur une approche globale et approfondie de l'œuvre d'art et sur le contexte dans lequel elle se trouve, faisant précéder toute initiative d'études historiques, artistiques et scientifiques. La conception moderne de la restauration ne laisse rien à l'improvisation et à l'approximation, mais procède à l'exécution de programmes qui sont à la fois techniques, technologiques et culturels.

Dans ce contexte, une place de premier plan revient aux appareillages que la technologie met à disposition de l'analyste, du chimiste et du physicien, au cours des phases saillantes des opérations de restauration.

L'objectivité impose tout d'abord de rappeler que ce qui a été fait dans le passé ne mérite pas d'être entièrement effacé. Ainsi, je citerai un passage du compte rendu des analyses effectuées par Vincenzo Sica en 1938 sur des échantillons prélevés sur la voûte de la chapelle Sixtine afin d'identifier les pigments employés par Michel-Ange :

« La couleur est exempte de mercure (cinabre), d'antimoine, de chrome, de sulfate (rouge de Venise), tandis que l'on relève une certaine quantité de fer. Tous les autres essais effectués afin de rechercher d'éventuelles laques en essayant la solution dans l'alcool, l'acide chlorhydrique dilué ou l'ammoniaque ont donné des résultats négatifs. Il faut donc conclure que la pigmentation est due exclusivement à l'ocre rouge. »

Cette citation donne une idée de l'insuffisance des moyens analytiques disponibles dans le passé et nous ne sommes qu'à 50 années de distance.

Comme Vincenzo Sica le démontre, ce n'est que par exclusion qu'il fut possible d'arriver à une conclusion. En dépit de cela, la plupart des résultats obtenus se sont alors révélés exacts. Ils ont été confirmés par les techniques modernes d'analyses telles que la spectrométrie d'absorption atomique. Aujourd'hui, il est possible d'obtenir rapidement des informations sûres pour définir avec précision la palette utilisée par Michel-Ange et déterminer l'éventuel usage de pigments différents lors des restaurations et des remaniements effectués au cours des siècles.

La rénovation des œuvres d'art représente un voyage sans frontières qui aurait nécessité une présentation encyclopédique, et dont pour l'instant, je ne citerai que trois exemples :

— Ce n'est que quelques dizaines d'années après sa conclusion que fut restauré le chef-d'œuvre qui orne les voûtes de la chapelle Sixtine. L'intervention consista à appliquer un mélange à base de substances organiques connu sous le nom de « breuvage » dans le but de protéger les fresques de Michel-Ange, mais en réalité, l'intention louable se révéla être avec le temps une des causes de l'obscurcissement de l'œuvre.

Il a fallu en étudier la composition au moyen de chromatographes en phase liquide afin de choisir la technique la plus appropriée pour éliminer le « breuvage ».

— Le deuxième exemple concerne l'expérience sur les vases étrusques. La découverte archéologique de vaisselle brisée appartenant généralement aux ornements funéraires des tombes, a donné lieu, dans le passé, à des reconstitutions inexactes de la part des restaurateurs qui réunirent les fragments de différents objets.



L'erreur, justifiée par la cohérence des couleurs, des formes et des dessins, peut être aujourd'hui décelée en soumettant les fragments à une analyse thermogravimétrique, qui détermine avec exactitude la température à laquelle la matière a été cuite. Les moyens dont disposaient les céramistes étrusques ne leur permettaient sans doute pas de cuire toujours leurs vases exactement à la même température.

Aujourd'hui, l'analyse identifie les paramètres qui permettent d'authentifier les fragments provenant de la même opération de cuisson. C'est dans ces mêmes termes que se déroulent actuellement les recherches effectuées pour identifier les faux réalisés suivant des procédés inévitablement différents de ceux qui ont permis la création des originaux.

— Le dernier exemple de restauration est un des cas les plus célèbres de ces dernières années et concerne le cycle des fresques de la Chapelle Brancacci à Florence. Le C.N.R.S. a utilisé un spectrophotomètre pour acquérir, puis mémoriser sur ordinateur, plus de mille spectres de réflectance en plusieurs points des fresques.

Le spectromètre agit directement sur l'œuvre sans la détériorer. Le spectre est relevé sur une surface de neuf millimètres de diamètre et permet la détermination des pigments originaux, la typologie des substances devant être éliminée lors de la phase de nettoyage des fresques.

Ces spectres resteront à disposition en tant que documentation pour l'avenir. C'est là une des caractéristiques qui distinguent le travail de restauration d'aujourd'hui.

Peinte par Masolino et Masaccio entre 1424 et 1427, cette fresque représentant « Adam et Eve chassés du pa-

radis terrestre », est considérée comme l'une des plus célèbres représentations de la tradition chrétienne et occidentale, marquant de manière emblématique dans un même contexte chronologique et matériel, l'évolution des temps.

Masolino raconte dans sa fresque la situation idyllique d'un homme et d'une femme plongés dans un état de grâce, tandis que derrière menace l'ombre d'une pensée, d'une tentation insinuante.

Cette sensation dépend du contraste avec la scène peinte : Adam et Eve ont franchi le seuil de l'Eden et se dirigent vers ce monde où nous nous trouvons. Les corps ont perdu leur élégance longiligne ; Adam se cache le visage, celui d'Eve n'est plus qu'un masque tragique qui exprime la douleur du monde terrestre.

Lors de la période à cheval sur les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les deux représentations d'Adam et Eve avaient été jugées un peu trop « naturalistes ». Ces nus, qui n'avaient pas choqué les contemporains de Masolino et Masaccio, dérangèrent des siècles après, lorsque la sensibilité à l'égard du corps humain se fit plus tortueuse et maligne, intervenant même dans les œuvres d'art.

C'est ainsi que, probablement sur les ordres des carmes qui avaient entre temps dédié l'église à la Sainte Vierge, quelqu'un peignit à la détrempe quelques branches feuillues (inventant ainsi une espèce arborescente qui n'existe pas dans la nature), stratégiquement placées de façon à « vêtir » certaines parties du corps et malheureusement en grave discordance par rapport à l'équilibre et à la luminosité des fresques.

D'autre part, le geste d'Eve qui cherche à cacher son corps, exprimant ainsi pour la première fois la honte de la nudité et le sens de la pudeur, perdait par là même une partie de son impact sémantique...



Après avoir éliminé tous ces ajouts, la couleur des peintures a demandé elle aussi un long travail de nettoyage : la fumée des bougies, la pollution, le temps même avaient foncé et uniformisé les teintes. Il faut ajouter à ceci la couche de substance étalée sur les œuvres dans l'intention de les protéger, mais qui ne contribua qu'à les endommager, et pour laquelle il a fallu un procédé spécial afin d'éviter en l'enlevant d'ôter également la couleur sous-jacente.

Les fresques de la Chapelle Brancacci ont retrouvé leur splendeur, la luminosité voulue et pensée par Masolino et Masaccio.

Peut-être un jour quelqu'un pourra-t-il peindre le dernier chapitre de l'histoire : un homme et une femme se dépouillant de leurs vêtements et de leurs douleurs, à l'endroit même où ils furent chassés, de nouveau au sein de leur première dimension, le visage enfin rasséréné, n'ayant pas cependant effacé le souvenir du temps passé.

Adam et Eve du futur, finalement réadmis au cœur de l'Eden et ici fondateurs d'une troisième humanité, Adam et Eve empreints de maturité et d'énergie vitale. Ils resplendissent de la force et de la beauté de ceux qui, au terme d'un voyage millénaire, ont été les artisans de leur propre bonheur et de celui des générations futures.

La rénovation des œuvres d'art s'avère ainsi pour les scientifiques beaucoup plus qu'une expérience qui serait uniquement cognitive, mais qui constitue un voyage à travers les siècles de témoignages de sensibilité, de créativité, d'identités culturelles différentes, sur les chemins de la connaissance, mais aussi de l'émotion et de l'émerveillement, sur ces chemins où progresse inexorablement l'Aventure humaine.

Nous remercions vivement M. Mauro Matteini et Giancarlo Lanterna, de l'opificio delle Pietre Dure (Florence), Mauro Bacci du C.N.R.S. (Florence) qui ont autorisé à faire connaître leur documentation, base de notre exposé.



*LES GASPARIN*

*ADELE, LAURE, VALERIE, PAULINE ET EDITH,  
CINQ PORTRAITS DE FEMMES*

par Michelle PALLIER

D'origine Corse, les Gaspari, barbe noire, yeux fulgurants, devenus Gasparini, puis Gasparin, quittent Morgiglia, au sud de Bastia, à la suite d'une conjuration visant à libérer l'île de la domination gènoise. Ils s'installent à Pont-Saint-Esprit, puis à la suite de la mort de Thomas de Gasparin, Conventionnel, célèbre pour avoir fait adopter pendant le siège de Toulon le plan de Bonaparte, à Orange où ils vont faire souche.

En 1883, Orange élèvera une statue à la mémoire d'Adrien (1783-1852), fils aîné de Thomas, Pair de France, Préfet, Ministre, Membre de l'Institut, agronome distingué, très lié à son frère Auguste, Maire d'Orange, Député de la Drôme, qu'il ne cessera d'associer à sa gloire.

Cette communauté de pensée les conduira à épouser deux sœurs, Adèle et Laure de Daunant, de vieille famille nimoise. Elles vont être les aînées de ces femmes brillantes qui vont éclairer quatre générations d'une famille très unie, des femmes cultivées qui liront, qui seront musiciennes au-delà de l'art d'agrément, qui s'intéresseront à la politique et à la vie de leur temps, qui joueront un rôle social, témoignant de leur foi réformée, mais qui auront aussi un amour profond de la nature.

Elles vont habiter Paris, rue de Lille, rue de Grenelle ou rue de Courcelles, mais elles resteront attachées à leur terroir, Lacoïnte près d'Orange pour Laure, Valleyres

près de Lausanne pour Valérie, Pomeyrol près de Saint-Rémy pour Pauline et sa fille Edith, la dernière des Gasparin.

Nous les connaissons par les correspondances échangées avec leur famille ou leurs amis : François Guizot qui va correspondre pendant trente-six ans avec Laure et qui marquera beaucoup d'intérêt pour Adèle, Valérie et Pauline, Frédéric Mistral qui dédiera un chant de « Nerto » à Pauline.

L'aînée, Adèle, née en 1784, est la plus discrète. Son portrait en demi-teinte, est son reflet fidèle. Elle épouse Adrien en 1809 et sera une parfaite femme de Préfet, à Grenoble, où elle accueille souvent sa mère, Madame de Daunant, née Meynier de Salinelles, à Lyon, où elle ne cesse de chercher à améliorer le sort des plus pauvres, créant six asiles pour la petite enfance. D'après son frère Parédès, peu de vies ont été mieux remplies que la sienne. Douée d'une admirable hauteur de vues et d'une volonté peu commune, elle tend sans cesse vers ce qu'elle croit être le bien. Elle meurt en 1834 à Orange d'une congestion cérébrale. Deux ans après sa mort, Adrien devient Ministre de l'Intérieur et c'est sa sœur Laure qui tiendra sa maison.

Laure, épouse d'Auguste de Gasparin, est connue par sa bonté envers les membres de sa famille et l'attachement qui la lie à Guizot. Celui-ci va lui écrire presque quotidiennement de 1838 à 1864, année de sa mort. Il ne conservera pas ses lettres, à sa demande. Une des raisons invoquées : elle écrivait fort mal : « Quand vous m'écrivez avec de l'eau sur du papier pelure d'oignon, il faut que je rétablisse, que je reconstruise vos mots et vos phrases, comme M. Cuvier reconstruisait les paléothériens et les mastodontes avec une phalange d'un doigt ou l'os d'une mâchoire. » Mais cela ne le découragera pas.



Tout en cultivant à Lacointe ses patates, ses aubergines, ses melons, en élevant des vers à soie et en préparant de la pâte de coings, Laure, qui est pour Guizot « un miroir du très bon public, celui qui est gouverné par les sentiments », lit régulièrement les journaux, L'Assemblée Nationale (fondé en 1848), Les Débats, La Revue des Deux-Mondes, mais aussi les classiques latins dans la traduction de Panckouke, Les Mémoires de la Princesse Palatine, Les Lettres du Président de Brosses et aussi Madame Bovary, que Guizot lui envoie quand elle prend les eaux à Lamalou. Elle commente avec lui l'actualité nationale et internationale et le tient au courant de ce qu'elle entend « avec sagacité ». « Vous êtes une excellente et belle âme », lui écrit-il.

Elle meurt en 1864 à Orange, sans descendance. Mais elle se sera occupée avec affection des fils d'Adèle, Agénor et Paul.

Agénor, qui mène une carrière politique dans le sillage de son père, Adrien, épouse en 1837, une genevoise, Valérie Boissier. C'est un mariage d'amour. Le visage irrégulier, piqué de tâches de rousseur, mais avec de jolis yeux bruns, la taille bien prise, elle a l'âme ardente d'un chevalier, confessant ouvertement ce qui l'anime : *sa foi* : au cri de « la Bible, rien que la Bible, toute la Bible », elle fonde une Eglise Evangélique Libre — *son mari*, qu'elle appelle « son Unique », auquel elle n'imagine pas de survivre : « une seule solution pour les veuves : le bûcher » — *la musique* : elle sera l'élève de Litz et trouvera la musique de Wagner plus puissante que l'océan de Victor Hugo — *sa passion de la Vérité* : « on me réduirait en poussière, cette poussière la crierait » — *son œuvre littéraire* abondante, ardente, passionnée comme elle. Entr'autres, « Le Mariage au Point de Vue Chré-

tien », « Des Corporations Monastiques au sein du Protestantisme » où elle refusa sans appel l'institution de diaconesses, ce qui aura pour conséquence de retarder l'expansion de l'Œuvre des diaconesses de Reuilly.

Elle crée la première Ecole d'Infirmières du monde, en 1859 : l'Ecole de Garde-Malades à Lausanne, qui deviendra « La Source » et s'associe, après Solférino à l'œuvre d'Henri Dunant. Ecologiste avant l'heure, elle crie son amour d'une nature intacte. Elle correspond avec la Reine Elizabeth de Roumanie, Pierre Loti, elle meurt en disant « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ».

Pauline est la nièce de Laure et Adèle de Daunant, fille de leur frère Parédès. Elle épouse, avec la bénédiction de Valérie, Augustin de Gasparin, petit-fils d'Adèle et d'Adrien : « Si cela lui est bon, que le désir de son cœur lui soit accordé. Alors, quelle fournaise ! »

Pauline, née en 1846 à Nîmes, est parée de toutes les grâces. Blonde et fine, avec une ravissante et élégante silhouette, elle est vive et spontanée. D'après ses familiers, personne ne possède comme elle le don de mettre de l'huile dans les rouages et d'alimenter une conversation. Elle aime beaucoup recevoir, Quai de la Fontaine, à Nîmes ou au Château de Pomeyrol, à Saint-Etienne-du-Grès, aller au théâtre et voyager. Chez sa cousine Adèle Dumas, elle fait la connaissance de Mistral qui, sous le charme, viendra souvent à Pomeyrol. Il lui écrit avec beaucoup de déférence et lui dédie le Chant VI de « Nerto », L'Ange. Elle en sera très flattée et le remerciera en termes dithyrambiques : « Nerto est un vrai joyau... » « Ah ! Que vous êtes heureux d'avoir du génie ! ».

Elle prend une part active aux œuvres diaconales nimoises et à la création de l'Ecole d'Infirmières de la Maison de Santé Protestante. Elle meurt en 1915 à Pomey-



rol, laissant deux enfants Edith et Jean, morts sans descendance.

Edith est la dernière des Gasparin, et non la moins remarquable. Elle naît en 1875 à Nîmes et fait rapidement preuve de beaucoup de caractère. A 14 ans, elle est plus grande que sa mère, elle a une voix superbe et surtout, personne ne peut l'arracher à sa « folie de lecture ». Elle se promène à Pomeyrol en lisant Bossuet et Montesquieu, dont elle fait des folies, avant de les remplacer par d'Annunzio et le Sâr Peladan, pour lequel elle nourrira une grande passion. A Paris, elle suivra ses conférences sur Léonard (de Vinci), tout en assistant clandestinement à des cours sur les rapports de la volupté et de la musique. Elle organise des lunch littéraires avec Elémir Bourges, Barbey d'Aurevilly, Mallarmé. Elle court de Rome, où elle est suspendue aux lèvres d'Angelo de Gubernatis, littérateur à la mode, à Florence, où la reçoit Bernard Berenson ; elle vole d'une exposition du Tintoretto à Venise à la ville Rotonda à Vicence. Elle visite l'Égypte, l'Inde, la Grèce, « Patrie suprême de mon âme » avec Lacretelle. Très liée avec Eva Chamberlain, la fille préférée de Wagner et de Cosima, elle écoute Wagner sur toutes les scènes lyriques d'Europe, mais abandonne Bayreuth quand après la mort de Siegfried Wagner, « Parsifal » n'est plus dirigé que par des chefs de second ordre. Son style est très lyrique. Elle excelle dans la description des fleurs, des paysages et même des cadeaux qu'elle reçoit : en esthète, elle évoque « la couleur rembranesque d'un thé de Ceylan ».

Chaque soir, elle s'endort en regardant la reproduction d'un chef-d'œuvre grec, italien ou hindou. Elle lèguera l'héritage des Gasparin au musée d'Orange et mourra à Rome en 1967, rêvant aux fleurs d'amandier de ses doux après-midi de jeunesse. *Tempi passati...*

## LE PATRIMOINE DE PIERRE SECHE DU GARD

---

### *CONNAISSANCE DU PATRIMOINE - INTRODUCTION*

La connaissance, la gestion et la mise en valeur d'un patrimoine quel qu'il soit commence d'abord par la connaissance de sa grandeur, de son volume et de tous ses éléments jusque dans les plus petits détails. En un mot le patrimoine n'a de valeur que si on connaît parfaitement sa situation et son importance sur le terrain, sa valeur artistique ou pédagogique.

C'est le travail de recensement qui doit être à la base de toute étude du patrimoine. Si l'on ne connaît pas sa valeur, rien ne peut se réaliser.

Dans le cas du patrimoine de pierre sèche, une recherche par la mémoire et une fouille systématique du territoire sont nécessaires. La participation des plus anciens habitants des lieux, ainsi que celle des associations de terrain telles celles des chasseurs et des marcheurs, ne peut que faciliter la prospection et la découverte de certains édifices abandonnés depuis des dizaines d'années. La participation de toute la population paraît indispensable pour réaliser un tableau assez exhaustif. Les écrits les plus anciens doivent être consultés afin d'établir des comparaisons avec l'état actuel.

### *RECENSEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU GARD*

Le département du Gard d'une superficie de 5 848 km<sup>2</sup> compte 353 communes (Larousse 1980). Hormis les 11 communes situées en zone de marécage ou de costière qui forment le littoral méditerranéen, toutes les



communes du département contiennent des éléments en pierre sèche plus ou moins importants. Si certaines, en petit nombre, ne possèdent pas d'édifices ou de bâtiments elles n'en ont pas moins des murs de clôture, de soutènement ou autres. Toutes les autres sont pourvues de constructions diverses qui attestent un travail de défrichage et de culture très important échelonné sur plus de trois siècles et qui a mobilisé des générations de travailleurs.

Actuellement 64 communes ont réalisé ou réalisent le recensement de leurs édifices en pierre sèche.

---

## METHODE DE PROSPECTION ET DE RECENSEMENT

### *PREPARATION A LA RECHERCHE*

La recherche des édifices commence par l'étude des cartes I.G.N., des plans cadastraux, des cartes agronomiques (quand elles existent) et parfois les photos aériennes mais très rarement. La végétation gêne la visibilité et la situation de certains édifices inclus dans des murs n'est pas facile à déceler. Il est indispensable de s'adjoindre les services d'une personne connaissant parfaitement les lieux. Les anciens et premiers écrits doivent être lus et étudiés (Gimon 1923).

L'étude et la situation des chemins par rapport à l'agglomération est la première approche. C'est par ces accès que nous allons définir et atteindre les sites à pierre sèche probables. Une fois ces lieux et chemins connus et matérialisés sur les plans cadastraux une tactique d'intervention sur le terrain est adoptée en fonction du relief et des difficultés d'accès.

## *PROSPECTION SUR LE TERRAIN*

La prospection sur le terrain en zone rurale semble assez facile car la pierre sèche se trouve en milieu anciennement cultivé, un milieu abandonné depuis le début du siècle et surtout depuis l'hiver 1956 où un terrible gel a ravagé les oliviers, dernière culture de garrigue. En outre, les propriétaires d'enclos s'opposent rarement à une visite de leur domaine. La végétation naturelle n'a pas repris ses droits et les enclos vraiment envahis et impénétrables, abandonnés depuis très longtemps, ne représentent que 10 % de la surface de garrigue. En milieu urbain, comme sur la commune de Nîmes où tous les enclos sont ceints de murs et clos de portes fermant à clef, il devient plus difficile de répertorier le capital pierre sèche. Il faut faire du porte à porte et attendre le bon vouloir des habitants.

## *CE QUE L'ON TROUVE SUR LE TERRAIN*

Sur le terrain toutes les indications utiles à une étude sérieuse doivent être consignées sur le plan cadastral ou sur un fichier existant ou créé par le groupe de travail.

### *Les voies d'accès*

C'est ainsi que les chemins peuvent être classés par leur importance ou par leur délimitation par des murs de soutènement en spécifiant leur style et leur hauteur. Toutes les routes anciennes sont réalisées en pierre sèche et méritent une étude (Roustan 1995).

### *Les murs*

Les murs de délimitation des parcelles ne sont pas tous en pierre sèche mais les parcelles qui en sont pour-



vues doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les murs présentent une grande variété de forme et d'architecture qu'il est indispensable de signaler et de noter. Ces murs font aussi partie de l'étude des enclos et des champs, de leurs formes par rapport aux courbes de niveau, à la nature du sol (Marcelin 1956). Certaines parcelles cadastrales peuvent être divisées en plusieurs enclos par des murs en pierre sèche. L'appareillage de pierre peut être très varié et différent dans une même parcelle suivant la nature du sous-sol. Il peut aussi varier de la base au sommet d'une colline dans un même chemin. Ces murs peuvent contenir des niches à usage de dépôt, de réserve à outils ou de petit monument religieux genre oratoire ou autel votif utilisés au temps des rogations (Roustan 1996, 1997). Pour accéder d'un étage à l'autre dans certains murs étaient fixées des pierres dépassantes qui formaient des escaliers. Au pied des murs étaient disposées avant la construction de ce dernier, des pierres appelées « cadastrales ». Ces pierres plantées profondément dans le sol, sont autant de bornes délimitant la parcelle à la prise de possession. Lors du défrichement, des murs ont été construits, puis doublés de part et d'autre à chaque dérochement par chacun des propriétaires de telle manière que ces murs sont devenus des clapiers de plusieurs mètres d'épaisseur. Au fil des temps et des diverses divisions et remembrements ces murs, d'une épaisseur considérable, sont devenus des chemins de pénétration appelés « chemins de clapier ». Ces murs représentent généralement le maillage cadastral d'un territoire.

Les murs de soutènement qui établissent les étages de culture doivent aussi faire l'objet d'une visite minutieuse. Leur mode de construction très différent des autres murs ne doit pas échapper à l'attention des chercheurs.

### *Les enclos*

Les enclos doivent être étudiés par leurs formes et leur contenu. Leur forme délimitée par des murs n'est pas forcément due au relief ou à la nature du sol et du sous-sol. Il s'agit peut-être d'une orientation recherchée par rapport à la culture envisagée. Le végétal actuel mais surtout l'ancien doit entrer dans la signalisation de l'état. C'est grâce à ces renseignements que l'on pourra faire l'inventaire de la culture d'un territoire, d'une commune.

Chaque enclos doit être minutieusement fouillé afin de connaître toutes les particularités qu'il convient. Ces dernières peuvent être très diverses : les constructions peuvent être des capitelles, des abris de paille (Roustan 1996), des récupérateurs d'eau de pluie et leurs ruisseaux (pierrées) (Roustan 1996, Flory 1992), des abris de ruche (Roustan 1996), des garennes ou pièges à gibiers (Roustan 1990), des passages à gibier (passiera) ou à eau (chantepleure), des escaliers, des ponts (Gory & Thurin 1997).

### *Les constructions*

Toute construction doit être explorée, mesurée, photographiée. Leur orientation et leur situation cadastrale doit être signalée sur le croquis et sur le plan. Le mode de construction avec des détails sur l'appareillage des pierres doit être observé et noté. L'intérieur est très souvent porteur de nombreux éléments personnalisés. La disposition des aménagements les inscriptions ou gravures qu'il contient seront autant de renseignements nécessaires à la description de l'édifice et à la rédaction de son histoire. Il n'y a pas deux constructions identiques. Les niches ouvertes ou fermées, les récupérateurs d'eau, les cheminées, les bancs, les lucarnes et meurtrières à gibier, les linteaux, les galetas, les cuvons à récolte sont autant d'éléments qu'il sera indispensable d'observer, d'étudier et de noter sur les fiches d'inventaire.



## *DIFFERENTS MODELES DE FICHE*

Plusieurs fiches ont été mises en circulation pour la prospection sur le terrain. Nous en présentons quelques-unes en annexe.

## *RESULTAT DU DEPARTEMENT*

### *Les chiffres*

Le résultat des nombreuses prospections est édifiant. A ce jour 65 communes réalisent ou ont réalisé l'inventaire de leur patrimoine de pierre sèche. La publication des résultats totaux ou partiels est faite dans 33 communes soit par les communes, soit par des associations loi 1901, soit par des auteurs privés et 27 documents ont été déposés au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes qui centralise les données pour ne pas perdre l'information. Ainsi 2 001 capitelles ou édifices en pierre sèche sont fichés, dessinés et photographiés.

### *Le matériau*

Trois matériaux majeurs ont permis la construction de la pierre sèche dans le département du Gard : le calcaire en grande majorité rencontré sur l'ensemble du territoire, le schiste en basse Cévenne et le granit.

### *L'architecture*

La prospection dans toutes ces communes réparties sur l'ensemble du département a permis de découvrir et de répertorier au moins trois types de construction :

1°) au nord du département en basse Cévenne, construites en schiste en granit ou en calcaire des constructions qui peuvent ressembler à celles de la région nimoise mais dont la voûte est différente. Le clivage naturel du matériau permettant l'extraction (extirper) de grandes

dalles fines mais résistantes a fait que l'on a pu réaliser des voûtes à cinq ou six niveaux,

2°) la région de Sommières qui a vu ses constructions d'abord petites, basses, encastrées dans les murs, devenir des cabanes à base carrée, aux murs en fruit avec façades trapézoïdales dont le toit est surmonté d'une tourelle ronde très décorative. Les pierres ont été taillées. Une seule voûte a été construite, celle de l'intérieur,

3°) la région d'Uzès où les capitelles sont très grandes et sont passées de la forme ronde tronquée bâtie en pierres à tout venant, à celle de carrée, pointue, bâtie en pierres taillées. Dans les deux formes il existe deux voûtes l'une interne, l'autre externe,

4°) la région de Nîmes où plusieurs formes de capitelle existent. C'est d'abord la capitelle cuve outil de travail qui permettait de mettre la récolte en réserve avant de la transporter sur le site de transformation. Puis arrive la capitelle abri à base carrée soit petite et incluse dans un mur soit grande et suffisamment aménagée pour y vivre quelques jours. Entre les deux, naissent les capitelles citernes et tous les abris pouvant récupérer les eaux de pluie. Toutes les capitelles de la région nimoise n'ont qu'une voûte interne.

### *LA PIERRE SECHE A NIMES*

La commune de Nîmes s'étend sur 16 185 hectares dont 10 000 de garrigue. Jusqu'à l'arrivée du phylloxera (1870) cette garrigue était presque entièrement cultivée en vignes et oliviers. De nombreux défrichements échelonnés sur plus de trois siècles avaient transformé les collines qui ceinturent la ville au nord, à l'est, à l'ouest, en un immense puzzle de pièces cultivées de 10 000 parcelles. Ces 10 000 enclos tous ceints de pierre sèche repré-



sentent encore de nos jours 2 500 kilomètres de murs (Fabre & Pey 1991).

L'étude de la pierre sèche et son recensement sur la commune de Nîmes datent certainement du début du siècle (Gimon 1923), mais les preuves que nous en avons datent des années trente. En effet dès 1934 M. Louis, membre de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard entreprend un recensement sur la commune de Nîmes et le département du Gard. Il crée une fiche où figurent le nom de la commune (Nîmes), le lieu-dit (Vacquerolles), le propriétaire (mas de Guiraudon), l'auteur de la fiche et de la photo (Louis), le numéro de la fiche (102), la date (20 août 1934) et la photo.

Ensuite en 1941 Marcelin publiera une étude dans le bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard sur la garrigue et les capitelles, où il décrira les différentes formes de construction de ces dernières après des observations de terrain (Marcelin 1972). Il passera le flambeau à Artigue qui continuera le recensement pour un travail personnel et confidentiel. Entre temps un inventaire sera dressé par Raulet sur la future zone artisanale et industrielle de Saint-Césaire, la Z.U.P. nord et de la commune de Uchaud sous la conduite du Musée archéologique de Nîmes. De 1950 à 1985 plusieurs opérations de sauvetage suivies de stages d'initiation sensibilisent la population au sauvetage de ce patrimoine (Artigue, Centre d'Etude de Recherche sur l'Architecture Rurale 1980). Dans le même temps sortent des articles de journaux et des publications dont le but est d'informer toute la population mais qui n'apportent pas l'impact souhaité (Longuet 1972, Roustan 1979, 1983).

*SEANCE DU VENDREDI 5 MAI 1998*

En l'absence de M<sup>me</sup> Janine Reinaud et de M. Paul Maubon, c'est Mgr Robert Dalverny qui préside cette réunion.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, M. le docteur Lucien Simon, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Paul Maubon.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.



### *Invitations*

- A la cérémonie de «Réconciliation des mémoires», à la cathédrale de Nîmes le jeudi 23 avril à 18 h 30.
- Au colloque Mallarmé-Valéry, organisé par l'Université Paul Valéry les 23 et 24 avril à Montpellier.
- A la conférence donnée par M. Jandot sur le thème « Géostratégie au Kosovo » le mardi 28 avril au site Vauban.
- A la rencontre avec M<sup>me</sup> Yamina Benguigui, écrivain, le 29 avril à 17 h au club de la Presse à Nîmes.
- Au colloque « l'Homme et la création » organisé par l'Académie de Lascours, le samedi 16 mai à Laudun.
- A la fête de la Vigne le 23 mai à Cabrières, organisée par notre confrère Alain Nicolas.
- Au vernissage de l'exposition de la Société artistique des PTT du Gard, le 7 mai à 18 h 30 à la galerie Jules Salles.
- Aux débats de critiques littéraires organisés par le Centre Régional des Lettres à Montpellier le 13 mai à 18 h 30.
- La conférence donnée par Mgr Dalverny le 16 mai à 16 h à la cathédrale de Nîmes, organisée par le comité d'Art chrétien.

### *La Vie de notre Compagnie*

- L'état de santé du fils de M<sup>me</sup> Hélène Fage-Galtier ne lui permet pas de présenter sa communication le 15 mai prochain.
- Notre confrère le colonel Mialhe a été élevé au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.
- Notre confrère M<sup>me</sup> Hélène Deronne a eu la douleur de perdre son père, les obsèques ont eu lieu à Niort

le 21 avril 1998. Nous renouvelons à M<sup>me</sup> Deronne l'expression de nos condoléances.

*Ordre du jour de la séance administrative*

1. — *Compte rendu financier par M. Costabel.*

Ce document est distribué à tous les membres de notre Compagnie, c'est une étude sérieuse et minutieuse de nos biens, et surtout de nos possibilités, limitées du fait de la disparition des ressources provenant de la fin de la location principale de l'hôtel Davé, et en second lieu de la continuelle diminution des taux d'intérêt, partie importante de nos revenus.

Après avoir reçu les félicitations et les remerciements du président, ce budget est adopté à l'unanimité.

2. — *Intervention de M<sup>lle</sup> Viala, responsable de la commission des programmes.*

M<sup>lle</sup> Viala a beaucoup de mérite d'établir un programme pour le trimestre à venir, tenant compte des désirs des divers intervenants et encore, et plus souvent, des modifications de dernière heure.

Ce programme sera diffusé dès que l'accord de chacun aura été obtenu.

M<sup>lle</sup> Viala regrette de ne pas avoir reçu plus de réponses à la demande déjà faite relative à une visite au Camp de César. Sa proposition est adoptée et la date du 7 octobre est retenue, un déjeuner étant prévu sur place, nous avons deux confrères, MM. Goury et Mialhe qui prendront toutes dispositions utiles en accord avec notre Compagnie, et M<sup>lle</sup> Viala.

*Concert à la cathédrale*

Notre confrère M. Laval propose d'organiser un concert d'orgues à la cathédrale. Mgr Dalverny inter-



vient ; faut-il un concert privé réservé à notre Compagnie, ou une manifestation plus importante ? Ce dossier est laissé à l'initiative de la Commission du programme.

*Ecole de musique*

Notre confrère M. Dervieux nous invite à participer à une leçon ; accord complet de notre Compagnie. La date du mercredi 17 juin à 15 h 45 serait retenue. Attendre confirmation de la Commission du programme.

3. — *Intervention de M. Jallatte.*

Il regrette que la bibliothèque de l'Académie très riche en volumes ne soit pas plus fréquentée. Il insiste auprès de nos confrères afin de recevoir de nombreuses visites, studieuses bien entendu.

Notre confrère le docteur Gouget accepte de faire partie de la Commission de la bibliothèque.

4. — *Secrétaire perpétuel.*

— Locaux du second étage : lecture est donnée de la lettre du maire de Nîmes relative à la mise en place d'étagères dans ces locaux.

— Hôtel Davé : aucune solution pratique n'ayant pu intervenir à ce jour ; il est demandé à M. Costabel et M. Chausse, avec l'intervention de M. Ausset de prendre contact avec M. Barnier et lui donner mandat.

— Chauffage du second étage : ce problème est à l'ordre du jour depuis des mois. Une étude va être faite afin qu'un chauffage soit installé ; ce dossier est confié à MM. Costabel et Chausse.

— M. Valade intervient en vue d'obtenir une sonorisation de notre salle de réunion. Il s'agit d'une nouvelle dépense non prévue actuellement.

— *Réception de deux membres non résidants* : il apparaît nécessaire d'accueillir nos deux confrères ; M<sup>me</sup>

Viala prendra contact avec eux. Il est certain que si la présence de M. Contestin est relativement facile à obtenir, il n'en sera peut-être pas de même pour M. Gaillard.

— Le secrétaire perpétuel fait connaître que Monsieur le Préfet désire recevoir notre Compagnie.

La séance est levée à 18 heures.



*SEANCE DU VENDREDI 15 MAI 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Renaud Lavie, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M<sup>me</sup> Chrisitane Lassalle, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. André Costabel, M. Gilles Dervieux, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Daniel-J. Valade.

Lecture est donnée par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la précédente séance, il est adopté à l'unanimité.

### *Informations*

— Nous avons reçu le programme de la FNAC de mai 1998 - du Conseil général du Gard organisant la seconde édition de « Mai d'Oc ».

— De M. Puech adjoint à la jeunesse, le programme du week-end des jeunes talents.

— Le programme de la session d'histoire religieuse à Fanjeaux du 13 au 16 juillet 1998.

— Colloque le 16 mai sur l'Edit de Nantes, dans le cadre des « Mardis universitaires » de Vauban.

— Conférence de M. le pasteur Grossi le 23 mai à 16 h, organisée par la Société d'histoire du Protestantisme. « L'apologétique protestante pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle ».

— Un ouvrage vient de paraître de M. Hinnen : « A propos de Villevielle ».

### *Candidature*

L'ordre du jour appelle la présentation d'une candidature de membre résidant, au fauteuil de M. Larmat, élu membre honoraire.

Le secrétaire perpétuel indique que la candidature de M. Audisio est présentée avec comme parrains M<sup>me</sup> Lassalle, M. Debant et M. Fabre.

Cette candidature fera l'objet d'une inscription sur le registre, le vote devant intervenir le 19 juin 1998.

### *Hommages*

De M. Doria, correspondant *Sur la ville de Nîmes.*

De M. Louis Ludrin *118 fables.*



*Communications*

M<sup>me</sup> Reinaud donne la parole à M. Maubon qui doit traiter d'un problème lié à une récente actualité *A propos de l'affaire des chevaux de Camargue*.

Notre confrère analyse cette question en qualité de spécialiste de la santé des animaux, mais adresse quelques critiques aux médias, qui selon lui, ont démesurément grossi cette affaire, sans connaître les vraies raisons qui étaient à l'origine du mauvais état des animaux.

Notre confrère est remercié par la présidente après diverses interventions.

En second lieu, il appartient à M<sup>me</sup> Viala d'aborder un sujet tout à fait différent : « Une curieuse tragédie provençale du XVIII<sup>e</sup> siècle « La reine Esther » écrite par des rabbins.

Notre confrère charme son auditoire et met en évidence l'importance et la valeur de notre bibliothèque, précisant en effet que c'est en effectuant diverses recherches qu'elle a eu le plaisir de découvrir cet ouvrage.

Vont intervenir MM. Simon, Jallatte et Grossi.

M<sup>me</sup> Viala est applaudie par tous nos confrères et reçoit les félicitations de la présidente.

La séance est levée à 18 h 10.

## L'AFFAIRE DES CHEVAUX DE CAMARGUE

ou

Comment à partir d'un événement, regrettable certes, mais banal, la mort de chevaux sur leur pâturage, aboutir à une affaire, dans toutes les acceptions du terme :

- Affaire d'honneur pour le propriétaire-éleveur frappé d'indignité locale
- Affaire d'état puisque l'état s'en est mêlé
- Affaire juridique qui fera l'objet d'un débat judiciaire

Tous les ingrédients nécessaires se sont trouvés rassemblés, en cette fin d'année 1997, lorsque l'affaire éclate :

- Des victimes : les chevaux Camargue
- Un présumé coupable : le propriétaire, mais aussi
- Des zones d'ombre
- Une possibilité d'erreur
- Une orchestration puissante
- Un renversement de situation et sans doute une part d'injustice

Instruisons donc le dossier *avec le rappel des faits* qui sera présenté selon 2 versions :



*I. — La version officielle abondamment répandue.*

Mi-décembre 1997, un hélicoptère survolant une zone marécageuse, en limite des territoires d'Aigues-Mortes et de Saint-Laurent-d'Aigouze, aperçoit un ou des cadavres de chevaux. Le maire de Saint-Laurent et la gendarmerie prévenus, dépêchent sur les lieux le garde champêtre et des éleveurs voisins, qui confirment la présence de cadavres dans les fossés, et s'inquiètent de la pollution des eaux pour leur propre pacage.

Le maire alerte aussitôt la Préfecture ainsi que la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

Ceux-ci, enjoignent au propriétaire d'affourager les animaux, en liberté sur 70 ha partiellement inondés.

Le propriétaire, septuagénaire avancé, et sorti depuis peu de l'hôpital de Montpellier où il avait été soigné pour traumatisme crânien, tarde quelque peu à se plier aux injonctions de l'Administration, puis finit par s'y résoudre et fait distribuer de la luzerne à ses chevaux.

Malgré ce, de nouveaux cas de mortalité sont à déplorer, constatés par les services qui exercent dès lors une surveillance quotidienne.

Pendant ce temps, le maire de Saint-Laurent mande sur les lieux, un vétérinaire voisin autre que le vétérinaire traitant de l'élevage, avec mission d'euthanasier un poulain qui présente une fracture ouverte.

Cette jeune personne, s'acquitte de cette tâche, assurément pénible pour elle, qui anime une association de défense des animaux, et sur sa lancée, constatant l'état préagonique d'une pouliche, elle l'euthanasie également, avant l'intervention du vétérinaire traitant prévue pour le lendemain.

Et les chevaux, malgré la distribution de foin, meurent toujours ; on déplorera une vingtaine de pertes lors de l'inventaire final soit le quart de l'effectif.

Les faits ci-dessus, colportés par le garde champêtre, n'échappent pas à la presse qui interviewe le vétérinaire praticien.

Avec la publication de cette interview, l'affaire monte en puissance, défraye la chronique, et éclate au grand jour, lors d'une émission de FR3 et la publication de l'article du "Midi Libre" du dimanche 28 décembre 1997 sous le titre :

"Sept carcasses parmi 80 chevaux privés de soins. Une enquête est ouverte pour abandon et mauvais traitements".

Les agences de presse, nationale et internationale diffusent la nouvelle. L'émotion est à son comble.

Inquiète des proportions prises par l'événement qui éclabousse la région, et interrogée par Paris, la Préfecture publie un arrêté : "autorisant les services vétérinaires à pénétrer dans une manade privée, et autorisant les services de la protection des chevaux à nourrir, abreuver, et soigner la horde (notons le terme !) d'une centaine de Camargue, dont certains sont actuellement dans un état d'épuisement qui pourrait entraîner leur abattage".

(Voir "Midi Libre" du 30 décembre 1997).

"Horde" mot d'origine mongole s'applique à la cour du roi et, au sens figuré, est une troupe indisciplinée et malfaisante. Première imprécision péjorative, mais la seconde, plus grave, réside dans la façon ou les moyens de sauver les animaux, envisageant même comme ultime solution l'abattage, soin radical s'il en est.

Et le 31 décembre par une pluie battante et sous la bourrasque, le paroxysme est atteint sur les lieux de l'élevage.

De nombreuses voitures, et camions sont stationnés sur la route départementale. Environ une centaine de personnes, se pressent à la barrière de l'élevage, dès



9 h du matin, averties, par je ne sais quel téléphone arabe, que les mesures édictées allaient être mises en pratique.

Parmi les présents, le Directeur des Services Vétérinaires, les voisins, la presse au grand complet, les représentants des Associations de défense des Animaux, les gendarmes venus entendre le propriétaire tiré du lit où il était grippé, des gens de bonne volonté venus prêter main forte, des curieux, des badauds, des acheteurs de chevaux flairant la bonne affaire et venus à la curée, et deux amis du propriétaire. Ceux-ci indignés par le caractère excessif du réquisitoire, intrigués par le côté invraisemblable de la situation étaient quelque peu sceptiques.

En effet la photographie illustrant l'article du 28 décembre du "Midi Libre" leur avait mis la puce à l'oreille. Les détails paraissaient en opposition avec l'outrance du texte.

On y voit un troupeau paisible en train de brouter, petites taches sombres des poulains, près des taches blanches des juments. Ce tableau digne des paysagistes anglais n'avait rien d'apocalyptique.

Lors de la visite des animaux, leur bon état général fut constaté. La totalité du foin distribué n'était pas consommée.

Alors les éleveurs compétents présents, jugèrent sans doute l'émotion excessive, les mesures administratives inopérantes, et convinrent qu'il était temps de calmer les esprits.

L'un d'entre eux, éleveur local de grande expérience, qu'il faut féliciter et remercier ici publiquement, non seulement rallia le parti des amis de l'éleveur, mais encore offrit ses services.

Alors la mouche changea d'âne, et voici comment.

II. — *Deuxième version des faits, selon mon analyse personnelle, ou, la fin des gesticulations et place au pragmatisme.*

Au vu

- des difficultés pour capturer, voir approcher la manade de chevaux égayés au galop sur les 70 hectares,
- du bon état des animaux adultes et du surnombre de vieux mâles entiers,
- mais du triste état des poulains amaigris et faibles.

Compte tenu de la densité des crottins sur les levadons de superficie réduite, le doute s'amplifia quant à l'opportunité des mesures édictées, et quant à la suffisance du diagnostic initial. Je le cite, tel que rapporté par la presse : "Les bêtes sont presque toujours mortes d'épuisement, embourbées dans les fossés."

Certes il s'agit d'un constat plus que d'un diagnostic!

Mais quelles étaient la ou les causes de cet épuisement ?

Et le diagnostic de se dessiner ! Les conditions climatiques de l'automne très pluvieux et très doux, alliées à la surcharge saisonnière du pâturage, avaient provoqué une brusque multiplication des larves de vers, parasites intestinaux des chevaux, et une brutale infestation de leurs hôtes.

Le cycle sommaire de ces parasites est le suivant :

- Pontes des œufs hébergés par les chevaux dans les crottins.
- Éclosions des œufs qui donnent des larves, présentes sur l'herbe humide.
- Ingestion de ces larves avec l'herbe broutée !
- Transformation des larves en vers adultes, qui se fixent sur et à travers la muqueuse intestinale des équidés !



Le cycle est bouclé — schéma classique.

Les poulains, lors du sevrage qui intervient généralement à la fin de l'automne, sont les plus sensibles et les plus atteints par ces attaques vermineuses. Ils présentent des anémies, des diarrhées, un amaigrissement, souvent fatal.

Donc facteur déterminant le parasitisme.

Mais il existait dans le cas de Saint-Laurent-d'Aigouze, un facteur favorisant. C'est le comportement animal, l'ETHOLOGIE animale.

Dans la lutte pour la conquête de nourriture et par souci de préservation de leur harem, les mâles adultes avaient chassé les poulains, les avaient contraints à se sauver par les fossés toujours parallèles aux levées de terres. Anémiés par le parasitisme, incapables de se désengluer de la boue, les poulains dans leurs efforts pour se hisser sur les berges, avaient fini par mourir d'épuisement.

Il ne restait plus qu'à confirmer cette étiologie et ce diagnostic, par un examen coproscopique, qui, rapidement entrepris, confirma la gravité du parasitisme, et à mettre sur pied un plan d'action convenable, qui fut présenté à l'administration et accepté.

En priorité : aménager des parcs et des couloirs de contention afin de :

- 1/ Pouvoir approcher, immobiliser les chevaux
- 2/ Les vermifuger
- 3/ Séparer les poulains et les animaux les plus faibles, des adultes en bon état
- 4/ Eliminer les animaux improductifs, en surnombre.

Ce plan était cependant de réalisation difficile au vu du contexte :

*a/ Les lieux :*

70 hectares de terres basses, inondables, situés entre Vistre et Vidourle, sur cet ancien bras du Rhône qui jadis conduisait les eaux, jusqu'à l'étang de Mauguio et au port de Lunel.

Ce territoire d'un seul tenant est quadrillé de rou-bines, autrefois portées Robines sur les vieilles cartes, d'où sans doute robinet, d'écoulement des eaux, aménagées lors de l'exploitation de ces bonnes terres ; mais terres lourdes, très prenantes comme de la glu, recouvertes d'eau lors des fortes pluies, et qui interdisent tout accès aux véhicules non spécialisés.

*b/ Les chevaux :*

La race Camargue a toujours été considérée comme sauvage, du fait de ses conditions d'élevage en totale liberté, et des rares interventions de l'homme en sa faveur. Les seules opérations de marquage au feu, castration, etc. sont sources de mauvais souvenirs.

Implantée sur les terres de Camargue bien avant l'apparition des clôtures, la race locale a développé ses qualités de rusticité, grâce à la sélection naturelle.

Dans ces conditions de lutte pour la vie, chaque mâle adulte essaye de constituer son propre harem, et s'impose par des luttes que le film *Crin Blanc* a bien vulgarisées. Chaque troupe dispose en permanence d'un veilleur aux aguets, prête à prendre la fuite.

Voici pourquoi la capture et la contention de ces animaux sauvages, ne peuvent se réaliser que grâce à des gardians avertis et à des installations adaptées. Or, le paddock installé sur les lieux était délabré et totalement inutilisable.

*c/ L'leveur :*

Peu enclin à se séparer de ses animaux brutalement,



et jaloux de ses prérogatives, il donna son aval au plan, sous la pression conjuguée du Directeur Départemental de l'Agriculture et de ses amis, à qui il confia tous pouvoirs.

Finally, dans les quinze jours, le plan proposé fut réalisé et le calme revint, grâce aux conseils et à l'appui matériel de l'éleveur voisin, qui mobilisa ses gardians, son camion, et à l'aide de quelques bénévoles.

Et la mortalité cessa.

Les ventes des animaux en surnombre purent peu à peu se réaliser et le poids des carcasses constaté à l'abattoir témoigna avantageusement de l'état de ces chevaux.

Les juments ont retrouvé leur territoire et les naissances 1998 sont déjà nombreuses.

HAPPY END donc,

III. — *Mais quelles réflexions peut-on faire à propos de cette affaire ?*

*1/ Constater que la Camargue et les chevaux Camargue ne sont plus ce qu'ils étaient.*

Les clôtures et aménagements divers, le caractère lucratif de l'élevage, ont fait disparaître la sélection naturelle.

Sauf dans le cas qui nous occupe ! En effet, lors de l'inventaire de la manade, nous fûmes très surpris de constater que sur les 22 poulains survivants, à deux exceptions près, tous étaient de sexe femelle. Les jeunes mâles avaient fourni le gros contingent des victimes. La sélection naturelle est vraiment impitoyable ! N'est-ce pas le rôle de la civilisation que de la tempérer, que de l'adoucir ?

Actuellement, la race Camargue est surtout représentée par des sujets élevés dans des conditions d'élevage plus favorables que la mère nature. Son aire s'étend à la plaine, aux garrigues, hors des limites de la bouvine et jusqu'à l'étranger et sous le pont de Tancarville.

Malgré cette extension, elle est administrativement et paradoxalement classée «race en voie de disparition».

Ce classement permet aux éleveurs de juments inscrites sur le livre d'origine tenu par les haras, et identifiées, de toucher une subvention annuelle d'environ 1 000 F par tête, grâce aux largesses de la Communauté Economique Européenne et des contribuables que nous sommes.

Mais ce genre d'allocations familiales animales et le but lucratif de l'élevage ne vont-ils pas accélérer la dérive de la race, vers plus de format, de modèles, de tape à l'œil, au détriment de la rusticité ?

## *2/ Autres réflexions :*

L'affaire aurait-elle eu un tel retentissement si elle s'était produite en d'autres temps et en d'autres lieux ?

Certainement pas.

Durant la trêve des confiseurs, peu d'événements politiques, sociaux, économiques ou sportifs sont à signaler. Les élections 1998 étaient encore lointaines. La mort de chevaux de Camargue bien montée en épingle, fournit un sujet plus alléchant que n'importe quel marronnier !

D'autre part, au pied de la Tour de Constance où rien ne se passe, sans abrivado, ni bandido, le cheval Camargue est bien plus que l'humble monture du gardian dans le travail des taureaux ; il est aussi le cheval des amateurs, le partenaire indispensable de la fête, le figurant de toute manifestation folklorique.



Et la Camargue, autrefois *refugium peccatorum*, est aujourd'hui considérée avec respect, comme une terre au caractère sacré, avec un avant goût d'exotisme.

Camargue et cheval Camargue se vendent bien, même dans le domaine publicitaire, et la Compagnie des Salins du Midi ne s'y est pas trompée, qui dans sa publicité pour un vin local, sur la plus grande partie de l'affiche, a remplacé l'habituelle jolie fille, par un cheval de Camargue, bien présenté avec nom, marque à feu, cocarde et harnachement ; le tout au-dessus du slogan :

« En Camargue, la nature c'est toute une culture. »

*3/ Quel fût dans cette affaire, qui aurait dû rester dans le strict domaine de la pathologie vétérinaire, le rôle sinon la responsabilité des intervenants ?*

Le propriétaire éleveur mérite-t-il un tel procès ? D'être cité en justice pour abandon et mauvais traitement à animaux ?

Non, pour qui connaît son passé d'éleveur de moutons et de chevaux depuis plus de quarante ans. Outre la manade de Camargue, il a toujours élevé des chevaux de sang dont il offrait gracieusement la monte aux meilleurs cavaliers de la région.

Personnalité généreuse, proluxe, singulière, il ne faisait pas vraiment partie de ce milieu de la bouvine, et s'intéressait de moins en moins à ses Camargue, se fiant aux qualités d'adaptation de la race, laissant le corral de contention tomber en ruines, ne procédant plus à des ventes régulières de chevaux et surtout n'arrivant plus à faire exécuter ses ordres par le personnel. Il n'appliquait plus le proverbe espagnol : « L'œil du maître engraisse la jument. »

Négligeant certes, mais incapable d'abandon et de mauvais traitement à des chevaux, il lui reste à passer

les pouvoirs et à tirer les leçons de cette triste expérience, durant laquelle son personnel s'est avéré lui aussi défaillant.

A propos des autres intervenants, selon l'expression employée dans la cavalerie : « Messieurs, assurez vos chapeaux, nous allons charger ! ».

Charger les Services Administratifs qui croient régler un problème si spécifique, si Camarguais, par des arrêtés, qui auraient dû compléter la mission confiée au vétérinaire par l'exigence d'autopsies et d'examens coproscopiques, afin d'orienter, très tôt le diagnostic.

Charger surtout *la Presse* et ce à plusieurs titres !

- Est-ce le rôle de la presse que d'amplifier les émotions en titrant : « Manade de toutes les horreurs! ? »
- Est-ce le rôle de la presse que de crier à propos de l'éleveur « Haro sur le baudet », de le traiter d'éleveur indigne, sans s'attarder préalablement à la complexité des faits, allant directement aux conclusions ?

Selon le mot de Philippe Meyer, ce journalisme expéditif fait de l'intéressé, un « intimé » et ne lui laisse aucune chance.

- Est-ce le rôle de la presse que de pratiquer l'amalgame entre l'élevage de moutons et de chevaux, que de laisser entendre que celui-là est aussi négligé que celui-ci, que de suggérer qu'un bélier est mort pendu dans les branches basses d'un arbre du mas, alors que le bucrâne avait été placé là à dessein, pour être offert en cadeau après disséction ?
- Est-ce le rôle des médias que de tendre de plus en plus souvent aux vétérinaires et médecins, le piège de l'interview au mépris de la réserve déontologique ?



En revanche reconnaissons que la presse a permis la mobilisation, sans laquelle d'autres délaïs auraient certainement coûté la vie à d'autres poulains. Epargnons les journalistes victimes d'un système qu'ils sont prêts à condamner puisqu'on a annoncé qu'une grève devait avoir lieu sur "France 2", le 19 mai, contre la Direction de la chaîne qui céderait trop aux images « racolantes ».

Quant aux associations de défense, malgré leur dépôt de plainte, il faut louer leurs évidentes bonnes intentions, même si leurs actions, ou leurs réactions sont quelques peu intempestives. Elles se sont mobilisées pour assurer le placement inutile des chevaux, jusqu'à publier une liste de plus de cent personnes, susceptibles d'accueillir ou d'acheter les chevaux.

Souvent cette bonne volonté, dans la mouvance écologique, est teintée d'irréalisme et je pense à la camionnette présente la fameuse matinée, apportant des aliments d'urgence, si sophistiqués, qu'une fois distribués dans le pâturage, aucun cheval, n'en fit le moindre cas. La généreuse donatrice en fut très dépitée et quelque peu courroucée. Me vint alors en mémoire la boutade de Philippe Lamour « Oui à l'écologie, non aux écologistes. » En fait on constate, que notre civilisation urbaine, idolâtre d'autant plus les animaux, qu'elle s'est éloignée de leur milieu naturel, et des servitudes de leur élevage.

Plus réalistes furent le don et l'envoi, par une dame producteur de foin dans le Vaucluse, d'un camion de 23 tonnes de luzerne, immédiatement appréciée !

Ce mouvement de solidarité s'est manifesté aussi à travers tous les bénévoles qui ont participé à l'exécution du plan, tous les gardians qui en janvier ont galopé dans l'eau froide, ont évité dans les bousculades des opérations de triage, la charge des chevaux cherchant à tout prix à prendre la fuite.

En fait, la question fondamentale est celle-ci :

A-t-on le droit de blesser l'homme pour sauver l'animal ? et n'y a-t-il pas autour de nous d'autres causes qui mériteraient pareille mobilisation ?

Les associations de défense des animaux dont la plupart des membres ne connaissent ni les contraintes, ni les déceptions de l'élevage doivent-elles condamner un vrai éleveur ?

Lors du procès qui sera bientôt appelé, je ne sais si le cas de l'euthanasie comme moyen d'assistance aux animaux en péril sera évoquée ? Si l'Administration se verra reprocher son retard de diagnostic ? Si quelque belle âme évoquera la triste fin de ces charmants vers intestinaux, sauvagement massacrés par la guerre chimique que nous leur livrons par l'administration de vermifuges drastiques.

Pour ma part je pense qu'il est temps de jeter un voile pudique sur cette affaire, qui ne mérite pas le quart d'heure d'écoute que vous m'avez accordé, et je conclurai : La belle affaire !



*SEANCE DU VENDREDI 22 MAI 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>me</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas,, M. Gilles Dervieux, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Charles Puech.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Informations*

— Invitation à la remise des prix par la société des Gens de lettres le 19 mai à Paris.

— Invitation à la commémoration du 800<sup>e</sup> anniversaire d'Averroès le 6 juin en Sorbonne.

— Invitation au forum des associations nimoises le samedi 26 septembre à Nîmes, adressée par M. Woillet,

— Lettre de M. Cholvy, membre de l'Académie de Montpellier relative à la publication d'un travail sur Guizot.

— Invitation au colloque Saint-Augustin de Cantorbéry les 20-22 novembre à Arles.

— Le pasteur Bonifas nous fait part du décès de M<sup>me</sup> Henri Chabrol veuve de notre confrère Henri Chabrol.

### *Hommage*

Notre confrère M. Raymond Martin, correspondant, nous adresse son dernier ouvrage *Déontologie de l'avocat*.

### *Communication*

La présidente donne la parole à notre confrère M. Clément Martin qui va traiter *La garrigue et ses hommes*.

Cette communication est agrémentée de nombreuses projections. L'orateur aborde son sujet avec fougue ; depuis des années, il arpente la garrigue et arrive à don-



ner la parole aux pierres. A travers ses propos, c'est tout un passé qui resurgit.

M. Martin donne de nombreux détails sur la vie en garrigue dans le passé, mais tenu par le temps, il regrette de ne pouvoir présenter avec encore plus de détails toutes les projections.

Lire son ouvrage, tel est le meilleur moyen de connaître l'homme, l'écrivain, et peut être même le poète.

Très applaudi, et félicité, l'orateur répondra aux nombreuses interpellations qui suivront ; en particulier, MM. Jallatte, Simon, Dalverny, Valade, Bosc, Vielzeuf, Galy.

La séance est levée à 18 h 20.

*SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Pascal Gouget, M<sup>e</sup> André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Marc Chausse, M. Gilles Dervieux, M. Lucien Frainaud, Mme Chrisitane Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.



### Informations

— Invitation le vendredi 5 juin à 18 h 30 à Carré d'Art : présentation de l'ouvrage de Christian Liger *Le roman de Rossel*.

— Invitation le 5 juin à 18 h 30, au musée Pétrarque à la Fontaine de Vaucluse : « La sorgue baroque ».

— Le samedi 6 juin à 18 h 30 à Perpignan, par la société littéraire des PTT sur *l'âme catalane*.

— Exposition à la bibliothèque pour tous à Nîmes, « sous le soleil des indiens ».

— Samedi 6 juin : architecture et construction à la fin du Moyen Age, dans la région d'Avignon, invitation du président du Conseil général.

— Le Centre régional des lettres nous convie aux mercredis littéraires de « Regards » à Montpellier le 10 juin.

— Vendredi 19 juin le Carré d'Art nous invite à la fête de la musique « Une anche passe ».

— La maison du livre et des écrivains organise une session d'initiation le 29 juin à Montpellier, et la région un festival du livre le 5 juillet 1998.

— Mardi 9 juin, réception des membres de notre Compagnie et de leur conjoint par M. le Préfet du Gard et Madame, dans les salons de l'Hôtel de la Préfecture.

### Vie de notre Compagnie

— Sous la conduite de M. Valade, reçu par M<sup>me</sup> Lassalle et le secrétaire perpétuel, un groupe d'élèves maîtres a visité notre Hôtel le jeudi 4 juin.

— Notre Compagnie était présente à la distribution des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

### Communications

La présidente donne la parole à notre confrère le pasteur Grossi dont le titre de la communication est *Jules Lagneau*.

L'orateur va d'abord s'attacher à présenter le personnage, décédé en 1894 à l'âge de 43 ans. Sociologue, philosophe, théologien.

Avant d'analyser la philosophie de Jules Lagneau le pasteur Grossi donne lecture de quelques témoignages de ceux qui ont été ses élèves et ses amis, tels Emile Chartier et Michel Alexandre.

Son comportement est défini par la manière dont il conçoit son métier de professeur, ou plus exactement le moins possible comme un métier, mais bien plutôt « ... le désir d'écouter ses élèves, de les accompagner, de partager avec eux sa propre recherche... »

Il désire, nous dit l'orateur, entraîner ses élèves dans une lente et inlassable approche sur le chemin de la connaissance, les aider à découvrir que la liberté ne se pense pas, elle se vit...

Le pasteur Grossi termine sa brillante communication par une rapide analyse du cours sur Dieu que Jules Lagneau avait accepté de donner à ses élèves.

Le pasteur Grossi est félicité par M<sup>me</sup> Reinaud et applaudi par tous les confrères.

Interviennent tout à tour MM. Debant, Cannat, Simon, Pradel, Valade.

La séance est levée à 18 heures.



*NOTE INTRODUCTIVE A LA COMMUNICATION  
SUR « JULES LAGNEAU »*

*ACADEMIE DE NIMES LE 5 JUIN 1998*

par le pasteur Roger GROSSI

Les noms propres n'ont pas d'orthographe, aussi notre dévouée secrétaire a transformé LAGNEAU en L'AGNEAU... ce détail m'a remis en mémoire un souvenir du journal d'Alain concernant Lagneau que j'appellerai « le Loup de l'Agneau... »

Un éminent professeur qu'Alain appelle le Pédant avait publié un manuel de philosophie où la philosophie est découpée en tranches style — Mac-Donald.

Lagneau en avait reçu des exemplaires pour ses classes au lycée Michelet. Il les avait soigneusement enterrés dans un placard... mais tout se sait ! Et voilà que le Pédant, devenu inspecteur national de philosophie, décida de venir inspecter Lagneau.

Ce matin-là le professeur rendait à ses élèves une composition sur ce sujet : « Montrer qu'on ne peut être assuré de rien, tant qu'on n'est pas assuré de l'existence de Dieu. »

L'Inspecteur souhaita que la parole fût donnée aux élèves : un, deux, trois, quatre élèves, choisis parmi les nouveaux furent interrogés et demeurèrent silencieux.

Le Pédant trouva là justification de sa pensée... cet enseignement passe au-dessus de la tête des élèves ! Géné-

reusement il offrit à Lagneau de choisir lui-même un élève. Lagneau, dans ce climat pesant, d'un ton léger pria Emile Chartier (Alain) de donner les explications demandées : « C'était lâcher le chien sur le visiteur, raconte Alain, je fus un peu insolent, je le crains, mais brillant comme il fallait. Ce souvenir me pénètre encore d'une joie délirante. » Le Pédant s'en alla sans répliquer. (Alain, souvenirs de famille).

Ils voient que l'athéisme établit l'impossibilité que Dieu existe soit comme une chose soit comme un objet de pensée nécessaire absolument, et où l'athéisme est le sel qui empêche la croyance en Dieu de se corrompre ; le vrai athéisme serait de nier, non l'existence mais la réalité de l'absolu or l'absolu est le but où tend la nature et l'objet de l'intelligence et de la volonté.

Écoutons-le : « Nous ne pouvons pas savoir que Dieu est, avant d'avoir posé Dieu en nous, ou plutôt avant que Dieu se soit posé en nous. Dieu n'est connu de l'âme que par ce qu'elle réalise en elle par l'action. »

« Nous ne pourrions pas connaître Dieu si nous ne l'avions pas auparavant réalisé, mais pour que nous puissions le réaliser, il faut que l'esprit nous y porte, l'esprit au sens théologique, dont il est dit « qu'il souffle où il veut » c'est la grâce en nous. »

La pensée de Lagneau demeure obscure, Dieu est-il dans la nature, y compris en nous ? Est-ce nous qui faisons jaillir Dieu ? est-ce notre choix ? le panthéisme est-il la fin de toute cette recherche ?

Nous savons que Lagneau s'est mis à l'étude de l'hébreu et donc de l'ancien testament, plusieurs fois il cite l'Évangile, sans qu'il explique ces pas hors du projet initial : peut-on arriver à Dieu ? arriver au vrai Dieu ? peut-on démontrer Dieu ?



*RECEPTION CHEZ MONSIEUR LE PREFET*

---

C'est le mardi 9 juin 1998, en fin de journée que Monsieur le Préfet du Gard et son épouse, avaient invité les membres de notre Compagnie et leurs conjoints à une réception à laquelle assistaient également les deux vice-présidents, Monsieur le Député-Maire Alain Clary et Monsieur le Président du Conseil Général Monsieur Journet.

Cette cérémonie était la marque de l'intérêt que Monsieur le Préfet Léonelli, Président statutaire, portait au renom de notre Académie.

Après quelques mots de bienvenue au cours desquels Monsieur le Préfet marqua l'importance de nos Académies de provinces toujours présentes pour la défense de la langue française, le secrétaire perpétuel remercia notre Président pour cette initiative, et lui présenta au nom de tous les confrères, ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

CLASSES D'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE  
DE NÎMES LE 17 JUIN 1998  
DIRECTION GILLES DERVIEUX

---

La séance proposée par notre confrère comportait deux prestations d'orchestre, auxquelles les programmes, l'âge des exécutants et les enjeux apportaient un éclairage chaque fois différent sur le « fonctionnement », à maints égards mystérieux, d'un ensemble instrumental.

De 15 h à 15 h 30, Gilles Dervieux avait rassemblé pour la circonstance ses deux orchestres à cordes de cycle II (une quarantaine de musiciens d'une tranche d'âge comprise entre 10 et 15 ans, ayant une pratique instrumentale de 6 à 8 ans d'études) en vue d'interpréter le Concerto en Ré Majeur pour piano et orchestre, transcrit par J.-S. Bach lui-même d'après son célèbre concerto pour violon en Mi Majeur.

Commentant cette transcription, Gilles Dervieux remarque : « *La notion de tempérament est toute neuve à l'époque de Bach (« Clavier bien tempéré »), les claviers sont encore souvent accordés en tons inégaux (gamme de Zarlino, accord pythagorien, etc.). On peut penser que Bach a transposé cette œuvre en Ré Majeur pour éviter d'aborder des tonalités où le clavier n'aurait pas sonné à son goût. Ce n'est qu'une hypothèse personnelle.* »



Expliquant ensuite qu'à cette époque le soliste dirigeait lui-même l'orchestre, il présente un jeune garçon de 13 ans, Maximilien Cruc, issu du pupitre des seconds violons... et qui joue aussi du piano. Maximilien doit donc « faire partir » l'orchestre auquel il fait face et, si les quarante musiciens l'accompagnent dès la première tentative, Gilles Dervieux estime qu'on peut faire mieux. A la lumière des remarques, on prend conscience de l'importance du souffle dans cet instant, étonnant et très court, où le soliste-chef doit communiquer au groupe son tempo et son énergie.

Le travail met en évidence les imperfections non décelables à première écoute et les progrès de cohésion. Notre confrère présente le « personnage » principal, ou « thème », de ce 1<sup>er</sup> mouvement et dont il fait entendre par l'orchestre les différents avatars et transformations mélodiques, citations rythmiques, etc., afin que les instrumentistes et l'auditoire prennent conscience du « développement » d'une idée musicale.

Maximilien et ses camarades nous offrent une interprétation qui, pour le profane en tous cas, ne semble rien avoir à envier à celle d'un orchestre professionnel même si le chef, lui, reste critique : pas assez de contrastes, tempo inégal, départ hasardeux !

L'émotion est encore plus intense dans le second mouvement, en si mineur : « *un des plus grands moments de l'histoire de la musique européenne* », nous dit Gilles Dervieux, montrant comment la phrase initiale, accablée, quasi funèbre par son rythme, évolue de la douleur à l'espoir dans un grand moment d'inspiration du « *Cantor de Leipzig* » et de notre soliste.

Maximilien cède alors sa place à une jeune pianiste de 14 ans, Ingrid Trinquier, qui rejoue magnifiquement

cet adagio : la musique est la même, le piano est le même, la salle aussi, personne n'a bougé... Le son est différent ! Le toucher est sans doute plus « perlé », l'émotion plus intérieure... magique !

Expliquant que le final est d'une mise en place trop délicate pour être confié à la seule direction de la pianiste, Gilles Dervieux rejoint sa soliste et tous concluent ce concerto par un rondo endiablé très impressionnant de précision.

A presque 16 h 15, les plus jeunes instrumentistes quittent la salle et l'ORA, orchestre de cycle III, s'installe pour jouer en compagnie de leurs camarades de cycle II « *Dans les steppes de l'Asie Centrale* », de Borodine.

En dépit des épreuves du baccalauréat qui privent l'orchestre d'une partie de ses effectifs, cette rencontre permet de découvrir la flûte, la clarinette, le cor anglais et le cor d'harmonie ainsi que les couleurs particulières que ces instruments apportent à l'ensemble des cordes et de retrouver toute l'habileté du compositeur russe à représenter la caravane de marchands avançant au pas de chameau vers l'auditoire, puis s'éloignant et disparaissant dans le silence du désert : brillance extrême de la lumière (son harmonique très aigu des violons), marche des animaux (rythmes alternés), nostalgie des mélodies orientales (cor anglais), splendeur des costumes (grand tutti coloré des cuivres), superposition des deux thèmes et beaucoup d'autres détails que le chef fait découvrir par de courts extraits ont fait apparaître toute la richesse de l'œuvre.

Notre confrère ayant pris soin de présenter l'Académie de Nîmes à ses jeunes musiciens, on espère que cette journée, placée sous le signe de la découverte mutuelle, fut enrichissante pour tous.



*SEANCE DU VENDREDI 19 JUIN 1998*

Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Janine Reinaud.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M<sup>me</sup> Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M<sup>lle</sup> Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Pascal Gouget, M<sup>me</sup> Christiane Lassalle, M. Charles Puech, M. le docteur Lucien Simon, M. Gilles Dervieux.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté après une observation de M. Vielzeuf.

### *Informations*

— Invitation le 19 juin à 12 h 30 au statuaire des Jardins de la Fontaine, et au Temple de Diane, à la suite des travaux de restauration.

— Invitation par la ville au vernissage de l'exposition « le corps du livre » le 19 juin à 18 h 30, à Carré d'Art.

— Jeudi 25 juin à 18 h 30 vernissage de l'exposition *au fil du trait de Matisse à Basquiat*, à Carré d'Art.

— Invitation de la MARPOC le vendredi 26 juin à 11 heures sur la tombe du poète Bigot, remise en état.

— Programme de la FNAC du mois de juin.

— Conférence d'archéologie et d'histoire médiévale le samedi 20 juin à 15 h aux archives départementales.

— Le congrès des sociétés savantes de Savoie se tiendra à Thonon-les-Bains les 19 et 20 septembre 1998.

— La conférence nationale des Académies de Province aura lieu à Versailles les 8, 9 et 10 octobre 1998.

### *Election*

Notre Compagnie est appelée à voter sur la candidature de M. Audisio. M. Frinaud dresse un rapide tableau de la vie du candidat, le dossier ayant été déjà examiné par le bureau ainsi que par l'assemblée préparatoire.

Vote : 23 votants. — M. Audisio : 22 voix. — Un bulletin : non.

M<sup>me</sup> Reinaud proclame l'élection de M. Audisio. Son installation est prévue le 4 décembre 1998.



### *Réception*

L'ordre du jour appelle la réception de notre nouveau confrère M<sup>me</sup> Marés.

Celle-ci est introduite dans la salle de réunion par ses parrains MM. Durteste et Maubon.

M<sup>me</sup> Reinaud présente notre nouveau confrère, et dresse la liste des diverses activités de M<sup>me</sup> Marés tant sur le plan purement professionnel que sur le plan de sa vie personnelle.

M. Maubon, vice-président et très attaché à cette famille, intervient à son tour, et se félicite de l'arrivée de M<sup>me</sup> Marés au sein de notre confrérie, il fait appel à divers souvenirs personnels, démontrant par ses propos les qualités du nouveau membre de notre Compagnie.

M<sup>me</sup> Reinaud et M. Maubon sont vivement applaudis.

M<sup>me</sup> Marés prend la parole et va tout d'abord rendre hommage à son prédécesseur au fauteuil qu'elle occupe, et ce, en présence de M<sup>me</sup> Fabre et de sa fille.

Avec un immense talent, M<sup>me</sup> Marés dresse le tableau des activités de M. Fabre ; et fait état de ses nombreuses qualités professionnelles, de sa valeur en qualité de père, de mari.

Des applaudissements très chaleureux sont adressés à M<sup>me</sup> Marés qui est ensuite félicitée par ses parents et amis, présents à cette réception.

Le texte des diverses allocutions est joint au présent procès-verbal.

Le secrétaire perpétuel invite l'assemblée à se rendre dans les salons du 1<sup>er</sup> étage afin de boire une coupe de champagne.

La séance est levée à 18 h 30.

*RECEPTION DE MADAME MARES*

---

Madame,

Monsieur Durteste, Monseigneur Dalverny et Monsieur Paul Maubon, viennent de vous proposer à l'élection de membre résidant au sein de notre Académie, au siège de Monsieur Pierre Fabre.

Je suis à la fois très heureuse et très honorée de vous accueillir au sein de notre Compagnie.

Vous êtes née : de Laurens de Saint-Martin à Compiègne dans l'Oise, le 18 septembre 1936.

Votre père qui était officier des Haras, est nommé à Saint-Lô en 1945, pour remonter l'élevage du cheval. La reconnaissance des élèves lui vaudra un monument érigé en son honneur.

Après des études secondaires à Saint-Lô, puis en Tunisie ; de retour en France, vous présentez en Sorbonne au cours des années 1958/60, un D.E.S. de Lettres Classiques.

De 1960 à 1962, vous êtes à Rome, enseignante dans une école internationale, alors que vous poursuivez des études d'histoire de l'art, tout en étant guide pour l'ambassade de France.

En 1962 à votre retour de Rome, vous épousez Monsieur Roger Marés, qui, revenant de Tunisie se lance dans un nouveau démarrage au mas des Bressades dans la commune de Manduel où se pratiquent l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage, grâce à la création de la société du canal du Bas-Rhône.

De votre union, naîtront quatre enfants, trois filles et un garçon, qui vous donneront huit petits enfants.



De 1962 à 1966, vous êtes à Nîmes, enseignante à l'Institut d'Alzon.

Vous habitez alors sur le « Rocher », quartier bien connu des Nimois, où j'ai eu le plaisir de vous rencontrer pour la première fois, chez un couple d'amis communs, les Léonce Robert, qui travaillent dans la bonneterie.

De 1966 à 1975, pendant neuf ans, vous êtes exploitante agricole au mas des Bressades, où vous pratiquez l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage.

Vous reprenez ensuite vos études. De 1975 à 1997 après l'obtention du C.A.P.E.S. et de l'agrégation de Lettres classiques vous êtes professeur de Lettres au lycée, et de français en prépa. H.E.C.

Enfin au titre de fonction extra-professionnelle, vous êtes membre de l'équipe d'animation du S.E.D.I.F. : Service diocésain de formation créé en septembre 1997.

*Au niveau de vos publications, on note :*

- Un D.E.S. : sur la notion « de cor » dans les confessions de saint Augustin.
- Une traduction de saint Bonaventure.
- Une traduction de saint Grégoire de Nazianze en collaboration avec les « Sources chrétiennes ».
- Une traduction (en cours) des quaestiones evangeliorum de saint Augustin.
- Enfin la participation épisodique au journal "La Croix".

Chère Madame,

Peut-on imaginer un cursus aussi riche, embrassant à la fois les disciplines, intellectuelles, philosophiques, religieuses et humanitaires ?

Séduits et convaincus, nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui au sein de notre Académie. Je vous en remercie très vivement au nom de nous tous ; soyez la bienvenue parmi nous.

*LA PRESIDENTE DONNE LA PAROLE  
A M. MAUBON, AMI DE M<sup>me</sup> MARES*

Madame la Présidente,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Chères Consœurs, chers Confrères,  
Mesdames et Messieurs,

Madame la présidente, dans son extrême délicatesse, m'invite à ce que, nous Nimois qui fréquentons notre bel amphithéâtre, appelons faire un quite, c'est-à-dire une intervention, si possible agréable et brève, dans le travail de cape du torero.

Je l'en remercie de m'offrir cette occasion, pour présenter mes hommages respectueux, et ceux de notre Académie, à la comtesse de Saint-Laurens de Saint-Martin, la mère de notre nouvelle consœur.

Vous comptez, Madame, cent descendants directs. Votre fille va vous offrir sous peu, avec la branche de ses lauriers qui vous revient, votre cent unième héritier.

Admirable famille, de laquelle j'ai eu l'honneur de me rapprocher, soit par une visite dans la propriété familiale de Saint-Martin aux Chartrains, soit rue de Pon-



thieu où mon fils étudiant à Paris a eu la chance d'être hébergé, soit bien sûr aux Bressaders sur les Costières de Nîmes.

Aujourd'hui, Catherine, une nouvelle famille vous accueille, l'Académie de Nîmes. Celle-ci n'applique donc pas la règle, énoncée par l'auteur comique grec Ménandre, dont je ne doute pas qu'il soit un de vos familiers, règle selon laquelle : « Les femmes filent la laine, elles ne siègent pas à l'assemblée. »

A notre assemblée, aujourd'hui et pour toujours, vous siégez.

Non pas, parce que nous suivons un féminisme à la mode, ou parce que, avant hier notre parlement a décidé d'octroyer « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions » ; mais par pragmatisme et pour une raison que notre présidente, dans sa courtoise discrétion ne pouvait souligner, parce que nous apprécions au plus haut point, la culture, les nombreux apports et le charme de nos consœurs, et parce que nous ne doutons pas que vous n'y ajoutiez le bouquet de vos qualités ; parce que, comme le remarque Jacques Chardonne : « Une femme est utile à un romancier, même à un philosophe. » Or l'Académie, dans sa traduction littérale du grec, n'est-ce pas une école de philosophie ? « Nietzsche lui-même, bénissait Xanthippe, la femme de Socrate qui fut pour lui très bienfaitrice, puisqu'elle se forçait à rester dans la rue où il fit tant de trouvailles ».

Réjouissons-nous donc de ce que notre Académie soit une Société ouverte et mêlée, ce qui ajoute à la grandeur rigide, héritée des sociétés d'hommes, comme fut l'Armée naguère, la note de poésie, de nuances, de sensibilité, dont vous êtes, Mesdames, seules capables.

Après lecture de votre biographie, si je devais résumer l'ensemble de vos qualités personnelles, je dirais que vous êtes une femme de talent et d'action ! Est-ce parce qu'enfant, vous étiez déjà réveillée très tôt par le hennissement des chevaux du Haras de Saint-Lô ? Toujours est-il que vous avez toujours plusieurs fers au feu.

A Rome, jeune étudiante, non seulement vous poursuivez vos études d'histoire de l'art, mais encore vous enseignez ; vous complétez ce bagage classique et méditerranéen, commencé en Tunisie (Carthage, Dougga, El Djeu), et qui se termine à Nîmes. Rome, Tunis, Nîmes, trois villes qui vous ont marqué.

Plus tard, enseignante à Nîmes, vous construisez votre famille, vous continuez de vous ouvrir sur le monde. Comme vous le rappelait récemment le pasteur Grossi à propos de Jules Lagneau, vous n'êtes pas un professeur, au sens de celui qui professe, qui assène, qui impose, mais au contraire vous apprenez à vos élèves à penser ; vous leur ouvrez des voies.

La vôtre change alors par une brusque volte de l'enseignement vers l'agriculture, suivant votre mari, pionnier sur un lot de colonisation, non pas dans une contrée lointaine, mais sur la Costière de Nîmes, à Manduel.

Et là que faites-vous ? de la mise en valeur, de la mise en valeur de terres, comme vous aviez mis en valeur dans l'enseignement les jeunes cervelles de vos élèves. C'est votre époque Virgilienne, car l'activité agricole parmi les plantes, les arbres, la vigne et le vin, activité hasardeuse et en quelque sorte héroïque, n'est pas simplement matérielle. Comme dans toute action, au-delà de la technique de l'agitation, de la recherche du rende-



ment, il y faut de l'amour ou ce n'est rien. Vous suivez Viallatte qui nous dit « qu'il faut atteler sa charrue à une étoile ».

Votre étoile vous ramène encore à l'enseignement et parallèlement aux études, car vous aviez encore des talents à faire fructifier. En même temps que vous dispensez vos connaissances à vos élèves, vous accroissez les vôtres, et obtenez coup sur coup CAPES et agrégation ; vous donnez des articles au journal "La Croix".

Heureux sont vos élèves à qui vous donnez ce bel exemple de travail, et qui apprendront de votre bouche à travers les lettres classiques, que la Grèce et Rome sont les berceaux de l'esprit moderne et de la sagesse que l'homme est la mesure de toute chose, et qu'il convient, *gnauti seautou* de se connaître soi-même, mais, certainement, vous leur avez appris aussi, que Denys le Tyran plaçant l'épée sur la tête de Damoclès est l'inventeur du suspense, que la première grève a été lancée bien avant la création des syndicats, par Lysistrata au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, que le Pirée pas plus que George Sand n'est un homme, ni Jugutha une femme, que Pentecôte ne signifie pas fériá de Nîmes, mais cinquantième jour après Pâques.

Vient alors la retraite, ou mieux dit le changement d'activité que l'on qualifierait aujourd'hui de plurielles. Vous entreprenez une nouvelle forme de mise en valeur, la formation tardive des adultes laïcs.

Pour former il faut apprendre et vous voici redevenue étudiante, à la faculté de Théologie de Strasbourg qui vous a décerné, il y a peu de jours, le diplôme de droit canonique, ce pourquoi nous vous félicitons.

Et vous voici à l'Académie, cette accueillante Compagnie, qui est tout le contraire de l'auberge espagnole, puisque chacun se repait de ce que les autres y apportent, et s'enrichit de la grande variété de nos personnalités. Notre Académie ce serait plutôt la Chambre des Lords, si j'en crois l'un de ses membres qui, au cours d'une interview assurait : « A la Chambre des Lords, nous ne faisons de communications que sur ce que nous connaissons bien, ce qui limite forcément le nombre de nos interventions. »

Fort de ce principe, je suis sûr que nous vous entendrons souvent, pour notre plus grand plaisir.

Célébrer vos mérites n'a pas été pour moi un exercice de style, si l'on en croit Daudet pour qui « le style c'est l'exagération ». Car je n'ai rien exagéré. Et vous me pardonnerez la flèche du Parthe, mais je demande bien, au vu de votre honnêteté, comment vous allez pouvoir nous expliquer, exercice de style traditionnel dans cette maison, que vous ne méritiez pas d'être reçue à l'Académie.



*DISCOURS DE RECEPTION A L'ACADEMIE DE NIMES  
LE 19 JUIN 1998*

---

*HOMMAGE DE M<sup>me</sup> MARES A SON PREDECESSEUR  
PIERRE FABRE*

Madame le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Parents,  
Chers Amis,

Le cours de l'Ilissos, les jardins d'Academos...

Ce n'est pas à cause de la rime que ces deux lieux mythiques me sont venus à l'esprit lorsqu'il s'est agi de préparer ce discours. Sans le second, l'assemblée au sein de laquelle vous me faites l'honneur d'être accueillie en ce jour, ne porterait pas ce titre. Il évoque pour moi une solennité un peu conventionnelle. Les canons esthétiques auxquels l'histoire des arts l'a associé ne peut que conforter cette impression. Le premier est un petit oued capricieux dont, pieds nus, Socrate se plaisait à fouler les rives. Sans égard pour leur prestige, il aimait y deviser avec ses compatriotes, il se faisait un bonheur d'y démontrer à un Alcibiade la stupidité de ses prétentions, à lui

dévoiler son manque de sagesse. Il fallait de la folie pour se proposer un tel objectif. Pourtant, sans la folie de Socrate, sans ce démon qui lui suggérait tant de démarches incongrues, il n'y aurait pas eu la sagesse de Platon. Sans Platon, il n'y aurait peut-être jamais, en Occident, de philosophie.

Bref, avant que le détour ne devienne méandre, venons-en au but. Alors que je me verrais mieux courir pieds nus au bord de l'Ilissos, vous m'invitez à siéger à l'Académie. Vous supposez en outre que j'en respecte la devise : « Ne quid nimis. » Que voilà un objectif à l'opposé de ma nature ! Rien ne me porte à la mesure. A la litote, je préfère l'outrance. A l'ordre classique, le jaillissement baroque. A la maîtrise de l'espace, sous l'équerre de la colonne et de l'architrave, la tension féconde de la courbe et de la contre-courbe. A l'univers conquis, l'infini toujours à conquérir. A mes risques et périls ! Aux vôtres aussi puisque désormais nos chemins convergent.

Il est temps que je vous en remercie.

Un merveilleux grand-père m'a appris qu'il ne fallait jamais refuser un cadeau, et il se plaisait à en faire. Comme je lui en sais gré ! Il eût été raisonnable en effet de décliner cette offre. Je ne suis qu'un petit professeur très peu académique et qui n'a jamais rien produit, en matière littéraire, s'entend. Heureusement, un exemple de la grammaire latine m'est revenu à l'esprit. Vous les connaissez, ces exemples d'une époque où l'on pensait que les structures du langage structuraient aussi la vie en société : *Castigo non quia peccasti, sed ne pecces*. Je te punis non pas parce que tu as commis une faute, mais pour que tu n'en commettes plus. En somme, vous me récompensez non pas parce que j'ai accompli une œuvre,



mais pour que j'en produise. Il est utile de distinguer la cause et le but.

Si j'avais refusé, je me serais privée d'un grand bonheur, celui d'être des vôtres. Les visites que j'ai eu tant de plaisir à effectuer m'ont révélé vos visages, vos personnes, toutes ces richesses que la pudeur parfois incite à voiler. Vous avez eu raison de mes complexes et de ma timidité. Vous me faites un beau cadeau. Soyez en remerciés, et tout particulièrement vous, Madame le Président, qui m'avez présentée avec tant de délicatesse (puis-je rappeler ici que c'est votre mari qui a mis au monde nos deux aînées), vous qui m'avez parrainée, Monsieur Durteste et Monsieur Maubon. Je regrette l'absence de Monseigneur Dalverny qui, en 1964, baptisait la seconde de nos filles à Saint Joseph des Trois Piliers et qui est resté un ami dont l'éloge ici n'est plus à faire.

En m'élisant en dépit de ma situation excentrée, ce n'est pas la première fois que vous faites entrer Manduel à l'Académie. Le Secrétaire perpétuel Pierre Hugues était, vous le savez, surtout si vous avez entendu Mgr Dalverny prononcer son éloge, un enfant du pays. Que de fois l'avons-nous vu, la silhouette un peu tassée et le feutre vissé sur la tête, arpenter le village dont il était une figure emblématique. Mais il y a un autre illustre manduélois dont j'aimerais un jour faire connaître l'œuvre et la pensée, le philosophe Etienne Borne, mieux connu à Paris que dans sa contrée d'origine. C'est une lacune que je m'ingénierai à combler, si vous m'y autorisez.



Hélas, les bonheurs ont un revers. Election implique succession. Le siège que j'occupe est un siège qui est et qui restera vide, vide de la présence de celui qui l'a occupé avec tant de bonheur pour toute l'assemblée et dont l'absence, trop tôt survenue, se fera toujours sentir. Il l'a occupé trop peu de temps puisque, élu en 1990, il disparaissait brutalement fin mars 97. Il est paradoxal qu'aujourd'hui je sois la seule à n'avoir pas connu l'homme dont j'ai à faire le portrait. Vous imaginez ma perplexité et ma crainte de fausser une touche, surtout en votre présence, Madame, qui avez eu le courage et qui nous faites l'honneur de venir partager ces instants. Vous comprenez quelle est mon émotion.

René Char, dans les périodes de guêt et de silence que lui imposaient ses activités de résistant, aimait à regarder voler les oiseaux, surtout les martinets. Amoureux de l'éclair (« *Si nous habitons l'éclair, il est le cœur de l'éternel* »), il s'attachait à la trace. C'est ce que j'ai essayé de faire. Lorsque vous regardez un vol, vous croyez fixer l'oiseau et vous ne soupçonnez pas à quel point c'est la trace qui vous attire. Sa trajectoire reste fixée en vous.

Ce sillage que Pierre Fabre nous ouvre, je vais essayer de le retracer pour vous. J'y vois trois étages. Le premier se déploie au contact de la terre, la terre des hommes, car c'est le service des hommes qui aspire le second. Quant au troisième, permettez-moi de déroger à la règle et de ne pas vous le dévoiler encore.

Pierre Fabre fut un marcheur, un traceur de sentiers, un ouvrier de voie. C'est sans doute le biais par lequel il entra à l'Académie, celui d'une amitié si chère au cœur du professeur Bosc. L'un comme l'autre avaient



puisé dans le scoutisme cet amour de la nature capable d'orienter toute une vie.

« *Lorsque nous champions* » m'écrit un de ses camarades scout qui a eu la gentillesse d'évoquer ses souvenirs, « *il s'ingéniait à mener la vie des véritables hommes des bois par la cueillette des baies et de végétaux sauvages comestibles.* »

Chef de la patrouille des Mouettes, il éprouvait ce bonheur de donner un sens à la marche, de guider ses scouts, comme il guidera ses amis, sans les épuiser ni les égarer, même si cela risquait d'être parfois le cas, à la recherche de cette connaissance intime d'un paysage qui vous entre par tous les pores de la peau. Peu de disciplines permettent pareille communion à la nature. Elle révèle la vérité de ce que le corps est capable de fournir dans cet effort. La marche éveille tous les sens, la marche donne sens.

Mais l'amour de la terre va plus loin. Il me semble être le lieu où Pierre Fabre a puisé sa vocation d'historien et sa patience de chercheur. Il a voulu tracer les sentiers du passé, car il est impossible de saisir le visage d'une terre si l'on s'en tient à un seul moment de son histoire. Il faut remonter plus haut. Notre héritage se conquiert car, dit toujours René Char, « *il n'est précédé d'aucun testament* ». Pierre Fabre tenait à son terroir, il était viscéralement attaché à sa terre natale, ce mas de Valoussière vendu par ses parents dans les années 30. C'est pourquoi, à peine à la retraite, il entreprend d'écrire ce livre qui confond par l'ampleur du matériau historique exploité et redéployé : *Du Gardon à l'Ardèche, essai sur l'histoire des influences en Uzège*, paru chez Lacour en 1989 et préfacé par notre prédécesseur à ce

siège, Guy Dupré. Dans la présentation qu'il en a faite à votre Académie, le 3 novembre 1989, Monsieur le professeur Bosc montre à quel point cette œuvre comble un vide, car il n'existait aucun ouvrage global sur le diocèse d'Uzès. Quant au titre, il en dit long sur les intentions de l'auteur. Les hommes, avec leur propension à la lutte, au conflit, leur aptitude à renaître après tous les désastres, ont modelé une terre.

Déjà se faisaient jour les qualités qui allaient lui permettre de réaliser l'œuvre qu'il venait d'achever lorsque la maladie le surprit. En 1994, il présentait d'abord à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Montpellier, un Diplôme d'Etudes Approfondies, en histoire et civilisation, sur « *Deux exploitations agricoles à la jonction de deux mondes* ». Bien sûr, vous savez vers quel coin du Haut Gard se portait ainsi son regard. Ce n'était là qu'une première ébauche de la thèse de Doctorat qu'il présentera le 3 mai 1996 en soutenance à l'Université Paul Valéry sous la direction de Madame Gavygnaud Fontaine. Une première fois à l'Académie, en mars 93, il avait analysé l'économie de ces deux communautés villageoises du Gard Rhodanien, Carsan et Montagu et Saint-André-de-Roquepertuis. Le 10 janvier 1997, enfin, Pierre Fabre, couronné de son doctorat, faisait en ces lieux une dernière communication. Il l'intitulait : « *Le grand chambardement du monde agricole du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.* » Vous avez encore tous présent à l'esprit ce remarquable exposé. Il est inutile que je le refasse à mon tour.

J'ai pu lire, grâce à l'obligeance de son épouse, le résumé de sa thèse, intitulé *Les oubliés de l'histoire, des laboureurs aux vigneron, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, illustrée de dessins de l'auteur. J'ai pu écouter les enregistrements de ses communications. Bien plus qu'à un traité



exhaustif et savant (il l'était, ce qui ne gâche rien !) il m'a semblé peu à peu que j'assistais à une sorte de *Jeu de la Vie et de la Mort* dont tous les acteurs prenaient visage. Sur fond de peste ou d'exactions de la troupe, de pénurie alimentaire et d'endettement chronique, d'espoirs déçus et de courage toujours renaissant se détachaient les Montclus, les Rohan, les Grignan, tel consul des manants traîné devant la justice, le petit peuple des mesnagers, les chartreux de la Valbonne ou un curé peu méritant, les propriétaires forains auxquels il faut toujours rendre des comptes, les Fabre et les Clap à la pointe des changements. Le décor m'est devenu familier et presque palpable : j'ai senti les ornières du chemin et l'odeur de poussière d'une église toujours à réparer, les griffures du seigle si maigre, parfois, à récolter, le poids de la ramée qu'on a le droit de cueillir en forêt, les odeurs du cochon, indispensable et ambulant garde-manger. Et s'il fallait clôre sur une image ce ballet de l'histoire, cette danse toujours courageuse et parfois macabre, je verrais valser et tournoyer un caddie de supermarché déversant dans une cité devenue dortoir, ses emballages inouvrables, ses nourritures préfabriquées.

Indépendamment de l'outrance (volontaire) de mon propos, vous comprendrez qu'entre des populations obligées, pendant tant des siècles, de tirer du sol toute leur subsistance et celles qui seraient plutôt suspendues au RMI, il n'existe plus le même rapport ni à la nature ni au travail.

Pierre Fabre avait le goût des deux. Je voudrais insister sur la somme de travail que la réalisation de sa thèse suppose. Aller au bout de sa tâche et la bien faire, quel que soit l'âge qu'on ait atteint, c'est aussi sans doute ce qu'enseignait le scoutisme. Dieu sait que déchiffrer une

montagne de documents pas forcément en bon état, sans formation de chartiste ni d'historien au départ, a de quoi laisser pantois. Que de sacrifices imposés à soi-même et à son épouse pour mener à bien pareille tâche. Je le vois attelé à son bureau et à son ordinateur, en véritable « homo faber », artisan de la recherche et n'en venant à bout que grâce à la patience et à la coopération de son épouse et de tous les siens.

C'est avec la même rigueur et la même soif de préserver les traces du passé que Pierre Fabre, avec Mademoiselle Viala, Monsieur Simon et Monsieur Jalatte, s'est attaché à la réactualisation du fichier de la bibliothèque de cette Académie, à la mise en valeurs de tous les trésors qu'elle contient. Précieux travail dont nous n'avons pas fini d'être les bénéficiaires et qui requiert toujours, de la part de ceux qui l'effectuent, dévouement et efficacité.

Dans un même esprit, et en coopération avec le Comité d'Art chrétien dont il était président, il avait accepté de travailler avec Monseigneur Dalverny au IX<sup>e</sup> Centenaire de la consécration de la Cathédrale en réalisant des conférences historiques dont l'audience avait été remarquable. Beau souvenir pour l'Académie que cette mise en exergue de l'un des joyaux du patrimoine nimois.

Bref, nous avons découvert un Pierre Fabre amoureux de la nature, en quête, de la trace que l'homme a imprimée en elle. C'est l'homme, en fait, qui justifie tous ses efforts, c'est au service de l'homme qu'il engage son étude et sa vie. Tel est le second point que je voudrais développer.



La grande richesse de la formation scout, c'est qu'elle enseigne à former des hommes. Au contact du père Gasque, Pierre Fabre l'a appris. C.P. de la patrouille des Mouettes, il l'entraînait dans son sillage. *« Dès cette époque, m'écrit son ami Jean Brun, il s'intéressait beaucoup à la vie du Maréchal Lyautey et parlait avec flamme de son ouvrage Le rôle social de l'officier. Il trouva là, me semble-t-il, un des fils directeurs de sa vie d'officier. Voici une anecdote révélatrice. Je ne sais quelle marche avaient effectuée les garçons de 15 ou 17 ans que nous étions alors quand, au cours d'une sortie en uniforme scout, l'un de nous proposa de « fumer une clope ». Sans éclats, sereinement, Pierre fut le seul à ne pas enfreindre la règle. »*

Mais voici que la guerre arrive. Abandonnant ses études de droit commencées à la Faculté de Montpellier, il s'engage à 19 ans et demi et part à Dakar. Dans la coloniale, il apprend non seulement à mener les hommes au combat, mais à gérer leur insertion sur le terrain, à organiser la terre. Lyautey a été formé par le catholicisme social d'Albert de Mun. On oublie trop souvent de le rappeler tant un enseignement partisan s'est ingénié à jeter le discrédit sur l'aventure coloniale. Il estimait que l'armée était le lieu unique, dans une société très hiérarchisée, où toutes les classes pouvaient se connaître et mener une action commune, où pouvait s'exercer à plein le rôle du chef, de l'entraîneur. Tel est l'idéal que Pierre Fabre a appliqué tout au long de son expérience au Sénégal et au Maroc, avant de participer au débarquement à Saint-Tropez, le 20 août 44, et à la grande aventure de la 1<sup>re</sup> armée libérant la France. Il y gagne ses premières citations, *« pour son allant et la précision de ses réglages de tirs d'artillerie qui permettent d'anéantir la riposte ennemie »*, *« pour son attitude particulièrement crâne »* et

« *sa bonne humeur inaltérable* ». Au cours des opérations d'Alsace et de Wurstenberg, il effectue, « *en piper, par tous les temps et à basse altitude au-dessus des lignes ennemies, de très nombreuses missions de reconnaissance et de réglage* ». La même précision caractérisera son action d'observateur en Indochine où il sera affecté de janvier 47 à août 49, où il effectuera plus de 60 heures de vol de guerre et sera fait chevalier de la légion d'honneur à 27 ans.

Observateur des postes ennemis, il l'est surtout de l'homme. Une note écrite à propos de ces missions en Indochine le dépeint tout entier. En Annam, au printemps 48, le 2<sup>e</sup> bureau doit résoudre une énigme : comment se fait-il qu'un chef Vietminh ait relâché un, puis six prisonniers ? Si traquenard il y a, il faut le déjouer. Aussi Pierre Fabre est-il envoyé en mission avec son avion et le prisonnier libéré, pour identifier son lieu de détention. Objectif atteint, mais secret de la clémence non dévoilé pour autant. D'ailleurs, à Tourane, un aumônier dont on avait cru identifier le cadavre après sa disparition est revenu, brisant le mythe de l'atrocité ennemie. Et Pierre Fabre s'interroge. Il veut comprendre. Comment un chef vietminh a-t-il pu appliquer à ses propres prisonniers le traitement que les Français réservent aux leurs ? Il n'y a pas de réponse. « *Personnage énigmatique, jalon d'espoir dans un désert de violence que cet être capable de faire passer le respect de l'homme avant les règles du parti, de violer cette discipline « qui fait la force principale des armées » pour assurer la dignité d'ennemis désarmés. Quarante années ne sauraient faire oublier cet adversaire sans visage dont le témoignage continue de m'interroger* ».

Sans aucun doute, Pierre Fabre a lu *Citadelle* de Saint-Exupéry et il se pose la question :



*« Pour ainsi valablement pérorer sur l'homme, conviendrait d'abord de me dire ce qui est important de l'homme et pour l'homme » (CCXVI). « Je veux que tu m'éclaires sur la qualité de la soif que tu fondes chez toi dans les hommes. »*

C'est ainsi qu'à son retour d'Indochine, après avoir été instructeur à Idar Oberstein et à Coëtquidan, il se retrouve à l'École d'Etat Major, comme capitaine, à Paris en 1951. La spécialité à laquelle il se consacre n'a plus rien à voir avec l'ajustement des tirs d'artillerie. Il est un autre tir qu'il lui semble plus important de régler : celui des relations entre les hommes, celui de leur formation, et ce, à commencer par l'armée. Il se consacre à des études de psychologie, en vue de la sélection des cadres. Il applique ces principes à l'armée sénégalaise, pendant deux ans et à l'issue d'un second séjour de deux ans à l'École d'Etat Major à Paris, le Sénégal le réclame pour mener à bien la formation de son armée.

Mais, après 19 ans d'armée, dont 11 de campagne, après avoir reçu la Croix de guerre 39-45, celle des TOE avec 6 étoiles dont une de vermeil et une d'argent, et la légion d'honneur, l'heure des grandes décisions est venue. Pour pouvoir assurer un peu de stabilité à sa femme et à ses trois enfants, tout en continuant à servir les hommes, Pierre Fabre quitte l'armée. Pendant deux ans, il s'occupe à Paris d'un centre inter-entreprise, destiné à la formation d'autodidactes, sous le patronage de Renault. Toujours les hommes au centre de ses préoccupations.

Cette ligne de force oriente le reste de sa vie professionnelle, dont le succès, joint à celui de sa carrière militaire, se verra récompensé par la Croix d'Officier de l'Ordre National du Mérite, en 1967. En 1962, en effet, il a

emmené sa famille au Creusot, chez Schneider, où il restera, pendant 19 ans, le directeur du personnel de la section mécanique. Que de rouages dont il faut assurer le fonctionnement, en éliminant les grains de sable, en distillant l'huile à bon escient pour faire vivre ensemble les 800 personnes de cette énorme machine !

Il y a des moments difficiles. Appelé un soir par un responsable CFDT engagé dans les Centres de Préparation au Mariage comme son Chef du Personnel, parce qu'il est soi-disant le seul à pouvoir résoudre un conflit, il se retrouve en fait pris dans un traquenard et séquestré pendant vingt-quatre heures.

*« Nous avons passé de tels moments intenses tous ensemble »* écrira à Madame Fabre le responsable involontaire de cette aventure qui, heureusement, a bien tourné. *« J'ai beaucoup apprécié le travail fait à la division énergie »*, écrit un autre, *« C'était du bon boulot qui n'a pas dû être facile tous les jours »* *« Pierre apportait dans tout cela ses grandes qualités humaines et sa compétence d'animateur de groupe qui était reconnue. »* Un autre correspondant précise par une note supplémentaire : *« Je regrette que l'humilité de Pierre et sa liberté d'expression lui ait parfois nui dans le climat somme toute assez traditionnel du Creusot. »* On aimerait déceler là l'amorce d'un défaut, le défaut d'une qualité, bien sûr, qui permettrait de nuancer le tableau, d'apporter les quelques ombres indispensables au relief du paysage. *« Les hommes sans défaut, dit encore René Char, sont comme les montagnes sans crevasses : ils ne m'intéressent pas ! »*

Pierre Fabre ne transige jamais avec la vérité et ce qu'il estime être juste. Bâtitteur de ponts entre les hom-



mes, oui, créateur de liens et de solidarités, oui, mais pas au prix d'une trahison, si petite soit-elle. Lorsque l'ombre de Boudarel se profile à l'horizon, il est impossible de pactiser avec ce tortionnaire de ses frères français, avec ce monstre au service du Vietminh. Tant pis pour le CCFD.

C'est ainsi que je m'achemine vers ma troisième partie, celle qui commande tout le reste. La tête chercheuse, celle qui fend l'air en quête de son objectif et l'atteint à coup sûr, cette fine pointe de l'âme, comment se construit-elle ? De quoi est-elle alimentée ? Qu'est-ce qui la fait vivre, en somme ?

En premier lieu, le détour et la réflexion. Détour de l'armée d'Afrique, long cheminement pour parvenir au terme de la campagne de libération de la France. A 20 ans, c'est là que l'on se forme.

Permettez-moi maintenant de revenir aux souvenirs.

Nous sommes en 1945 :

*« La paix revenue, il fut un temps affecté à Vernon comme officier instructeur des appelés et cela, dit son compagnon scout, me parut comme le direct prolongement du temps vécu comme CP de la patrouille des Mouettes : même souci de comprendre les hommes, de leur apporter quelque chose, de les faire progresser. J'eus une fois l'occasion de passer avec lui un dimanche de printemps à Vernon et me trouvai fort étonné d'aller visiter dans l'après-midi une kermesse... où l'un des stands était tenu par une certaine Nicole avec qui il fonda peu après le foyer rayonnant que nous avons connu. »*

Seul le *peu après* ne cadre pas. Avant de fonder un foyer, il faut un long détour. Un Pierre Fabre ne s'engage pas à la légère. Surtout, il ne peut pas engager une jeune fille dans une aventure dont il ignore l'issue. Si l'Indochine le réclame et le retient en sa jungle de 47 à 49, eh bien ! Nicole attendra.

Nicole a attendu. Sans doute n'est-ce pas étranger au fait que leur foyer ait connu un tel rayonnement. « *Tu es responsable pour toujours de celui que tu as apprivoisé* », a dit encore Saint-Exupéry. Amour et responsabilité ne font qu'un. Leur ciment, c'est la patience. C'est sur une foi partagée que se fonde ce foyer, et nourrie, alimentée pour mieux se donner aux autres. Les Equipes Notre Dame, au Creusot, les Centres de Préparation au Mariage, l'École des Parents, le Mouvement Chrétien des Cadres, où s'aiguise la réflexion bien au-delà de la retraite... Je ne saurais tout énumérer. Alimenter la source de la foi et la source de l'action, alimenter le dialogue permanent entre les conjoints, avec les autres, avec Dieu... Pardonnez-moi cette intrusion au-delà du voile du Temple. Sans elle, on ne comprendrait rien. On ne comprendrait pas ces engagements au service des hommes, qui ont marqué toute la vie de Pierre Fabre et de son épouse et dont leurs trois enfants, leurs cinq petits-enfants portent forcément la marque.

Qui a accroché sa vie à une étoile doit se donner les moyens de maintenir le cap. C'est l'unité de la vie qui crée les harmoniques subtiles de la mélodie. Tout ce qui n'est pas essentiel s'en détache et le tracé apparaît dans son jaillissement.

J'espère ne l'avoir pas trop trahi en le dessinant. Je vous demande votre indulgence, Madame.





Il me reste bien peu de temps pour m'acquitter de la dernière partie de ce devoir.

A la maison, dès qu'un enfant commençait à dire « Moi ! Moi ! » le rite voulait qu'on lui répliquât : « Le moi est haïssable ! » Aurait-il cessé de l'être au point que je sois obligée de parler de moi !

Il est étonnant comme, depuis que j'ai commencé à parler de Pierre Fabre, j'ai l'impression de parler de moi, ou, plus exactement, de mon mari et moi. Ce dernier, observateur aérien comme mon prédécesseur, connaît cette aventure grisante qui consiste à déjouer les attaques de l'adversaire en limitant au maximum ses pertes. Lui aussi y gagna la légion d'honneur, à 26 ans, en Tunisie.

Le scoutisme ? J'ai baigné dedans depuis mon plus jeune âge. Il m'a incité à des décisions qui ont orienté le cours de mes études, puisque je préférais garder du temps pour ces activités.

L'amour de la terre ? Si je ne l'avais pas eu, comment aurais-je pu tenir sur ce bout de Costière ingrat où il n'y avait à notre arrivée que des moustiques, des cailloux et du mistral, le dernier et les premiers s'excluant heureusement l'un les autres. Comment y aurions-nous tenu sans la persévérance de mon mari, son acharnement au travail, son aptitude à encaisser tous les coups durs ? « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre », se plaît-il à répéter. Ainsi avons-nous écrit une page de cette histoire économique du Languedoc que Pierre Fabre s'est

ingénié à reconstituer. Certains parmi vous, en ont été des artisans privilégiés et non des moindres. Le retour des Pieds-noirs, dont mon mari était, a coïncidé en effet avec le développement du Bas-Rhône. Nous y avons cru. Nous avons vécu les heures glorieuses de l'arboriculture et de la coopération agricole, en dépit de tous les aléas climatiques ou de ceux, telle la grève des camionneurs, dont les hommes ont le secret, jusqu'à ce qu'une vilaine maladie du nom de charka ait eu raison de notre verger, non de notre espérance.

Dans l'agriculture, rien n'est jamais perdu, chaque printemps laisse resurgir l'espoir « *et les fruits passeront la promesse des fleurs* ». Déjà, nous voyons changer le visage de nos cultures : la vigne reprend sa place prépondérante un temps abandonné. Le vin est bon. Notre fils nous procure l'immense joie, avec sa future femme, de reprendre le flambeau, de le développer et de l'étendre. L'attachement de nos petits-enfants à cette terre nous fait comprendre qu'elle est la leur.

D'où venions-nous, en fait ? En m'enracinant à Nîmes par cette Académie, vous nous situez à égale distance de nos aires géographiques d'origine. La saga des Marés avait le Languedoc pour point de départ, la région de Montpellier en particulier. Elle y est revenue via la Louisiane, l'Algérie, la Tunisie. Un arrière-grand-oncle de mon mari, ami de Pasteur, a découvert le traitement par le soufre de l'oïdium. Son arrière-grand-mère, veuve en 70, s'est retrouvée seule en Algérie avec deux petites-filles, dont une posthume, et une propriété qu'il fallait payer une seconde fois, le notaire ayant avalé le magot envoyé depuis la France. Un grand-père a fondé l'École d'Agriculture de Maison Carrée à Alger. On quitte rarement l'agriculture, chez les Marés. Si les terres vous quittent, on recommence ailleurs...



Quant à ma famille paternelle, son passé lointain, même quand nous habitions la Normandie, avait toujours les couleurs un peu mythiques de la Provence. Notre père se faisait une joie de nous faire découvrir comment Gaspard de Laurens, évêque d'Arles, avait prêté ses traits au Roi Mage, son homonyme, dans le superbe tableau qui surmonte l'autel de la chapelle des Rois, à Saint-Trophime, où il est enterré. Il venait d'Aix-en-Provence où les Laurens étaient Conseillers au Parlement, depuis leur fief de Saint-Martin-des-Pallières, sur la route de Draguignan. Vous comprendrez vite ma propension, peu courante à Nîmes, à franchir le Rhône et à nouer des liens de l'autre côté de cette frontière.

Il est amusant aussi de constater que ce fauteuil nous unit par le biais d'un personnage qui n'était pas tissé de la fibre dont on fait les lavettes : je veux parler du père d'Alzon. Guy Dupré étant son historien, c'est en grande partie de lui que Pierre Fabre a fait l'éloge dans la position où je me trouve aujourd'hui. Homme d'ouverture et d'audace, j'ai toujours apprécié sa vision ouverte et large de l'éducation et je l'ai souvent pris à parti et à témoin, intérieurement, dans ma lutte pour que l'on reste fidèle à l'essentiel.

Former des hommes. Peut-être est-ce parce que j'ai eu au cours de ma vie le rare bonheur d'être formée par des maîtres exceptionnels que ce goût m'est resté et qu'il motive mon engagement actuel. Ecoutez plutôt celui auquel je dois le plus, Monsieur Fontaine, membre éminent de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et l'un des moteurs, à la suite de Marrou, du renouveau des études patristiques à l'Université. Juste avant de prendre son poste à la Sorbonne, en 1958, voici ce qu'il m'écrivait :

*« Ces dernières années ont été péniblement divisées entre mes devoirs d'enseignant et ma tâche de chercheur. Que de cours préparés « à la pression », sous la férule impérieuse de l'horloge, comme autant d'heures douloureusement arrachées au travail du doctorat, et vice-versa : une « division du travail » en un sens durement psychologique. Que malgré cela j'aie pu apporter vraiment un peu de ce que l'on attendait de moi, voilà qui est le plus authentique des réconforts. En quoi d'ailleurs vous me faites découvrir combien le maître, à la manière du seul Maître, accomplit avant tout la fonction d'un médiateur : cela ferme d'avance la porte à tous les découragements, mais cela doit aussi créer en nous le respect de la fonction enseignante comme d'une figure éminente du Mystère. »*

Toutes les années passées au service des élèves ne m'ont pas détrompée sur ce point.

La fonction paternelle relève du même mystère. Une anecdote vous révélera que dans le domaine du style il n'y avait pas de friction entre mon père et moi. Prise par mes activités scoutistes, je lui avais demandé de rédiger un exposé sur Port Royal de Montherlant que j'avais à faire. Je n'avais pas eu besoin de me farder pour me livrer à cet exercice. Dans la correction de la dissertation suivante mon professeur avait noté en effet : « je reconnais bien là le style de votre exposé ! ». Je me suis abstenue de lui en révéler l'auteur.

La différence entre mon père et moi, c'est que, lui, écrivait : de multiples revues en vers qui ponctuaient de joyeuses festivités, la vie mondaine très animée d'avant-guerre, des pièces de théâtre, dont l'une policière : le Bar Orlof fut joué avec un grand succès au moment de



la libération. Acteur et metteur en scène, la captivité où l'avait conduit son engagement volontaire alors qu'à l'époque il avait déjà six enfants, avait décuplé ses talents. Ses compagnons de jeu sont restés ses meilleurs et plus fidèles amis. Il rédigea un piquant livre de souvenirs sur les officiers des haras et un passionné compte rendu de ses voyages au Japon.

Pour qu'il y ait médiation, il faut qu'il y ait passion. Il faut que la vie ait du sel. Les regards désespérés que me jetterait ma mère ici présente et venue de Normandie alors qu'elle accomplit, diraient les latins, sa quatre vingt quinzième année m'empêchent de parler d'elle. Alors je parlerai du sel de la vie. Ce sera pareil.

« Dieu vomit les tièdes ! » C'est la parole de l'Évangile qui m'a toujours paru à la fois la plus dure, presque la plus injuste, et en même temps la plus stimulante. Que de tièdes, me disais-je à chaque rentrée scolaire, devant l'œil désabusé de certaines classes dites littéraires. Le plus urgent est de leur donner à eux-mêmes, goût à la vie. Quand je leur disais que la vie était belle, quelle tristesse de les entendre répliquer que je rêvais. Entre la dope et la clope, ballottés, cahotés, ils s'affalent sans savoir qu'ils ont faim et soif d'autre chose. Ne leur jetons pas la pierre avant d'avoir reconnu nos responsabilités. « *Plus personne* », et là ce n'est plus moi qui parle, mais mon mémorable et exceptionnel professeur de latin et grec au Bon Sauveur de Saint-Lô, « *pour leur rompre le pain et leur tendre l'eau vive au creux de leurs mains fraîches. Et encore, c'est trop peu. Il faudrait dire : plus personne qui sache où se trouve le pain, où se trouve l'eau vive. Ainsi les jeunes ne savent pas l'abîme d'illusions et de catastrophes qu'il y a entre l'existence qu'on leur fait, dans le relâchement et le bien-être viscéral — et la pres-*

*sion d'un monde visible oui, mais surtout invisible, à son maximum de tension. On leur fait des nerfs de charpie et des ossatures en moëlle de sureau pour affronter des épreuves auxquelles confrontés, les travaux d'Hercule ne sont que jeux d'enfants. » S'il maniait volontiers l'outrance, il savait écrire, le bougre et nous faire penser.*

J'ai eu la chance exceptionnelle que tout le sel de la vie m'ait été donné à goûter dans mon enfance : le sel de la tendresse et le sel des fous rires, ces incoercibles fous rires autour de la grande tablée familiale ; le sel de l'humour et de l'imprévu, d'une fantaisie liée à la légèreté de l'être, lorsque l'avoir n'est point trop pesant. Le sel de l'accueil et de la table toujours ouverte. Le sel d'un regard de peintre qui transcrit la vérité des êtres dans leur regard ou la force d'un paysage aimé, en quelques coups de pastels éclatants. Le sel de l'amour et du dévouement. Le sel des larmes.

Aucun n'est inutile pour construire une passion. Aucun n'est en surnombre pour atteindre la sagesse. Car nous y sommes, à cette réconciliation entre Socrate et Platon, entre Dionysos et Apollon, entre le délire et la raison. C'est le sel de la Sagesse, qui pour nous a Visage, qui pour nous a un Nom. Il se décline au jour le jour dans l'humble réalité quotidienne et le sillon que, sans lever la charrue, chacun trace dans la glèbe. Cette Sagesse est folie. C'est elle qui donne goût à la vie, ce petit goût d'éternité que nous gardons au fond du cœur ou sur les lèvres.

René Char donnera la conclusion. Elle dit la même chose.

Je vous la dédie, Madame :



*Bulletin des séances de l'Académie de Nîmes - 2<sup>e</sup> trimestre 1998*

*« Ne te courbe que pour aimer. Si tu meurs, tu aimes encore. »*

Je vous remercie de votre attention.

A Nîmes, le 19 juin 1998.

---

Achévé d'imprimer en décembre 1998  
sur les presses de l'imprimerie Bené,  
12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.



Nouvelle série — N° 133

ISSN 0755-8805

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1998**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1998



*BUREAU DE L'ACADEMIE  
pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1998*

---

*Président d'honneur* : M. François LEONELLI, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Janine REINAUD.

*Vice-président* : M. le docteur Paul MAUBON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Charles PUECH.

*Trésorier* : M. André COSTABEL.

*Bibliothécaire* : M. Charly-Sam JALLATTE.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 1998.

ISSN 0755-8805

## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

- Vendredi 2 octobre* : Démission de la présidence de Mme Janine Reinaud pour raison de santé, remplacée par M. Paul Maubon . . . . . 166
- M. le bâtonnier Jean Goujon a eu la douleur de perdre sa fille, Mme Pondret . . . . . 166
- M. Marc Chausse a marié une de ses filles ; il a été grand-père une cinquième fois . . . . . 166
- Présence de notre Compagnie auprès de la tombe du poète Bigot remise en état au cimetière protestant . . . . . 166
- M. Christian Liger a reçu la bourse Goncourt 1998 pour son livre *Le Roman de Rossel* . . . . . 166
- M. Maubon représentera notre Compagnie à la réunion annuelle des Académies, à Versailles les 8-10 octobre . . . . . 168
- Vendredi 16 octobre* : M. Aimé Vielzeuf a été élu président de la Mutuelle interdépartementale de retraite et d'épargne des anciens combattants 176
- Vendredi 6 novembre* : M. Robert Leydet a eu la douleur de perdre sa mère . . . . . 180
- M. Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes sera un des orateurs lors de notre séance publique de 1999 . . . . . 181
- Vendredi 20 novembre* : Lettre de M. Bernard Moreau relative à l'orthographe du mot « Nimes » 182
- M. Michel Courty a reçu le Prix Félix de Beaujour 1998 pour son *anthologie de la littérature provençale moderne* . . . . . 182
- M. Gabriel Audisio a reçu le Prix Drouin de Lhuys, décerné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour son ouvrage *Les Vaudois, histoire d'une dissidence* . . . . . 183
- Vendredi 4 décembre* : Décès de Henri Aubanel, membre non résidant . . . . . 201
- Naissance d'Alexandre, petit-neveu de M. Aimé Vielzeuf . . . . . 201
- Vendredi 18 décembre* : M. le pasteur Roger Grossi a été reçu Docteur en histoire à l'Université Paul Valéry, avec mention très honorable, en soutenant une thèse sur *Samuel Vincent* . . . . . 229



Election de correspondants : M. Chely-Quenum Olympe, M. Chillet Pierre, M. Dugas Guy, Mme Gaidan Claude Annie, M. Gas Alain, M. Launay Jean-Yves, M. Martin Thierry, M. Michel Pierre Marie . . . . .	230
---	-----

### COMMUNICATIONS

2 octobre : « L'envers des sondages : l'enquête de motivations » de M. Noël Cannat, membre rési- dant . . . . .	170
16 octobre : « Venace Dougados, capucin poète » de M. Georges Sapède, membre résidant . . . . .	178
6 novembre : « Conférence nationale des Acadé- mies de province » par le Dr Paul Maubon, président . . . . .	183
« Uzès sur Congo » de Mme Martine Peyroche d'Ar- naud, correspondant . . . . .	188
20 novembre : « Ecole buissonnière déplace les peti- tes bornes » de Pierre Monteils, correspondant	194
4 décembre : Réception de M. Gabriel Audisio, membre résidant . . . . .	203
Réponse de M. Gabriel Audisio et hommage à son prédécesseur, M. Jacques Larmat . . . . .	211
18 décembre : Réception de M. Maurice Contestin, membre non résidant . . . . .	232
Réponse de M. Contestin . . . . .	237

### HOMMAGES

<i>Le général Servan</i> , 2 <sup>e</sup> tome, par Jacques-François Lanier . . . . .	168
<i>Recueils de chansons</i> de Robert Leydet . . . . .	168
<i>Actes du 37<sup>e</sup> colloque international du Centre d'étu- des supérieures de la Renaissance présentés par Bartolome Bennassar et Robert Sauzet . . . . .</i>	180
<i>Quand le Gard résistait : Sang et lumière</i> , par MM. Vielzeuf et Mazier, 3 <sup>e</sup> tome . . . . .	181
Tête en argile de César, remise par M. Goury, conser- vateur du musée de Laudun, lors de la visite au Camp de César . . . . .	181
<i>A propos de la Maison Carrée d'Amérique</i> par René Yves Clerc . . . . .	230
<i>Hugo Barine, le solitaire</i> par André Bonnafos . . . .	230

SEANCE DU VENDREDI 2 OCTOBRE 1998

Cette séance est présidée par le docteur Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mme Nicole Marés, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, Mme Janine Reinaud.

---

C'est à titre exceptionnel que le secrétaire perpétuel prend la parole afin de donner connaissance aux membres de la Compagnie de la lettre de Mme Reinaud, faisant part de son désir de démissionner en raison de son état de santé.



Le secrétaire perpétuel demande donc en l'état de nos statuts à M. Maubon de vouloir bien accepter la présidence. M. Maubon prend place, et ses premiers mots vont adresser à Mme Reinaud les vœux de total rétablissement.

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 1998 est adopté.

### *Informations*

— Le secrétaire perpétuel fait état tout d'abord du décès de Mme Pondret, fille de notre confrère Jean Goujon.

M. Chausse a marié une de ses filles ; il a eu la joie d'être grand-père une cinquième fois.

— 23 juin : une équipe de France 2 a visité notre immeuble ; un film doit être réalisé sur les anciens hôtels particuliers nimois.

— 26 juin : présence de notre Compagnie à la cérémonie organisée suite à la remise en état de la tombe du poète Bigot au cimetière protestant.

— 19 et 20 septembre : participation aux journées du patrimoine.

— Notre confrère Christian Liger a reçu la bourse Goncourt 1998 pour son livre *Le Roman de Rossel*.

### *Invitations*

— Vernissage-exposition «*Bourdelle et ses élèves*» le 3 juillet par le maire de l'Isle-sur-Sorgue, et par Mme Peyroche d'Arnaud aux *Photos de Bonnard* le 7 juillet à Uzès.

— Le Centre régional des lettres «*Les mercredis littéraires de Reg'arts*».

— Le 12 septembre à la séance solennelle de l'Académie Berrichonne à Sancerre.

— Le 27 septembre par l'Académie d'Arles.

— Le 29 septembre par le maire de Nîmes à l'exposition de Daniel Chotard « *Carapace* ».

— Le 3 octobre par le président du Conseil général du Gard à la table ronde sur le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Edit de Nantes à Pont-Saint-Esprit.

— Nous avons reçu les programmes de la Bibliothèque municipale de Nîmes « *Lire en fête* » du 1<sup>er</sup> au 18 octobre 1998 ».

— Du 350<sup>e</sup> anniversaire des traités de Westphalie, colloque organisé à Belfort du 9 au 11 octobre, ainsi que celui qui se tiendra à Avignon « *Protestants en Vaucluse* ».

— Le samedi 10 octobre, journée de manifestations culturelles dans les Jardins de la Fontaine, initiative de la ville de Nîmes.

— Programme 1998-1999 de la société d'Histoire du protestantisme et celui de la société d'Archéologie de Béziers.

— Le 20-21-22 et 23 octobre à Aix-en-Provence, journées internationales de formation famille.

— Programme du Comité de l'Art Chrétien 1998-1999, des mardis universitaires à Vauban ; de la Fédération historique du Languedoc, congrès à Nîmes du 27 au 29 novembre et du Congrès International des sociétés historiques à Nantes en avril 1999.

### *Correspondance*

— Lettre de Monsieur le Maire de Nîmes du 23 septembre 1998 en réponse à celle adressée par le secrétaire perpétuel, le remerciant de la fourniture et la mise en place par les services municipaux des diverses étagères dans nos pièces du second étage.

— Lettre de M. Audisio remerciant notre Compagnie de l'avoir élu membre résidant.



Conférence nationale des Académies : La réunion annuelle se tiendra les 8, 9 et 10 octobre à Versailles. M. Maubon représentera notre Compagnie.

Création d'une Académie de la Méditerranée : Le secrétaire donne connaissance à l'Assemblée du projet élaboré.

### *Hommages*

— M. Jacques-François Lanier nous remet le second tome de son étude sur le général Servan, membre de notre Compagnie de 1801 à 1807.

— M. Amélie Solem : *Les quatre Croquants*.

— *Aimer le livre : qu'est-ce que la Bibliophilie* de Michel Kuentz.

— Conférence donnée à Lasalle par M. Monteils : *Le club cévenol, origine et histoire*.

— *Racines cévenoles*, Alphonse Daudet.

— Recueil de chansons de Robert Leydet.

— Le secrétaire perpétuel rappelle que la visite du Camp de César est prévue pour le mercredi 8 octobre. La commission du programme et le bureau regrettent que le nombre de participants au repas ne soit pas plus important.

### *Communications*

Le président donne la parole à notre confrère M. Cannat qui a choisi comme sujet : *L'envers des sondages : l'enquête de motivations*.

Avec son dynamisme habituel, notre confrère va traiter ce problème nouveau pour beaucoup de nos confrères.

Le parallèle qu'il fait entre enquête de motivations et sondages permet de se rendre compte de la différence de valeur qui existe entre les deux opérations, quant aux résultats. Il insiste sur le fait que l'enquête de motivations révèle la singularité indicible du sujet.

Cette communication suivie avec une grande attention, permet de réfléchir sur la valeur de certains sondages effectués de nos jours.

Notre confrère est vivement applaudi et félicité par notre président qui ouvre le débat.

Vont tour à tour intervenir M. Seguin Cohorn, Mgr Dalverny, le pasteur Grossi, le docteur Bosc, Pradel, et enfin Mme Deronne.

Un résumé de cette communication est joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 h 30.



*L'ENVERS DES SONDAGES :  
L'ENQUETE DE MOTIVATIONS*

par Noël CANNAT  
(Résumé succinct)

---

En psychologie sociale, les *motivations* sont des orientations profondes et permanentes des personnes qui déterminent attitudes et comportements. Leur connaissance permet d'avancer des hypothèses sur les comportements à venir. Il faut bien distinguer les vraies motivations qui correspondent à un petit nombre de valeurs fondamentales (épargne, partage, invention, appropriation...), des simples mobiles et motifs d'action. Une enquête par sondage ne peut jamais atteindre le niveau des motivations.

L'enquête de motivations repose sur le postulat que *tout individu*, homme, femme, enfant, vivant en un lieu donné, ville, quartier, pays, possède sur ce territoire des *connaissances* puisées dans son expérience personnelle ou dans celle de ses proches, qui en font a priori un interlocuteur valable. Et cela, quelles que soient ses ressources, sa notoriété, son instruction ou ses compétences professionnelles.

On admet d'autre part (sous certaines conditions) que, pour une population *directement concernée* par le problème étudié (logement, emploi, transports, etc.), une

vingtaine d'entretiens non directifs ou semi-directifs (avec une cinquantaine de personnes au total) permettent d'identifier (mais non de quantifier) *l'ensemble des motivations*, des orientations permanentes du comportement, qui donnent un sens à l'existence de cette population.

---

En quoi l'enquête de motivations constitue-t-elle « l'envers des sondages » dont la vogue est aujourd'hui si éclatante ?

1/ A la différence des sondages qui ne retiennent de l'existence ordinaire des personnes enquêtées que des moyennes statistiques impersonnelles, *L'ENQUETE DE MOTIVATIONS REVELE LA SINGULARITE INDICIBLE DU SUJET.*

A l'abstraction des pourcentages, elle oppose l'écoute de personnes concrètes dont les orientations profondes, les « motivations », les « postures » existentielles, ne varient pas au gré des jours.

2/ En second lieu, les sondages n'ont pas d'autre ambition (ou ne devraient pas avoir d'autre ambition) que de fournir un *instantané* de l'opinion dans l'urgence *du présent*. Par exemple, pour pressentir les résultats d'un vote ou tester une marque de lessive. Lorsqu'ils prétendent évaluer des croyances ou des attitudes profondes comme la tolérance, ils réduisent des valeurs à un statut de marchandises.

L'enquête de motivations, au contraire, *MET EN EVIDENCE DES TENDANCES LOURDES* à moyen et



long terme, dans la population d'une ville ou d'un territoire. Elle autorise une vision prospective de l'avenir et permet ultérieurement (par la technique des échelles d'attitudes) de *mesurer* la résolution et les projets des habitants.

3/ En dernier lieu, si les sondages fournissent des informations ponctuelles très utiles pour mieux saisir l'impact immédiat des modes et des goûts, ils sont parfaitement impuissants à nous livrer *le sens* de ce que nous avons sous les yeux.

C'est l'ENQUETE DE MOTIVATIONS qui m'a fait découvrir *LES TROIS POSTURES* fondamentales qui donnent du sens, orientent et justifient nos activités dans cette sorte d'union des contraires dont est tissé le quotidien.

---

Deux de ces postures nous sont familières : le *SAISIR* occupe une position dominante dans nos sociétés d'intérêts où tout nous invite à prendre, comprendre, acheter, amasser, investir... *L'ETRE SAISI*, en revanche, se grandit intérieurement de tout l'avoir qu'il laisse aller, en temps, argent, compétence, affection. Cette posture est elle aussi très présente ; elle inspire tous les cheminement de service, humanitaires ou religieux, bénévoles ou professionnels, et beaucoup d'engagements associatifs.

Mais une troisième posture est fâcheusement discréditée dans l'Occident contemporain. C'est le *NON-SAISIR*, le non-agir, l'abstinence, l'écoute, l'attention au non-dit, voire à l'ineffable qu'aucune parole ne peut saisir. Posture d'éleveurs, à la base de toute pédagogie, voire de toute autorité, car elle aide les êtres à grandir. Attente et prière spontanée.

C'est le fondement de l'attitude d'enquête qui requiert à la fois vigilance et empathie, comme l'écoute paysanne dont tout le message tient dans cette évidence : *ce n'est pas en tirant sur les plantes qu'on les fait pousser.*

Ainsi, « *LE SENS ADVIENT TOUT SEUL* », écrit François Jullien (dans *Le détour et l'accès*). Le détour, l'attente, la suspension du jugement *creusent le monde* et nous introduisent dans son intimité sans jamais l'immobiliser, le réifier comme un objet. En laissant venir, la logique de l'ÉCOUTE restaure le sens du global et rouvre dans le vécu des parenthèses de silence et de paix. Elle reconnaît que « *c'est par leur relation que les choses existent* », et que « l'un ne peut être pensé sans l'autre », car « *l'un est déjà l'autre* ».

Nous nous retrouvons ici au cœur de l'enquête de motivations qui, de l'entretien à l'analyse-synthèse, et des porteurs de projets au vrai développement, met en œuvre un « ardent non-saisir », essence de la *non-violence* et, pourquoi pas, de la démocratie. Le seul « développement durable » en effet est celui qui se fonde sur le vouloir des gens.

---



*VISITE AU CAMP DE CESAR : 7 OCTOBRE 1998*

---

Par une belle matinée, un peu ventée, mais bien ensoleillée, les « courageux » membres de notre Compagnie atteignent, après une courte marche, le plateau du Camp de César.

Sous la conduite de notre confrère Dominic Goury, une visite très complète des fouilles est effectuée. Les explications données ont permis à chacun de se rendre compte de l'importance de cette ville, due à sa situation stratégique, et des travaux de défense réalisés.

Nous étions attendus à la mairie de Laudun par le premier adjoint délégué à la culture et par le colonel Mialhe, initiateur de cette réception.

Visite du musée et remise à notre Compagnie d'une tête de Jules César sculptée dans l'argile, suivie d'une dégustation de vin blanc de Laudun, fort appréciée.

C'est à Connaux autour d'une agréable table que se termina cette longue matinée.

Renouvelons nos remerciements à nos confrères M. Goury et M. Mialhe, ainsi qu'à Monsieur le Maire de Laudun, et adressons à tous nos félicitations pour la parfaite organisation de cette visite.

SEANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 1998

Cette séance est présidée par le docteur Paul Maubon.

Elle se déroule exceptionnellement à l'Hôtel Davé, en raison des travaux d'aménagement effectués à notre siège habituel rue Séguier.

*Sont présents* : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur Bonifas, M. Marc Chausse, M. Noël Cannat, M. Robert Debant, Mgr Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Jean Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Nicole Marés, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Lucien Frainaud, le docteur Paul Tempier.

Nous constatons avec plaisir la présence parmi nous d'une dizaine de membres non résidants, ou correspondants.



La lecture est faite par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la séance du 2 octobre 1998. Mis aux voix ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### *Correspondance*

— Lettre de notre confrère Jacques Hours nous informant que M. Jean d'Ormeson ne pourra pas venir présider notre séance publique de février 1999.

— Lettre du général Méjean nous faisant part de l'élection à la présidence de la Mutuelle interdépartementale de retraite et d'Épargne des anciens combattants, de notre confrère Aimé Vielzeuf.

La directrice des Affaires Culturelles nous remercie de notre participation aux Journées du Patrimoine.

### *Informations*

— Invitation au vernissage de l'exposition « *Des robes noires de mon enfance* » à la Tour de Constance le 23 octobre à l'initiative de la Caisse Nationale des monuments historiques.

— Mercredi 21 octobre à 18 h 30 à Carré d'Art « *Votre patrimoine s'enrichit* » organisé par la ville de Nîmes.

— Le 22 octobre à 20 h 30 au Grand Temple concert (Telemann-Haendel- Mozart).

— La SHPNG publie les actes du colloque du 31 janvier 1998.

— M. Jallatte nous transmet le programme des Bibliophiles du Gard pour le deuxième semestre 1998.

— Invitation à diverses conférences organisées par le Musée d'art contemporain sur le sentiment de la nature, seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle.

*Communication*

Le président donne la parole à notre confrère Georges Sapède qui a choisi ce jour comme sujet de sa communication : *Venace Dougados, capucin poète.*

Notre confrère va tracer le tableau d'une vie bien agitée d'un personnage, semble-t-il, fort mal connu, né à Carcassonne en 1762, mort sur l'échafaud victime de la rivalité née entre Girondins et Montagnards ; et aussi de ses imprudences verbales.

Notre confrère est toujours précis dans ses textes et sa diction permet à tous de suivre facilement ses propos.

Le président remercie M. Sapède et le félicite sous les applaudissements des membres de notre Compagnie.

Vont intervenir MM. Bonifas et Pradel.

Un résumé succinct est joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 heures 05.



JEAN-FRANÇOIS DOUGADOS,  
POÈTE CAPUCIN

par M. Georges SAPEDE

---

Né à Carcassonne en 1762 (moine capucin), durant 6 ans, il doit ses premiers succès littéraires à la narration de ses tribulations de frère quêteur parue dans un ouvrage « *La quête du blé* » Petit chef-d'œuvre de verve et de drôlerie on y trouve, habilement mêlés en vers et en prose, la truculence de Rabelais et le lyrisme de Rousseau.

Ce succès vaut au poète son admission dans plusieurs académies de province : Bordeaux, Toulouse, Lyon, Arras, Rouen.

La Révolution met un terme à sa vie religieuse et à sa carrière d'écrivain.

Ardent révolutionnaire et brillant orateur il sera victime de la lutte entre Girondins et Montagnards. Il finira sa vie sur l'échafaud, à Paris.

Poète oublié il mérite pourtant d'être admis parmi ces autres poètes qui depuis le Languedoc de leur enfance sont venus finir leurs jours, dans le Paris de la Terreur.

Fabre d'Eglantine, Antoine Roucher, natif de Montpellier, André Chenier qui a passé son enfance en Languedoc, Florian.

Tous présents au rendez-vous que leur a fixé le Destin dans les mois tragiques de l'an II.

SEANCE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 1998

Cette séance est présidée par le docteur Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M<sup>e</sup> André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, Mme Catherine Marés, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : Mme Christiane Lassalle représentant notre Compagnie à la remise de la Légion d'honneur à notre confrère, colonel Mialhe, M. le professeur René Bosc, M. Robert Debant, M. Lucien Frainaud, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.



### Correspondance

Nous avons reçu une carte de Mme Pallier en voyage au Viet Nam, et de notre confrère Jandot de Djibouti.

### Informations

— Notre confrère Robert Leydet a eu la douleur de perdre sa mère.

— Conférence le 14 novembre à 15 h de notre confrère Jean Goujon à la Cathédrale de Nîmes sur *l'humanisme aux Pays-Bas avant la Réforme*.

— Conférence du professeur Christin le samedi 7 novembre à 16 h à Carré d'Art, organisée par la Société d'histoire du Protestantisme.

— Invitation au vernissage du Festival du Santon le 6 novembre à Garons.

— A la séance solennelle de l'Académie de Metz le 26 février à 14 heures.

— A l'exposition « Références » Joe Downing le 6 novembre à l'Isle-sur-Sorgue.

— aux entretiens Franco-Roumains à Sète du 16 au 24 octobre.

— Aux colloques organisés à Limoges sur les abbayes cisterciennes du Limousin.

— Au colloque à Paris du 6 au 8 novembre sur Afrique poésie et voix, organisé par la bibliothèque publique d'information.

— Dimanche 29 novembre aux arènes de Nîmes, spectacle « Renaissance », organisé par les théâtres de Nîmes.

— Nous avons reçu les actes du 37<sup>e</sup> colloque international du Centre d'études supérieures de la Renaissance (présentés par MM. Bartolome Bennassar et Robert Sauzet).

### Projets

— La ville de Nîmes organise « Les Arènes du Livre », premier salon de la biographie du 5 au 7 février 1999.

(Le secrétaire perpétuel précise que notre Compagnie recevra d'autres informations au cours du mois de décembre).

— *Prix de l'Académie.* Notre Compagnie organisera pour l'année 1999 un prix. M. Sapède accepte de se charger de ce projet.

#### *Séance publique de 1999*

Le secrétaire perpétuel informe la Compagnie que M. Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, sera parmi nous.

### Théâtre

M. Pradel donnera le mardi 10 novembre à 20 h 30 à l'Odéon sa pièce *Lysistrata*.

### Hommages

MM. Vielzeuf et Mazier remettent à la Compagnie le troisième ouvrage *Quand le Gard résistait : Sang et Lumière*. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Le secrétaire perpétuel remet à la Compagnie une argile donnée par le conservateur du musée de Laudun M. Goury lors de notre visite au Camp de César ; représentant la tête de cet empereur.

— *Compte rendu de la réunion organisée à Versailles par la conférence des Académies de Province.*

Notre président M. Maubon a représenté notre Compagnie, il dresse un tableau complet des diverses activités qui se sont déroulées durant deux jours, mettant en évidence le faste de certaines réceptions, mais aussi le travail sérieux qui fut accompli.



Ce compte rendu est joint au présent procès-verbal.

### *Communication*

Le président accueille Mme Martine Peyroche d'Arnaud, correspondant, qui a choisi comme sujet de sa communication *Uzès sur Congo*.

Grâce à diverses diapositives, nous allons naviguer sur ce fleuve et traverser ce pays, en écoutant avec une grande attention les commentaires de notre orateur.

C'est à la fois une leçon d'histoire, mais aussi de géographie, qui apporte à chacun de nous de nombreux renseignements sur les expéditions effectuées par ces courageux explorateurs.

Mme Peyroche d'Arnaud, très applaudie, est remerciée et complimentée par le président.

La séance est levée à 18 heures.

CONFERENCE NATIONALE  
DES ACADEMIES DE PROVINCE

par le docteur Paul MAUBON

---

Notre secrétaire perpétuel m'a fait l'honneur de me demander de représenter notre Compagnie à la réunion annuelle de la conférence des Académies de Province, les 8 et 9 octobre à Versailles.

A peine arrivé dans cette ville, le Nimois a perçu comme un clin d'œil.. En effet le siège de l'Académie de Versailles, notre hôtesse, se situe rue MENARD, à deux pas de l'Hôtel de Ville où se tenait la conférence.

Cette Académie, compte en son sein des membres illustres, comme en atteste la liste que voici ; en dépit de cette notoriété, elle regretterait presque la date tardive de sa création : 1834. Mais elle a compensé ce handicap en nous réservant un accueil « digne de Versailles ».

*Par le cadre d'abord,* les réunions de travail se tenaient dans l'Hôtel de Ville.

Donnant sur la large avenue de Paris, l'Hôtel de Ville est un édifice prestigieux, presque prétentieux, comprenant des salles d'apparat aux plafonds particulièrement hauts, que ses constructeurs républicains ont voulu plus hauts que le château voisin.



Le demi concert du jeudi soir fut donné à la fondation Singer. Polignac, oui Singer et non Singer comme le prononçaient nos grand-mères et nos mères devant leur machine à coudre ; cette fondation se situe avenue Georges Mandel dans le XVI<sup>e</sup>, dans un très bel hôtel particulier, commandé par la fille du constructeur américain de ces machines, WINNARETTA SINGER, épouse du duc de Polignac. Elle consacra sa vie et la fortune qu'elle tenait de sa famille au mécénat et particulièrement à la musique.

La fondation Singer-Polignac présente de nombreuses lettres des personnages les plus illustres du début du siècle qui ont été réunies dans l'Anthologie que voici.

On y admire aussi, des peintures, des dessins, et de nombreuses photographies de célébrités telles que Cocteau, Picasso, Nijinski, Lyphard...

Enfin la réception par F. Brotz président du Conseil général, avait lieu dans le splendide domaine de Mme Elisabeth la sœur du roi Louis XVI, laquelle n'eut pas le loisir de jouir longtemps du merveilleux parc de 7 ha, ni de la demeure que son frère lui avait offerts, puisqu'elle fut promptement guillotinée.

Voici pour le cadre.

Est-ce que la toile de fond fut à la hauteur du cadre ? Le ramage valut-il le plumage ? Voyons.

Il y eut d'abord l'assemblée générale marquée par un changement de président, assortie de congratulations et de remise de médailles dont celle-ci.

La plupart des Académies étaient représentées dont la dernière adhérente, l'Académie de Montauban. L'Académie d'Alsace qui répond aux critères de la Conférence en fait aussi partie.

Depuis le 8 octobre, la présidence de la Conférence est assurée par M. Patrice Bonnefous, neveu du chancelier de l'Institut, et ancien président de l'Académie de Versailles.

Celle-ci est présidée depuis peu par Madame Catherine Lecomte, charmante jeune personne, doyen de la faculté de droit des Yvelines, qui nous invita à exalter « le culte de l'écrit qui illustre notre identité locale ». Enfin notre confrère, de Marseille, présenta ce que je pris pour un fanion, mais qui s'avéra être un vexillum. En dépit de cette somptuaire dépense les comptes de la conférence sont positifs.

La question des statuts de la conférence, qui devaient subir un coup de plumeau à charge de notre confrère de Montpellier, fut soulevée mais non résolue.

Fut évoquée également l'invitation à participer à une fédération des Académies Méditerranéennes, qui suscite de la part de nos confrères une réserve identique à celle que nous avons manifestée. L'Académie de Marseille a cependant décidé d'envoyer un observateur aux travaux qui se sont tenus à Naples, et devrait nous tenir au courant de son rapport.

En conclusion, après avoir relevé les menaces, qui pèsent sur la Francophonie, en Algérie notamment, les différents intervenants ont souhaité :

— une collaboration plus marquée à *Academos* qui veut être surtout un bulletin de liaison et d'information, son rôle de revue étant limité aux numéros spéciaux... et pour ce faire :

— l'envoi à la conférence de l'ensemble de nos publications. Toutes les archives de la conférence seront désormais, conservées à Lyon par l'Académie de cette ville.



Sachez enfin que la prochaine Conférence se réunira en 1999 à Toulouse, en 2000 à La Rochelle, puis à l'Institut, puis à Lyon et que nombreuses sont les Académies qui postulent pour la recevoir.

Je n'ai pas jugé bon de présenter la candidature de Nîmes pour 2010 ou 2015, différant notre offre jusqu'à 2082, l'occasion du quatrième centenaire de notre Académie.

---

La journée du lendemain fut consacrée à diverses communications sur le thème principal : « Versailles au XIX<sup>e</sup> siècle ; Evocations et variations. »

Monsieur Gabriel de Broglie développa le rôle capital du roi Louis Philippe, pour la réhabilitation du château, laissé à l'abandon durant la période post-révolutionnaire. Louis Philippe qui prend les frais à sa charge sur sa liste civile et remplace la fleur de lys par le coq gaulois.

L'architecte des bâtiments de France s'attacha à décrire l'architecture civile, de Versailles au XIX<sup>e</sup> siècle.

— Deux universitaires tentèrent de décaper l'image du Versailles, ville considérée royaliste ou du moins conservatrice, en mettant en lumière l'influence des républicains dans la ville, et le rôle de Versailles, capitale de la République de 1871 à 1879, démission de Mac Mahon.

— Monsieur Olivier de Rohan, présenta la Fondation du patrimoine dont il est le directeur, en appelant les Académies de Province, à répertorier, juger et suivre.

Enfin le morceau de bravoure fut la conférence à bâtons rompus, et presque l'interview de l'écrivain Jean-Marie Rouart, élu depuis peu à l'Académie Française.

Il fut beaucoup question du Cardinal de Bernis, cardinal atypique, comme Venance Dougados fut un capucin atypique, dont une éminente biographie due à Jean-Marie Rouart venait de paraître sous le titre « Bernis, le Cardinal des plaisirs ».

Bernis, comme la rue Ménard, nous est familier, et à la fin de ce cycle de conférence, le Nimois que vous aviez envoyé à Versailles ne nourrissait plus aucun complexe. En effet il fut question du Nimois Guizot qui créa l'Académie des Sciences morales et politiques, et pour qui, je cite : « Les Académies de Province stimulent et guident les mouvements d'esprit. »

---



## UZES SUR CONGO

par Mme Martine PEYROCHE D'ARNAUD

---

Ce titre peut paraître étonnant ; et pourtant Uzès a navigué au rythme des pagaies congolaises pendant quelques années. La duchesse d'Uzès, Anne de Mortemart, fit élever à la gloire de son fils Jacques,, mort au Congo en 1893, un monument fantastique, tout en bronze, sculpté par Saint-Marceaux. A l'avant d'une pirogue de 10 mètres de long Jacques brandissait un drapeau, et quatre noirs courbés sur des pagaies faisaient voguer cette énormité, installée en 1922, au pied de la Tour Fénestrelle.

Trois ans après cette inauguration, souvenir d'un autre monde, en juillet 1925, André Gide, enfant d'Uzès aux temps des vacances, partait lui aussi au Congo, mêlant son chemin à celui du duc.

Qu'allait chercher Jacques d'Uzès au fond de l'Afrique ? Prouver, disait-il, qu'un fils de la vieille aristocratie pouvait servir la France républicaine... Il ira de village en village, planter des drapeaux tricolores tout le long du fleuve, jusqu'au plus haut point de la présence française en Oubangui, entraînant la mise sous protectorat du pays Bengassou.

Et Gide ? Il a 56 ans, les Faux-Monnayeurs sont terminés, son œuvre romanesque est quasiment achevée. Au monde primitif, l'intellectuel anxieux demande des clefs pour mieux se comprendre, pour mieux comprendre ce début de siècle dont on dira qu'il fut le contemporain capital.

Les deux hommes se rejoindront sur un point : dénoncer la façon dont se comporte le « civilisé » en terre africaine, qu'il s'agisse de la politique de « négrier » menée par l'Etat Indépendant du Congo belge, qui achète un esclave le prix d'un fusil à piston et le fait travailler sept ans au chemin de fer avant de le libérer, ou qu'il s'agisse du travail forcé, imposé dans la récolte du caoutchouc par les grandes compagnies concessionnaires, dans l'AEF de 1910. Travail forcé que Gide, à son retour, ne cessera de dénoncer dans ses lettres au gouverneur général et à Léon Blum.

Les lettres du duc, la première datée du 27 avril 92, à bord du Taygete, la dernière du 27 avril 93, au bord de la mort, seront réunies par la duchesse en un livre : « Voyage de mon fils au Congo. » Du voyage de Gide reste le « Voyage au Congo ». Gide n'y cite à aucun moment le jeune duc ; simplement, nous savons qu'il embarqua sur le « d'Uzès » pour rejoindre le lac Tchad en remontant le Chari. Sans autres commentaires, Gide n'aime pas les détails.

Cette « lente remontée du fleuve », monotone, lisse et grise, entièrement soumise à la quête du bois de chauffe pour les machines, tantôt sur la rive belge, tantôt sur la rive française ennuie Gide. Il relit le Misanthrope, et les Oraisons funèbres de Bossuet... Parfois il s'émerveille : « Le spectacle se rapproche de ce que je croyais, il devient ressemblant. »



Jacques d'Uzès pense surtout à la santé de ses hommes. Moustiques, tsé-tsé, bilieuse et dysenterie font un vrai carnage. Et les villages des berges, peu hospitaliers, sont habités par de « fieffés anthropophages »... Il est lui-même malade.

A partir de Bangui, les routes de nos voyageurs se séparent. Gide remonte, à pied, avec des porteurs, vers Fort-Archambault, puis Fort-Lamy. Il redescendra ensuite à Douala et de là, s'embarquera pour la France.

Jacques d'Uzès continue, en pirogue, vers Yakome où le chef de poste l'attend pour une expédition punitive en pays Boubou. C'est là que se termine son voyage, devenu un calvaire. Atteint par la dysenterie, il n'en peut plus « incapable de faire un mouvement sans avoir envie de rendre du sang ». Il doit redescendre à Brazzaville. « Je dis adieu à mon petit camp. Tous mes beaux projets sont écroulés ». C'est à Kabinda au bord de la mer, alors qu'il attendait un bateau pour la France qu'un accès de fièvre cérébrale brisa d'un coup son extraordinaire ténacité.

On ramena son corps pour l'enterrer à Uzès. Cette année-là, en 1893, Gide vint dire au revoir à sa grand-mère, à Uzès. Il partait pour l'Algérie, son premier voyage en Afrique.

---

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1998

Cette séance est présidée par M. Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, Mme Catherine Mares, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Pascal Gouget, M. Charles Puech.

Le procès-verbal de la précédente séance mis aux voix est adopté à l'unanimité.



### Correspondance

— Lettre de notre confrère Robert Leydet remerciant notre Compagnie de l'envoi de condoléances lors du décès de sa mère.

— Lettre de Mme Peyroche d'Arnaud remerciant de l'accueil reçu lors de sa récente venue.

— Lettre de notre confrère Bernard Moreau relative à l'orthographe du mot « Nîmes ».

### Informations

— Invitation à une conférence débat du groupe croyance et cultures le 18 novembre au Carré d'Art ; ainsi qu'à la séance publique de l'Académie de Marseille le jeudi 1<sup>er</sup> novembre.

— Invitation au spectacle « Renaissances » le 29 novembre, organisé par la ville aux Arènes.

— Conférence de Mme Gueydan à l'Université Vauban le 24 novembre *De l'intime à l'universel dans l'œuvre de Jean Renoir*.

— Rencontres culturelles de Générac les 27, 28 et 29 novembre.

— Colloque sur la guerre d'Indochine organisé par le Centre d'études d'histoire (M. Durteste).

— Invitation le 5 décembre à Digne par la société scientifique des Alpes de Haute-Provence.

— Nous avons reçu le catalogue bibliographique de l'anthologie maconnaise.

### Confrères à l'honneur

— M. Michel Courty a reçu le Prix Félix de Beaujour 1998 pour son anthologie de la littérature provençale moderne.

— M. Gabriel Audisio a reçu le 16 novembre 1998 le Prix Drouin de Lhuys, pour son ouvrage *Les Vaudois, histoire d'une dissidence* décerné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

### Communication

Le président donne la parole à notre confrère Pierre Monteils, qui a choisi le sujet suivant : Ecole buissonnière déplace les petites bornes.

L'orateur va décrire la vie de cette association qui pendant de nombreuses années a voyagé au sein de l'Europe apportant une partie de notre littérature auprès des élèves, des étudiants et des adultes.

Pierre Monteils ne manque pas de faire allusion aux rapports très chaleureux existant entre cette association et la compagnie des Arènes de notre confrère Yvon Pradel.

Le président remercie notre orateur et ouvre le débat.

Vont intervenir Yvon Pradel qui précise qu'en réalité Ecole buissonnière a lancé l'idée de la Compagnie des Arènes à l'étranger, et que de nombreuses années sa compagnie a effectué des déplacements dans divers pays d'Europe centrale, un succès particulier étant accordé au Malade Imaginaire.

Notre confrère Dugas a vécu cette période et fait état de deux anecdotes relatives à la vie d'Ecole buissonnière au cours de ses périples ; enfin le docteur Bosc indique ne pas avoir réalisé à cette époque l'ampleur et le développement de cette compagnie. Il en félicite à nouveau Pierre Monteils.

Un résumé sera joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 18 h 10.



*ECOLE BUISSONNIERE A NIMES  
DEPLACE LES PETITES BORNES*

par Pierre MONTEILS  
correspondant

---

Après avoir, en mars dernier, présenté « Ecole buissonnière à Nîmes : Un nouvel art de vivre à l'école », en un rappel anecdotique de ce que furent les diverses activités de ce mouvement inter-scolaire créé à Nîmes en 1950, Pierre Monteils aborde aujourd'hui les relations sportives et culturelles internationales sous le titre *Ecole buissonnière déplace les petites bornes*.

*L'ETAT D'ESPRIT*

En 1950, cinq ans à peine après la fin de la guerre, l'état d'esprit des adultes et des élèves n'était pas celui d'aujourd'hui : Chacun conservait en mémoire ce temps d'une violence extrême, d'affrontements, d'exaspérations, de secrets et de non-dits, d'enfermement. Mais, déjà, on discernait un désir d'en sortir, d'ouvrir des portes et fenêtres, d'écarter ces petites bornes qui marquaient la ligne à ne pas franchir, et dont Yvon Pradel allait bientôt dénoncer la nuisance dans une de ses pièces en un acte. En ce domaine, *Ecole buissonnière* fut un mouvement très novateur, précurseur inspiré des appariements d'écoles, et des jumelages inter-villes qui allaient suivre.

De 1950 à 1968, près de cinq mille collégiens et lycéens d'une vingtaine de villes d'Europe et d'Afrique du Nord se rencontrèrent en tournois sportifs, manifestations culturelles et visites touristiques dans une chaude ambiance amicale.

### LES RENCONTRES

Au commencement, de 1950 à 1954, on s'en tint au plus facile : Des rencontres sportives avec deux lycées français à l'étranger : Le lycée français de Barcelone (1951) et le lycée Maréchal Ney, à Sarrebruck (1952, 1953, 1954) : Ces premiers franchissements de frontières donnaient lieu à des rencontres émouvantes et à la découverte de villes encore marquées dans leurs murs par les traces béantes des derniers conflits, qu'il s'agisse de l'Espagne franquiste ou de la Sarre au statut non encore fixé.

En même temps, *Ecole buissonnière* hisse ces manifestations sportives à un niveau supérieur : celui de l'UNIVERSITE.

En mars 1953 et en avril 1954, des matches furent organisés à Nîmes et à Montpellier, entre la prestigieuse équipe de football de l'Université de Londres et l'équipe inter-universitaire d'*Ecole buissonnière*. Grâce à l'aide du capitaine Quet de la Base-Ecole de Nîmes-Courbessac et de Pierre Pibarot, entraîneur du Nîmes-Olympique, ces matches purent se dérouler au stade Jean-Bouin, devant un nombreux public, enthousiasmé par « ces vingt deux jeunes jouant par plaisir, et se livrant totalement, non pas malgré l'importance de la rencontre, mais justement parce que l'enjeu était le prestige national ».

Mais le choc au cœur, ce fut, en 1955, la première visite des joueurs nîmois à ALFELD/LEINE, en Basse-Saxe. On l'appela « la rencontre miraculeuse », tant fut



émouvante et amicale cette rencontre entre jeunes Français et Allemands, admirablement préparés par le professeur Heinrich Wolter, ancien lecteur de langue allemande à la faculté des lettres de Montpellier (1930-1933) puis au lycée de Nîmes (1934-35), enfin au lycée Jeanson de Saily, à Paris. Sport et théâtre étaient au programme, à Alfeld, Hildesheim, Hanovre. La Compagnie des Arènes, d'Yvon et Noelle Pradel, était du voyage, avec « Le malade imaginaire », de Molière, et six fables de La Fontaine : Ce fut la première tournée de la compagnie en Allemagne, organisée avec minutie par Heinrich Wolter, qui fut suivie de beaucoup d'autres. Des amitiés se nouèrent, des liens s'établirent, dont beaucoup durent encore, aujourd'hui.

En 1956, ce sont les lycéens d'Alfeld et de Freden (les deux villes sont tout proches, sur les bords de la Leine) qui se rendirent à Nîmes, où on sut les accueillir dans les familles avec la même gentillesse et amitié, et où ils découvrirent ce midi méditerranéen dont leur professeur leur avait tant vanté le soleil, la lumière, la culture et jusqu'à l'accent !

Lors de la soirée d'adieux, en 1965, un des toasts prononcés se terminait ainsi : « Génération de la réconciliation franco-allemande, ce sera, dans l'histoire, notre honneur que d'avoir posé cette première pierre dans l'édification d'une EUROPE plus fraternelle », et l'éditorial du numéro 79 du journal « Ecole buissonnière » du 14 mai 1955, relatant ce voyage, portait comme titre : « LE MIRACLE. »

A partir de 1957, et jusqu'en 1968, les partenaires se multiplièrent, et ce fut un vrai changement d'échelle. Une année sur deux, les années paires, avaient lieu à Nîmes, Lunel, Uzès, Bagnols, des rassemblements sportifs et culturels réunissant chaque fois entre 400 et 450

jeunes Français et étrangers. Les années impaires, les équipes d'Ecole buissonnière s'éclataient vers diverses villes d'Allemagne, d'Italie, ou d'Espagne.

Le dernier rassemblement, pendant les vacances de Pâques 1968, fut sans doute le plus émouvant. Les hôtes d'Ecole buissonnière venaient de Buxtehude, d'Alfeld, d'Hanovre, de Gap, de Prague. La présence de lycéens tchèques, qui retrouvaient le lycée de Nîmes pour la première fois depuis 1948, à la faveur du « printemps de Prague », marqua profondément cette rencontre.

Paddy Gautier, ordonnateur infatigable de ce dernier rassemblement, avec Georges Marignan, Gérard Courazier, et bien d'autres, déclara lors du toast d'adieux: « Symbole de la sagesse, de la gloire et de la paix dans l'antiquité, l'olivier pousse et grandit lentement dans notre garrigue si pittoresque... Puisse chacun en emporter un rameau ! Il lui rappellera au retour dans son pays la sagesse de notre amitié, la gloire de nos tournois, et surtout notre espoir de paix ! »

Feu d'artifice final, cette dernière édition clôtura ces activités internationales, Ecole buissonnière disparaissant dans la révolution virtuelle de 1968...

### EVALUATION

Dans la dernière partie de sa communication, Pierre Monteils essaie d'expliquer pourquoi *Ecole buissonnière* à Nîmes a si bien prospéré pendant dix-huit ans. Parmi les secrets de cette réussite, il cite la solidité et sûreté de l'organisation inter-scolaire reposant sur une structure bien établie, le juste niveau de la collaboration adultes-élèves, chacun demeurant à sa place, avec une réciproque confiance, une liberté de dire et de faire sous-entendant aussi la responsabilité, individuelle et collective, le choix judicieux des moyens : sport, théâtre, mu-



sique, danse, visites touristiques, en un mot, culture, sont d'admirables outils de communication. Enfin, dernier secret, mais non le moindre : extraordinaire disponibilité, dévouement et passion de tous les participants à cette mémorable aventure qui était aussi une fête !

Le tohu-bohu contestataire de 1968, pourtant porteur de beaucoup d'éclosions et transformations profitables, fut un choc trop brutal pour un mouvement trop bien organisé et structuré, et qui, après 18 ans d'existence, était peut-être un peu essoufflé : Dix-huit ans, c'est bien long pour un journal inter-scolaire !

#### *HEINRICH WOLTER - UDO DITTBERNER*

Pierre Monteils termine son exposé en rendant un hommage appuyé à Heinrich Wolter (1909-1992), cet amoureux de la France, de sa culture et de son Midi, apôtre infatigable du rapprochement des jeunes Français et Allemands, qui déclarait en 1956 :

« Je me suis promis à moi-même, comme un serment sacré, de faire tout ce qu'il m'était possible de faire, dans le milieu universitaire qui est le mien, pour réconcilier ces deux grands peuples qui ont tant donné, l'un et l'autre, pour l'humanité. Mettre en contact de jeunes Allemands et de jeunes Français est ma préoccupation majeure, mon souci essentiel... »

Heinrich Wolter, oberstudienrat, président de l'association des professeurs de langues vivantes de Basse-Saxe, aimait tout de la France et des Français, même leurs défauts ! Pour lui, vraiment, Dieu était français ! A 80 ans, déjà fatigué, il eut la joie de faire un dernier voyage à Nîmes, et en Cévennes, grâce à ses amis, Yvon et Noelle Pradel.

Son élève, Udo Dittberner, qui participa aux rencontres de 1955, 56, et suivantes, devenu professeur d'éducation physique, puis principal de collège continue, et continue encore l'œuvre si bien commencée, et a reçu à ce titre, le 21 septembre 1994 la médaille de la ville de Nîmes : Reconnaissance heureuse de la validité de l'œuvre accomplie par ECOLE BUISSONNIERE à Nîmes et par ses amis fidèles.



*SEANCE DU VENDREDI 4 DECEMBRE 1998*

Cette séance est présidée par le docteur Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Guilhem Fabre, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, Mme Catherine Marés, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gilles Dervieux, M. Lucien Frainaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Vie de notre Compagnie*

Le secrétaire perpétuel a le regret de faire part du décès de notre confrère Henry Aubanel, membre non résidant depuis de nombreuses années.

Décès de M. le pasteur Mabile de Sauve, correspondant.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Naissance de Alexandre, petit-neveu de notre confrère Aimé Vielzeuf.

### *Invitations*

Exposition « Nîmes fête saint Andrew's », chez Michel Kuent et autres galeries du 30 novembre au 5 décembre.

— Samedi 5 décembre à 15 h à Carré d'Art conférence de M. le professeur Bauberot sur « les minorités et la tolérance » à 16 h.

— 8 décembre à 18 h 30 à Espace Gard, manifestation à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

M. le pasteur Grossi soutiendra sa thèse « Samuel Vincent 1787-1837 » le jeudi 10 décembre à 15 h à la faculté Paul Valéry à Montpellier.

---

L'ordre du jour prévoit la réception du professeur Gabriel Audisio en qualité de membre résidant.

Il est introduit par ses parrains Mme Lassalle et M. Guilhem Fabre.

Le président prend la parole et va dresser un tableau complet de la vie de notre confrère et de ses divers travaux.



Le texte de cette allocution est joint au présent procès-verbal.

A son tour, M. Audisio intervient et remercie tout d'abord les membres de l'Académie du vote qu'ils ont manifesté.

Il va ensuite faire selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur M. le professeur Larmat, mettant en évidence les éminentes qualités d'homme, d'enseignant, de chercheur de ce confrère auquel l'honorariat a été accordé par ses pairs.

C'est une assistance nombreuse comportant de nombreux membres de la famille de notre confrère et d'amis qui applaudira et adressera en fin de séance ses compliments et ses félicitations au nouveau promu.

Dans une très cordiale ambiance la séance s'achèvera vers 18 h 30 dans les locaux du 1<sup>er</sup> étage autour d'une coupe de champagne.

RECEPTION DE M. GABRIEL AUDISIO

par le docteur Paul MAUBON

---

Monsieur,

L'Académie de Nîmes, qui vous accueille, est une vieille dame, qui sait être très gaie. Elle sait, montrer sa joie, quand elle a le plaisir de voir sa famille s'agrandir, applaudir lorsque l'enfant paraît, et ce d'autant plus qu'elle n'a aucun souci à se faire quant à l'avenir de son dernier venu.

En effet, Gabriel Audisio, vous réalisez une très brillante carrière, et l'hôte devrait s'effacer devant celui qu'il reçoit. Mais l'usage, qui règne dans notre Académie veut que je vous présente ; il crée par là une situation un rien facétieuse. En effet, un piètre historien, avec Mallet-Isaac pour tout bagage, doit présenter un historien illustre :

- Professeur à l'université de Provence, d'histoire moderne (celle qui va de la découverte de l'Amérique à la Révolution).
  - Spécialiste du seizième siècle.
  - Spécialiste d'histoire religieuse et j'ajouterai, volontiers après la lecture de votre ouvrage « Les paysans », spécialiste d'histoire rurale.
- Tant de spécialités font de vous un généraliste.



De cette brillante carrière, quelques éclats, quelques éclairs, reviennent de droit à votre mère, que nous avons l'honneur de saluer ce soir parmi nous. Des fonts baptismaux sur lequel elle vous tint en 1942 jusqu'à ce fauteuil, elle a toujours su vous accompagner pour faire fructifier vos talents, sachant proposer sans jamais imposer. Et si votre fauteuil pouvait se transformer en ce siège à deux places, du second empire, que l'on appelle confident, elle y aurait sa place.

Votre père était boulanger. Noble métier ! faire le pain, pétrir la pâte, c'est enoblir de ses mains le fruit de la terre à force de travail. Dans les années 1942 et suivantes, c'est faire aussi que le cortex et les neurones du petit Gabriel, n'aient pas à souffrir des restrictions.

D'origine piémontaise, vos parents se sont installés à Marseille, et vous ont élevé dans un contexte familial chaleureux, construit sur les valeurs apportées du Piémont : « Tel le nid, tel l'oiseau ; telle la famille, tel l'homme » selon Michelet.

Il s'agissait d'une de ces migrations que la plupart de nos familles ont connues, depuis les Alpes vers la Provence, du Vivarais sur le bas Rhône, de Margeride et Gévaudan, vers le Gard, du Rouergue sur l'Hérault.

Viennent les Etudes à Marseille dans un collège religieux, puis à la faculté d'Aix, et le service militaire.

Ce départ pour l'armée, à Belfort d'abord, dût être pour vous un cruel changement de régime climatique et diététique si on en juge par les exceptionnelles qualités de cuisinière de votre mère ; finies les gnocchis et pizzas dont vos amis parlent encore avec des superlatifs plein la bouche !...

Mais enfin vous avez la satisfaction de pouvoir éduquer les jeunes soldats, parmi lesquels vous réalisez vos premières enquêtes, dans ce souci très scientifique, qui

vous suivra toute votre vie, de fonder votre raisonnement sur des bases chiffrées, irréfutables.

De cette période d'éducateur, à l'armée, près de Clermont-Ferrand, il vous restera un goût amer, qui, le jour de votre libération, vous conduira à dire au colonel de Boissieu, le gendre de De Gaulle : « Armée et éducation sont antinomiques. »

Vous êtes même prêt à écrire un pamphlet contre les écoles primaires militaires, où les parents se débarrassent de leurs enfants, soumis à un régime que vous jugez trop spartiate.

Déjà une aptitude à la révolte, une manifestation de votre indépendance d'esprit !

A la reprise de vos études, à Clermont-Ferrand, vous hésitez quant à la discipline à choisir :

- Histoire ?
- Philosophie ?
- Lettres ?

Vous optez pour l'histoire. Par prudence, me direz-vous, car vous pressentez que cette science est assez vaste pour y choisir votre domaine ; et peut-être aussi, suivant le conseil que Pierre Desproges dit tenir d'un certain Fucins : « Le passé étant beaucoup moins incertain que le futur, le sage sera fort avisé de se plonger dans l'histoire plutôt que de patauger dans l'avenir. »

C'est le bon choix, si l'on en croit votre compatriote Thiers pour qui « de toutes les productions de l'esprit, la plus pure, la plus chaste, la plus sévère, la plus haute et la plus humble à la fois, c'est l'histoire » !

Vous aurez comme maître un Nimois, Albert Soboul, spécialiste de la révolution française, obtiendrez votre licence, votre maîtrise, avec comme sujet « La révolte des Tuchins en Auvergne au 14<sup>e</sup> siècle. »

Alors mai 68 vint.



Sans engagement politique marqué, ni trotskyste ni maoïste, considéré comme un sage par vos condisciples, vous allez jouer un rôle, dans les événements d'alors. Vous prenez l'initiative avec Michel Serre, professeur de philosophie et écrivain, de convoquer à Clermont-Ferrand, « les Etats généraux » des facultés de Lettres.

Dans les délégations venues de la France entière et composées de deux enseignants et d'un étudiant, on notera la présence de Mme Saunier-Seité, futur secrétaire d'Etat aux Universités et première femme doyenne de Faculté puis ministre de la famille. Il s'agissait certes de contestation des méthodes de l'enseignement supérieur, de suppression du mandarinat, mais surtout de mise en commun des idées pour réformer cet enseignement. Vaste programme !

Vous avez laissé des traces à Clermont, et l'on vous a récemment invité à une émission télévisée sur mai 1968. C'était votre époque soixante huitard modéré !

L'année suivante, 1969 sera pour vous mémorable :

- Participation à la gestion de la faculté de lettres dans une équipe de trois enseignants et neuf étudiants.
- Travail à mi-temps.
- Préparation de l'agrégation, passée avec succès, laquelle vous ramène, jeune professeur, à Marseille au lycée Perrier.

Le métier de professeur vous passionne, mais vous n'avez cessé d'en élargir le cadre et menez avec certains de vos collègues, des expériences pédagogiques, basées comme souvent dans votre raisonnement sur un premier constat :

Pour vous « La division traditionnelle en disciplines, finit par modifier la réalité, qui est tronçonnée, découpée à l'usage des élèves. » D'où l'idée de prendre un objet

d'études, que l'on étudie sous toutes ses facettes, de façon synthétique. Les résultats, qui ont requis cinq années de travaux, seront, publiés sous le titre *Interdisciplinarité, une expérience*.

Puis vient une ébauche de thèse sur « Les révoltes populaires à la fin du Moyen Age ». Les révoltes sont votre sujet de prédilection. Cependant, à votre grand regret, ce travail ne pourra être mené à son terme.

De fait c'est le 16<sup>e</sup> siècle qui vous intéresse surtout ; celui de l'humanisme, de la Réforme, de la Renaissance ; mais les écritures de l'époque sont difficiles à déchiffrer. Qu'à cela ne tienne ! Vous étudiez la paléographie, jusqu'à en devenir un spécialiste, science qui vous sera très utile, lors de vos recherches sur les Vaudois. La paléographie sera mise à la portée de vos élèves, et des généalogistes, par la publication de votre ouvrage « Lire le français d'hier » manuel de paléographie moderne, fruit de la collaboration avec l'un de vos collègues archiviste-paléographe.

Les débuts de votre étude sur les Vaudois, seront centrés sur le Lubéron, où vous possédez une bergerie, et retrouvez vos racines nées dans le Piémont, où vous passiez vos vacances, et dont vous parlez le dialecte.

La migration des Vaudois, chrétiens ayant pour seule doctrine l'Évangile, prédicateurs obstinés, empiétant par là sur les prérogatives d'un clergé alors tout puissant, et finalement condamnés comme hérétiques, fera le sujet de la thèse soutenue en 1964 sur « Les Vaudois du Lubéron ».

D'autres publications suivront :

- L'une, épuisée, sur un procès d'Inquisition.
- Une histoire des exécutions de Cabrières et de Mérindol.
- Un procès-verbal d'un massacre.



Tous ces travaux concourront à l'élaboration de votre ouvrage :

*Les Vaudois - Histoire d'une dissidence, 12<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècle* comme une réponse à la question préalable que vous vous posiez : « Comment peut-on détecter des clandestins ? » par définition cachés.

Dans ce but vous avez étudié tous les actes notariés, afin de pouvoir dire, comme le recommande Fustel de Coulanges, non seulement quelles choses sont dans les textes, mais encore celles qui n'y sont pas.

Après douze ans de travail, et la mise sur ordinateur de dix critères d'identification, vous pouvez conclure :

« On ne peut jamais cacher totalement ce que l'on est profondément. La religion se traduit, se trahit dans les faits de tous les jours. »

Cet ouvrage sur les Vaudois a été édité en 1989, mais non distribué donc méconnu, par la faute de l'éditeur, représentant d'une profession avec laquelle je crois savoir que vous avez eu quelquefois maille à partir, en matière de référence quant à l'orthographe notamment.

Mais ce livre a eu sa revanche, par son édition en 1998. Traduit en allemand et bientôt en anglais, il a été distingué par l'Académie des sciences morales et politiques, qui vous a décerné, ces jours-ci, le prix DROIN de LHUYS.

Toutes nos félicitations et un petit merci pour le Nimois Guizot, fondateur de l'Académie qui vous couronne et qui était, comme vous, professeur d'université d'histoire moderne.

Mais les lauriers de la renommée, vous les aviez déjà reçus, avec la parution de votre diptyque sur « Les Français d'hier », dont le premier volet traite des paysans et le second des croyants, du 15<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Cette véritable somme part encore d'un constat chiffré, à

savoir l'ignorance actuelle des étudiants dans les domaines de la ruralité et de la religion. Renan constatait déjà : « C'est une pensée d'une effroyable tristesse, que le peu de traces que laissent après eux les Hommes. »

Ces traces, vous les exhumez, et fort d'une prodigieuse documentation, vous ressuscitez intégralement la vie de ces siècles passés ; vous déroulez votre démonstration sur l'évolution des mentalités rurales et religieuses, jusqu'à un monde qui se meurt.

L'extrapolation de vos idées, à notre 20<sup>e</sup> siècle, ne ferait que confirmer nos conclusions : les paysans n'emblaient plus pour se nourrir, mais prioritairement pour toucher les primes de la Politique Agricole Européenne et Halloween risque de détrôner Toussaint.

Mais s'il est vrai que, lorsque une porte se ferme, une autre s'ouvre, croyons avec Malraux que le siècle prochain sera spirituel ou ne sera pas.

Mais l'élection à l'Académie n'est pas un concours sur titres, aussi remarquables soient-ils puisqu'ils vous ont conduit au professorat d'université en 1969.

Il y faut de la personnalité, et ces qualités que vos parrains ont su déceler en vous, et que soulignait Guizot, je cite : « Le goût désintéressé des plaisirs de l'esprit, et cette promptitude à la sympathie, cette curiosité bienveillante et empressée, ce besoin de mouvement moral et de libre entretien, qui répandent sur les relations sociales, tant de fécondité et de douceur. »

Vos nombreux amis, ici présents en sont le témoignage. A leur intention, et avec l'un de vos amis très chers, vous avez créé, le groupe Agora, amico-touristico-culturel, organisant des sorties en Chine, en Cévennes, dans la marais Poitevin. Vous vous défendez d'être devenu un



mandarin, allant jusqu'à vous initier à la Feria, aux bodégas, et aux danses sévillanes. Vous avez le goût du travail en équipe, et tous vos travaux s'inscrivent dans une démarche pédagogique ; vous vous attachez à bien cibler votre public et adaptez votre style à vos lecteurs : érudits, étudiants ou public plus large.

En toute indépendance d'esprit, libre à l'égard de vous-même, vous vous partagez entre la participation à un ouvrage sur la Révocation de l'Edit de Nantes, et une invitation du Vatican à un colloque sur l'Inquisition.

Enfin vous dirigez actuellement un groupe de recherches du CNRS sur les thèmes : « Religion et Identité ; Religion et Pouvoir. »

Ce qui ne vous empêche pas de fréquenter théâtres et salles de concert, de gravir les pentes de l'Oisans, d'aller de colloque en colloque.

Bref on peut dire, avec Vialatte, « Que c'est chez vous que l'on a le plus de chances de vous trouver absent. »

Mais nous espérons tous que vous serez très présent à l'Académie de Nîmes.

On dit que toute Académie est un salon.

Charles Nodier qui tenait Salon, prétendait que l'arrivée d'Alexandre Dumas était une bonne fortune pour lui, en ce qu'il le dispensait de causer.

Vous en êtes une excellente pour moi, car je vous passe la parole.

*DISCOURS DE RECEPTION A L'ACADEMIE DE NIMES*

*LE 4 DECEMBRE 1998*

*REPONSE DE M. GABRIEL AUDISIO*

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous remercier des mots aimables que vous avez prononcés pour m'accueillir dans votre Compagnie. Ils m'ont d'autant plus touché que, vous étant parfaitement inconnu, je me demandais comment vous pourriez ne pas vous en tenir à une simple énumération de faits et de publications, en somme une biographie et une bibliographie. Non seulement vous avez su éviter l'inévitable écueil de l'énumération mais votre perspicacité et votre sagacité ont su déceler certains traits de ma personne que, à vrai dire, vous m'avez révélés à moi-même. Ainsi, alors que je ne fais qu'arriver, vous m'avez déjà aidé à progresser sur le chemin du « Gnôti seauton » (Connais-toi toi-même) de Socrate. Voilà qui augure bien d'une cohabitation qui se voudrait aussi une coopération dans cette maison.

Je voudrais également vous remercier, vous, Mesdames et Messieurs les Académiciens, de m'avoir appelé à siéger parmi vous, au sein d'une si ancienne et vénérable société. Aussi ne sais-je toujours pas réellement — et sans doute ne le saurai-je jamais — lesquels de mes mérites ou de mes qualités ont bien pu vous paraître dignes de cet honneur. Je vous crois en effet trop éclairés pour vous fier à je ne sais quels diplômes ou titres.



Ne savons-nous pas, tous, que les véritables qualités d'une personne ne sont pas liées à ces apparences mais ne peuvent être que des valeurs d'humanité ? Aussi n'est-ce pas une décoration que vous m'attribuez et c'est tant mieux car, comme a dit Flaubert, « Si quelqu'un a du mérite, à quoi bon le décorer ? » ; j'y vois plutôt une responsabilité.

Or, étant un inconnu pour la plupart d'entre vous, laissez-moi vous dire combien votre geste m'a étonné. J'avais, je dois le dire, de toute Académie une idée quelque peu étriquée, l'image d'une société relativement repliée sinon sur elle-même du moins sur sa ville d'implantation, dans laquelle nul ne pouvait entrer s'il n'était du terroir. Autant dire que, Marseillais et habitant Nîmes depuis dix ans seulement, non seulement je pensais n'avoir aucune chance mais, tout simplement, c'est une pensée qui ne m'avait jamais effleuré. Or voici que, sur les instances de mon ami Guilhem Fabre et de Mme Christiane Lassalle, vous avez pris la responsabilité de me solliciter. Il me faut vous dire que j'ai hésité, assez longtemps. Si j'ai accepté c'est que votre geste m'a vraiment touché et je tiens à vous le dire.

Ainsi vous avez élu quelqu'un qui non seulement n'est pas Nimois mais, même pas Languedocien, puisque je viens d'au-delà du Rhône, cette séculaire frontière qui, pour n'être plus aussi infranchissable que jadis n'en demeure pas moins une réelle limite sinon une barrière. Oui, mesdames et messieurs, je suis provençal et rien ne me prédisposait à jamais devenir nimois si les circonstances de la vie n'en avaient décidé autrement. En effet, Marseillais de résidence et enseignant à Aix-en-Provence, aucune raison ne me poussait à passer le fleuve. Mais

j'ai rencontré quelqu'un qui, pour des raisons professionnelles, dut s'installer ici et je fus ainsi entraîné à Nîmes. La mort, bien trop précoce, a frappé l'an dernier et il m'est à la fois doux et impérieux de rappeler ici la mémoire du docteur Jean-Luc Roumieux, chirurgien au CRHU de Nîmes, à qui je dois mon installation dans cette ville et, par conséquent, ma présence ici aujourd'hui parmi vous.

\*

Je m'installai donc à Nîmes en 1988. Aucun d'entre vous n'aura oublié que ce fut l'année même des inondations. Je n'oserai certes pas établir un lien de cause à effet entre les deux faits, surtout au sein d'une savante compagnie qui compte de valeureux esprits scientifiques. Il n'empêche que je me demande parfois — avatar sans doute d'une longue tradition de mentalité magique — si le ciel, déchaînant ainsi ses pluvieuses cataractes, n'entendait pas m'adresser quelque signe prémonitoire... Mais lequel ? Je ne m'accorde évidemment pas une importance telle pour oser envisager que, prévoyant mon entrée parmi vous une décennie avant, les puissances célestes se fussent déchaînées contre cette perspective au demeurant, comme je l'ai dit, nullement prévisible. Car s'il en était ainsi, vous auriez, mesdames et messieurs, en m'éliasant, bravé le ciel, ce qu'à Dieu ne plaise !

Pourtant, à la réflexion, ce n'est pas tout à fait impossible. En effet, d'entrée, j'ai été rangé parmi les « sauvages ». Chacun de vous sait — mais pas nécessairement tous les présents à cette séance — que l'Académie de Nîmes comprend trois groupes égaux en nombre : catholiques, protestants et « sauvages », aussi appelés indépendants. C'est une originalité qui, sans être statu-



taire, est de tradition. Et, en l'occurrence il n'est pas exclu que le ciel en ait pu être blessé. Je dois dire en effet mon étonnement et mon ravissement d'avoir été placé dans ce groupe, avec mon assentiment, puisqu'il m'arrive régulièrement d'être pris tantôt pour un catholique, tantôt pour un protestant, étant reçu, à cause de mon champ de recherche historique, aussi bien au Vatican qu'à la Société d'Histoire du Protestantisme Français, d'ailleurs malicieusement sise à Paris rue des Saints Pères. De sorte que je me demande ce qui peut le plus irriter la puissance céleste : voir le principe religieux continuer à servir de critère de discrimination dans une Compagnie aussi éclairée qu'une Académie, constater que le groupe dit « sauvage » soit le seul à être défini négativement, c'est-à-dire par opposition aux deux autres, ou encore que ce groupe indépendant puisse réunir aussi bien ceux qui refusent les deux autres idéologies confessionnelles que ceux qui les acceptent toutes deux. Je crois en réalité que votre souci a été plutôt de m'offrir le premier siège disponible et, tout en pensant que j'aurais pu aussi bien siéger au sein de n'importe lequel des trois groupes, il m'est agréable, comme il le serait à tout homme libre je pense, d'être reçu chez des indépendants.

Vous comprenez mieux à présent le sentiment de gratitude envers vous qui m'anime et que je tiens à exprimer publiquement. De sorte que je ne sais ce que je dois le plus admirer en vous du courage que vous avez manifesté, de l'esprit d'ouverture dont vous faites preuve ou de la confiance que vous m'accordez.

\*

Il est d'usage, je crois, qu'après avoir exprimé ses remerciements et protesté de ses sentiments de modestie, avant de prononcer l'éloge de son prédécesseur, le réci-

piendaire évoque quelques-uns de ses intérêts intellectuels, pour se faire mieux connaître de ses confrères. Qu'il me soit donc permis de satisfaire à ce légitime désir de votre part.

Vous savez déjà, mesdames et messieurs, que je suis historien. Durant mes études secondaires, tout en étant un assez bon élève, je n'ai jamais particulièrement aimé l'histoire. Et en première année d'université j'hésitais entre philosophie, lettres classiques et histoire. Si j'ai finalement opté pour cette dernière discipline c'est parce qu'elle me semblait permettre de s'intéresser à n'importe quel domaine de l'activité humaine. Au départ en effet rien n'est exclu. L'historien peut, à son choix, se pencher sur la civilisation matérielle, les finances, le droit, les relations internationales, le sport, les diverses activités de la campagne ou de la ville, l'art ou la religion, les idées ou les représentations mentales... Bref, l'historien souscrit sans hésiter à ce que déclarait l'auteur latin Térence : «Homo sum, humani nihil a me alienum puto» (Je suis homme et j'estime que rien de ce qui regarde l'homme ne m'est étranger). Ainsi, mon choix pour l'histoire fut un mariage de raison. Et la raison se fit passion, de sorte qu'elle m'anime toujours et me vaut, sans doute, de siéger parmi vous.

Mais l'historien se doit de choisir une spécialité, condition désormais indispensable de la compétence, du moins visée sinon toujours accomplie. Toute recherche historique comporte trois dimensions et doit opter pour un temps, un espace, un thème de recherche. La période sur laquelle j'ai finalement jeté mon dévolu fut la jonction des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, cette limite traditionnelle entre le Moyen Age et les Temps Modernes, la date fati-



dique de 1492 marquant le début d'une nouvelle ère avec la découverte colombienne des Amériques. Or, dans les années 1970 encore, cette période se trouvait désertée par la recherche historique, du fait même qu'elle constituait une frontière chronologique : les médiévistes ne s'y hasardaient pas ; les modernistes s'en détournaient. Or, à l'évidence, ni le Moyen Age ne s'est arrêté ni les Temps dits Modernes n'ont commencé au matin du 11 octobre 1492, quand le marin de la Pinta, Rodrigo de Triana, incrédule et fou de bonheur, s'écria « Tierra ». Certes la découverte était grosse de bouleversements à venir, mais qui s'en préoccupait alors ? Qui même en eut seulement conscience ? Je décidai donc de m'intéresser à la période courant de la mi-XV<sup>e</sup> à la mi-XVI<sup>e</sup> siècle pour tenter de saisir le changement dans la continuité.

Le domaine thématique retenu est lié à l'influence qu'eut sur moi Lucien Febvre, le spécialiste du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'histoire des mentalités. Il m'a très vite convaincu que, dans cette ancienne société, la religion était si prégnante que non seulement il était, quel que soit le domaine abordé, impossible de l'éviter mais que, sans elle, les comportements de nos prédécesseurs nous étaient incompréhensibles. Il me fallait donc trouver un terrain de recherche en histoire religieuse. Une rencontre fortuite à la Bibliothèque Nationale avec un de mes anciens professeurs de l'Université, Michel Morineau, m'orienta vers les Vaudois, dont j'ignorais tout, jusqu'à leur existence. Voilà une dissidence religieuse médiévale qui survécut aux persécutions pendant quelque trois cent cinquante ans pour finalement devenir protestante au XVI<sup>e</sup> siècle.

Restait à définir l'espace. Nommé professeur dans un lycée marseillais, j'avais intérêt à retenir un terrain

dont les sources ne fussent pas trop éloignées ni trop dispersées, pour d'évidentes raisons de commodité et d'efficacité. Le Luberon s'imposa de lui-même assez rapidement comme zone d'implantation vaudoise, dont les archives se trouvaient principalement à Avignon, Marseille, Aix-en-Provence et, secondairement, à Genève, Turin et Rome, Cambridge et Dublin. Ainsi la décision était prise : ce fut ma thèse sur les Vaudois du Lubéron, entreprise sous la direction du regretté et brillant historien, quoique impitoyable, que fut Robert Mandrou, travail qui m'occupa quelque douze années.

Mais une recherche historique de longue haleine n'est jamais le fait du hasard. Elle est toujours significative, sans que l'on puisse toujours distinguer les causes qui l'ont déterminée des conséquences qu'elle a entraînées. Dans mon cas elle dénote certainement une attention aux minorités, à la différence, à la dissidence, à l'exclusion, attention fondée sur deux a priori méthodologiques : le premier est qu'un individu comme un groupe ne peut jamais totalement dissimuler ce qu'il est réellement ; le second est qu'une société, ainsi que ses valeurs, se révèle, comme en creux ou en négatif, par les minorités qu'elle crée et qu'elle tente d'éliminer à la fois. Peut-être trouverez-vous ainsi, Mesdames et Messieurs, confirmation de ma satisfaction d'être parmi vous désormais : parce que je participe, au sein de votre Compagnie, à un groupe doublement minoritaire, par le nombre (un tiers) aussi bien que par le qualificatif dépréciatif, et aussi parce que l'Académie, sans doute à plus d'un titre, constitue elle-même une minorité.

Pourtant mon itinéraire intellectuel ne se résume pas à la recherche historique. Je suis également profes-



seur, c'est-à-dire enseignant. J'ai toujours pensé, en accord avec l'illustre médiéviste Marc Bloch, que la recherche historique n'était achevée qu'avec la publication, c'est-à-dire avec la livraison des résultats au public. Si l'historien doit se préoccuper de cette communication, combien plus l'enseignant. C'est pourquoi je pense n'avoir jamais négligé cet aspect soit dans mon enseignement proprement dit, au lycée comme à l'Université, soit ailleurs : associations culturelles, conférences, expositions, articles, toutes activités que je conçois comme un prolongement professionnel. En un mot je crois à la vulgarisation et je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent atteindre la profondeur en cultivant l'obscurité voire la confusion. C'est pourquoi, de ce point de vue également, je me réjouis d'être parmi vous car, trop spécialisé, je vais pouvoir m'enrichir dans des domaines qui me sont étrangers et aussi parce que, s'il m'arrive de prendre un jour ici la parole, je n'aurai pour convaincre d'autres armes que celles de la persuasion puisque c'est la règle dans un tel cénacle où règnent la curiosité, base de l'histoire dont l'origine grecque du mot signifie « enquête » et fondement de toute connaissance, le débat, condition indispensable du progrès de la connaissance, la courtoisie, base des relations réellement et pleinement humaines.

Peut-être me suis-je trop étendu sur mes confidences ? Il est temps à présent, Mesdames et Messieurs, que je remplisse le devoir que m'impose la Tradition, celui de rendre hommage à mon prédécesseur que, par chance et grâce à son obligeance, j'ai pu dernièrement rencontrer.

\*

Cette tâche m'a paru d'abord bien rude, car je devais évoquer un homme que je ne connaissais pas et,

qui plus est, dont il me fallait rendre compte des travaux scientifiques. Mais, en fin de compte, suite à l'entretien qu'il a bien voulu m'accorder et après m'être plongé dans ses œuvres, il m'est apparu que nous étions plus proches qu'il n'apparaissait au départ. Je tenterai ici de présenter, sans doute de façon maladroite et par trop réductrice, sa carrière, ses écrits et aussi l'homme.

Jacques Larmat est né le 29 avril 1915 à Saint-Hilaire-du-Bois, village situé à quelques kilomètres de la petite sous-préfecture de Jonzac, dans le département alors appelé Charente Inférieure et devenu depuis Charente Maritime. Disons-le d'emblée, le parcours que je dois vous exposer n'est pas banal. Dans sa jeunesse en effet, le jeune Jacques n'a été scolarisé que cinq ans, entre 11 et 16 ans, et n'a connu que trois instituteurs. En 1926-1927 : élève au « cours supérieur » de l'école primaire jusqu'au certificat d'études — dont il sortit premier du canton — puis, de 1927 à 1931, « au cours complémentaire ». Dans ce dernier, qui préparait alors au brevet élémentaire et à l'entrée à l'École Normale d'instituteurs, il eut deux instituteurs pour maîtres, l'un pour les sciences et l'autre pour les lettres. Quant à l'anglais, il en suivait deux heures par semaine l'enseignement, prodigué par un maître qui l'ignorait à peu près complètement. Il déclare que ce fut là un handicap qui le poursuivit constamment.

A l'issue de ces quatre années, il se présenta à l'entrée de l'École Normale de La Rochelle et y fut reçu premier. Mais, et ici je le cite : « Je l'ai fait pour faire plaisir à mes maîtres car mes parents, de tradition petite-bourgeoise catholique (plutôt que chrétienne) ne voulaient pas faire de moi un instituteur laïque. » La dernière de ces quatre années, il prépara tout seul la pre-



mière partie du baccalauréat, moderne, donc avec deux langues vivantes, avec toujours cet anglais médiocre et un italien appris seul dans une sorte de manuel intitulé « l'italien sans peine » ou quelque chose de ce genre. Il fut reçu avec la mention Bien.

Ayant déménagé à Nice, où son père se trouvait pour des raisons professionnelles, il prépara en 1931-1932, une fois de plus seul, la deuxième partie du bac. Ce jeune homme ne manquait pas d'ambition : il se présenta aux épreuves des deux bacs, celui de Mathématiques Élémentaires et celui de Philosophie. Il fut reçu aux deux : mention Bien au premier et Assez Bien au second. Il qualifie lui-même les deux années qui suivirent de « flottement », faites de « petits boulots » dans la banque ou les assurances et de travail personnel mal ou pas dirigé du tout. L'année suivante 1934-1935, il est élève à l'Ecole Normale de Versailles en classe préparatoire, à l'issue de laquelle il est reçu premier au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Elève dans cette maison les deux années suivantes, car la scolarité alors s'y limitait à cette durée, il ne voulut pas se borner à préparer le professorat des Ecoles Normales, ce qui était le but de l'ENS : il pensait à l'agrégation et, dans cette perspective, il prépara et obtint dès la première année les certificats de Botanique et de Physiologie générale à la Sorbonne. A la fin de la seconde année, il fut reçu 1<sup>er</sup> au concours de sortie. Dès lors sa carrière d'enseignant s'ouvrait.

Nommé en 1937 à l'Ecole Normale de la Loire à Montbrison, il y resta jusqu'en 1942, avec l'intermède de la guerre durant lequel, en sa qualité de sursitaire, il

passa plus de la moitié de son temps de mobilisé dans les pelotons qui le conduisirent au grade d'aspirant. Notre jeune professeur ne renonça pas pour autant à ses visées et ne perdit pas son temps. Qu'on en juge : il acquit à l'Université de Lyon les deux certificats de licence qui lui manquaient, en ajoutant même un cinquième (Géologie, Zoologie et Physique générale) où il fut reçu premier et, dans la foulée si je puis dire, il prépara le Diplôme d'Etudes Supérieures, nécessaire pour se présenter à l'agrégation, qu'il intitula « Contribution à l'étude du Cénomaniens de la montagne de Lure ». En 1942, il était reçu deuxième à l'agrégation de Sciences Naturelles. Dès lors, l'administration ne pouvait laisser un enseignant pourvu d'un tel titre dans une Ecole Normale et le nomma professeur au lycée de Bourges où il resta seulement un an. En effet, l'année suivante, le voilà professeur au lycée de Nîmes, où il enseigna de 1943 à 1953. Puis, de 1953 à 1966, il prépara aux Ecoles Normales Supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses à l'Ecole Normale de Montpellier, tout en continuant à résider à Nîmes.

Il déclare lui-même que ce fut la meilleure période de sa carrière, s'occupant d'élèves de grande qualité, sévèrement sélectionnés et peu nombreux, futurs biologistes et géologues, dont beaucoup sont à présent professeurs à l'Université, et M. J. Larmat considère qu'ils ont « réussi ».

Enfin la dernière étape de sa carrière, de 1966 à 1980, date de son départ à la retraite, s'exerça dans le cadre du CNTE (Centre National de Télé-enseignement, devenu aujourd'hui le CNED). Sa classe préparatoire ayant été supprimée, il fit valoir de sérieux ennuis vertébraux



pour y être nommé. Cet enseignement par correspondance, très particulier l'a plus intéressé par les contacts humains qu'il lui valait que par l'aspect scientifique. Peu prenant, il lui permit un travail personnel qu'il n'avait à vrai dire jamais abandonné mais qui put dès lors s'élargir et je dirais s'épanouir.

En effet, à considérer les publications de Jacques Larmat, nous constatons que toute sa carrière est émaillée de multiples publications : de nombreux articles, parus dans des revues aussi solides que *L'Information scientifique*, les *Cahiers rationalistes*, *Raison présente*, et surtout trois ouvrages, dans des domaines très divers, qui constituent en fait le prolongement de son activité polyvalente en classe préparatoire. Le premier, intitulé *La génétique de l'intelligence*, est paru aux PUF en 1973, réédité en 1979, et traduit dans trois langues. La question posée, toujours d'actualité d'ailleurs, était alors au centre de débats passionnants et passionnés : « L'intelligence est-elle déterminée dès le départ par le donné héréditaire ou bien naissons-nous tous potentiellement égaux quant aux aptitudes, l'inégalité des capacités intellectuelles tenant à la seule action de l'environnement ? » On l'a compris il s'agit en fait du grand débat sur l'inné et l'acquis. Souvent objet de prises de position *a priori*, le sujet est traité avec le plus d'objectivité possible. L'auteur présente à la fois les résultats scientifiques pouvant être considérés comme acquis et les incertitudes persistantes. Il n'est guère possible, ni même utile, puisque l'auteur lui-même s'en est expliqué ici en 1972, de développer la pensée de cet ouvrage particulièrement remarquable par les conclusions mesurées auxquelles il aboutit et que je me contente de rappeler : en l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de trancher dans un

sens ou dans l'autre. « Il existe une part non négligeable d'inné dans nos aptitudes... (mais) l'action de l'environnement sur la réalisation de ces potentialités... est au moins aussi évidente que celle du donné héréditaire... Il est actuellement impossible de faire la part de ce qui revient aux variations du génotype et de l'environnement dans la variation du génotype et de l'environnement dans la variation du niveau intellectuel autour de la moyenne dans une population donnée... On n'a jamais démontré jusqu'ici qu'il existait une différence d'origine génétique entre les différentes classes sociales ni même entre les races humaines ».

Dans un domaine tout autre, le deuxième ouvrage s'intitule *Comment choisir une diététique*, paru chez Belin en 1985. Cette fois, il s'agit bien d'un fruit de la laborieuse retraite de notre homme. Le sous-titre qui, en l'occurrence, est plutôt un surtitre, en dit long : « Entre science et croyances. » Une fois encore l'auteur s'attaque à un vrai problème, de société cette fois, que nous ne cessons de rencontrer avec, par exemple, le développement actuel de l'obésité chez les enfants. A la fois solidement documenté sur le plan scientifique et soucieux d'expliquer clairement pour aider le lecteur à des choix raisonnés, l'ouvrage se veut utile, et je ne doute pas qu'il l'ait été et le soit encore. Ce que j'admire le plus dans cet ouvrage c'est la façon dont, après avoir mené tout au long une enquête des plus sérieuses, l'auteur rappelle *in fine* quelques règles de bon sens. Pour être un vrai scientifique, J. Larmat n'en est pas moins un auteur avisé et un homme de terrain.

Car le départ géologique de sa carrière, paru évanoui, n'était qu'en sommeil. En effet le troisième ouvrage est entrevoir un homme de cœur, préoccupé des problèmes



une *Introduction à la Géologie du Gard*, en collaboration avec André Bonnet, paru chez Lacour à Nîmes en 1996. J. Larmat considère qu'il a seulement assisté son co-auteur, lequel avait besoin d'une aide pour la synthèse et la rédaction. Je vous dirai en toute honnêteté que je ne me suis pas senti capable de porter une quelconque appréciation sur cet ouvrage spécialisé mais je suppose qu'il pourra rendre de réels services aux lecteurs concernés.

Malgré la longueur de cet exposé, il me faut encore ajouter quelques mots, car ce serait succomber à une vision par trop réductrice de la personnalité de Jacques Larmat si je limitais mon propos à sa carrière et à ses ouvrages. Marié en 1937 à une ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-au-Roses et professeur de lettres, il lui voue une affection profonde puisque, si j'ai bien compris, c'est l'état de santé de celle-ci qui lui a fait renoncer à l'Académie. De leurs deux enfants, le fils est devenu ingénieur informaticien chez Bull tandis que la fille, magistrate, est douloureusement décédée à l'âge de trente quatre ans, événement qui a profondément marqué M. J. Larmat.

Pour le reste, tandis qu'il s'est toujours refusé à entrer dans un quelconque parti politique il est, ou a été, membre de nombreuses associations. Il milita particulièrement dans plusieurs d'entre elles, qui lui sont particulièrement chères, comme l'Union Rationaliste, la Mutuelle Générale de l'Éducation nationale (MGEN) dont il fut longtemps au Conseil d'administration, le Secours Populaire Français, l'association pour le Droit de Mourir dans la Dignité et enfin Amnesty International. Cette simple et rapide énumération, malgré sa sécheresse, laisse

humains de ses semblables, aux options à la fois claires, rigoureuses et généreuses.

Ces qualités d'humanité nous les retrouvons à travers les thèmes qu'il a abordés dans diverses allocutions, communications ou contributions. Celles-ci, éditées dans diverses revues, se retrouvent souvent dans les publications de l'Académie. En effet, Jacques Larmat entra en 1969 à l'Académie de Nîmes, où il succéda à Aimé Flaugère. Il y fut, durant presque trente ans, un membre respecté. Il y a présenté diverses communications, notamment sur « Académie, humanisme et culture » en 1982, « L'euthanasie » 1983, « Vie et vivants : questions et réflexions » en 1993. D'ailleurs il fut président de cette Compagnie en 1982, année particulièrement prestigieuse marquant le troisième centenaire de l'Académie de Nîmes qui l'amena à intervenir ès qualités à plusieurs reprises, toujours avec esprit, élégance et à-propos.

Pourtant, dans l'histoire de l'Académie, sa présidence restera marquée, me semble-t-il, par sa tentative de mettre fin à la discrimination confessionnelle des groupes dont j'ai parlé plus haut, et il lui manqua une voix, je crois, pour réussir. A sa sortie de charge il s'exprimait ainsi lui-même à ce sujet : « Ce qui m'a affecté n'est pas vraiment, comme vous pourriez le croire, l'échec de ce que j'appellerais volontiers une tentative de laïcisation de l'Académie (ou plutôt de son recrutement) si je ne savais que ce terme souffre parfois, très abusivement, d'une connotation un peu sectaire ou partisane. Non, j'ai constaté simplement, sans amertume, que 'les temps n'étaient pas venus'... Et je me dis que j'aurai peut-être un peu avancé le moment d'une réforme qui me paraît aller, pour employer de grands mots, 'dans le sens de l'histoire'... Non, mon vrai regret n'est pas là. Il est



d'ordre plus personnel. Il vient de ce que j'ai perçu, alors que le débat se développait, que certains partisans du *statu quo* ressentait douloureusement, presque comme une agression, une suggestion qui visait seulement dans mon esprit à améliorer encore le recrutement de notre Compagnie... Il est vrai que je n'avais pas encore entendu... la pensée de Fustel de Coulanges : 'Le passé ne meurt jamais complètement'. Il est vrai surtout qu'il ne suffit pas de vivre à Nîmes quarante ans de sa vie d'adulte pour acquérir une pleine connaissance, en profondeur, de ses familles spirituelles ». C'est cette alliance de fermeté dans les convictions, de souplesse dans les modalités et de délicatesse dans les sentiments qui me semble exemplaire et qui me touche le plus.

Car, faut-il l'avouer ?, je me sens proche à bien des égards de mon prédécesseur sur ce siège d'académicien. D'abord comme lui, je suis étranger à Nîmes et, comme lui, je suis néanmoins élu parmi vous ; la Provence elle-même nous lie, car sa femme était originaire de cette montagne de Lure qui forme une espèce de pendant au Luberon ; tous deux, enseignants, nous sommes passionnés par notre discipline autant que par son indispensable diffusion et sa nécessaire vulgarisation ; ensemble, malgré des apparences contraires, nous travaillons sur la vie : évidence pour le biologiste mais aussi pour l'historien, car que peut bien rechercher ce dernier à travers les morts et leurs héritages sinon à comprendre des êtres vivants ? Nous partageons encore cette fascination pour la « frontière ». En effet, tandis qu'il s'interrogeait sur la limite entre « Comportement humain et comportement animal », titre d'une de ses publications, je me plongeais sur des immigrés, transfuges d'une dissidence vers une Eglise, joignant le Moyen Age au Temps de la Renaissance et de la Réforme. Enfin nous sommes tous deux

convaincus, sans doute par nos expériences respectives, de l'importance, parfois capitale, des rencontres dans le cours de la vie humaine.

\*

C'est pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, que ce ne fut pour moi, en aucun cas, une formalité, ni même seulement un devoir de vous présenter l'éloge — au vrai sens du terme — de la personne ou plutôt de la personnalité de Jacques Larmat, que vous avez bien mieux connue que moi. Ce fut à vrai dire une responsabilité, un honneur et une joie. J'espère seulement ne pas avoir trop trahi sa pensée ni été infidèle aux axes majeurs du bel itinéraire qu'il a parcouru jusqu'ici.

Au terme de mon propos j'éprouve un sentiment difficilement définissable où se mêlent la reconnaissance à votre égard pour l'honneur que vous m'avez fait et que je perçois plus comme une charge que comme une décoration, la stimulation de pouvoir, à vos côtés, m'instruire et élargir mes horizons, la joie d'avoir découvert un homme et une œuvre. Mon seul regret est que, succédant à Jacques Lamat sans pouvoir évidemment le remplacer, il ne me soit pas permis de siéger à ses côtés. Ma seule appréhension est de ne pas être à la hauteur de ce que vous attendez de moi. Ma seule ambition consiste, dans la mesure de mes moyens, de me rendre utile à cette Compagnie et à la ville de Nîmes. Mon seul espoir réside dans votre indulgence et votre compréhension car, soyez-en certains, j'arrive avec un désir sincère de mutuelle coopération, une volonté assurée de réciproque information, une ferme intention d'ouverture à cette maison comme à la population.

Mon tout dernier mot sera pour vous remercier tous de votre patiente et bienveillante attention.



Cette séance est présidée par le docteur Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Guilhem Fabre, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, Mme Catherine Marés, M. Gabriel Audisio, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gilles Dervieux, M. le docteur Paul Tempier.

---

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Informations*

— Mardi 15 décembre à 19 h au Centre Universitaire Vauban, conférence par M. Amirou, sur *l'imaginaire du tourisme*.

— Banquet de clôture de la Fédération « Alphonse Daudet, 100 ans déjà » le 16 décembre à 19 h 30 au restaurant « Le Petrus ».

— Jeudi 17 décembre à 18 h 30, vernissage de l'exposition Jean Paulhan le Patron, Carré d'Art.

— Mardi 22 décembre à 18 h 30 exposition « Fenêtres d'artistes » à Carré d'Art.

— Organisation par la ville de Nîmes du 5 au 7 février 1999 « Les Arènes du Livre ».

— Succès universitaire. M. le pasteur Grossi vient de soutenir sa thèse de doctorat d'histoire à l'Université Paul Valéry avec la mention très honorable, sur Samuel Vincent. Nous lui renouvelons nos sincères félicitations.

#### *Déclaration de vacance*

A la suite du décès de notre confrère M. Aubanel, un siège de non résidant est vacant. Il appartient à la Compagnie de statuer.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des articles 15 et suivants des statuts relatifs à ce problème.

Le président met aux voix, la déclaration de vacance : cette proposition est adoptée.

Le dépôt des dossiers des candidats sera reçu par le secrétaire perpétuel jusqu'au 22 janvier 1999.

#### *Election de Correspondants*

La Compagnie est appelée à examiner les candidatures de futurs correspondants ; les dossiers ont déjà été étudiés par le bureau, ainsi que par la Commission des nominations.

Le docteur Bosc, rapporteur de cette commission présente rapidement les divers candidats, une liste ayant été diffusée.



Il est procédé au vote :

Sont élus en qualité de correspondants au titre de l'année 1998.

— M. Chely-Quenum Olympe ; M. Chillet Pierre ; M. Dugas Guy ; Mme Gaidan Claude Annie ; M. Gas Alain ; M. Launay Jean-Yves ; M. Martin Thierry ; M. Michel Pierre Marie.

### *Hommages*

Nous avons reçu :

« A propos de la Maison Carrée d'Amérique » par René Yves Clerc.

« Hugo Barine, le solitaire » par André Bonnafos.

### *Réception*

Notre confrère M. Contestin a été élu le 5 décembre 1997 membre non résidant. Il est officiellement accueilli ce jour, accompagné de ses parrains Mme Lassalle et Mme Reinaud.

Le président reçoit M. Contestin et rappelle le rôle important qu'il a joué et continue à tenir dans l'histoire de la ville de Beaucaire, ayant créé le bulletin de la société d'archéologie de cette commune.

Prenant à son tour la parole, notre confrère va nous dresser un tableau de la vie à Beaucaire, ses rapports avec les rois, les papes, et les Juifs.

M. Contestin est vivement applaudi et félicité par l'ensemble de l'auditoire. Sur l'invitation du président, interviennent M. Simon qui pose la question de la durée de la foire, M. Valade, qui voudrait connaître le pourcentage des Juifs par rapport aux autres habitants, M. Jal-

latte qui constate que de nombreuses obligations sont nées à cette époque, malgré la tolérance qui a été souvent proclamée.

Après de nouveaux applaudissements, la séance est levée à 18 h 10.



18 DECEMBRE 1998

---

Monsieur,

L'Académie de Nîmes vous dit «asseyez-vous» ! Par ce geste elle démontre qu'elle n'est pas aussi conservatrice qu'on le dit, puisqu'elle modifie quelque peu les usages.

En effet jusqu'à naguère, les membres non résidants, bien qu'habitants le Gard, étaient des astres assez lointains, 24 élections de première orbite, plus connus, comme les membres correspondants, par les messages lumineux qu'ils nous adressaient, que par leur présence physique sur ce fauteuil.

Ouvrant les fenêtres de sa maison, l'Académie de Nîmes vous accueille donc aujourd'hui avec plaisir, Maurice Contestin, en qualité de membre non résidant..

Elle souhaite avec tous ses membres de vrais échanges, de vrais correspondances, telles celles de Baudelaire :

Comme de longs échos qui de loin se confondent.

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

C'est un tour plaisant que nous devons à notre rapporteur de la commission des programmes, que d'avoir fait de ce mois de décembre, un mois de l'histoire. Car, vous êtes, comme Gabriel Audisio que nous recevions

dernièrement, professeur d'histoire, historien, et né la même année !

Là s'arrête la comparaison :

- Vous êtes natif de Beaucaire
- résidant à Beaucaire
- épris de Beaucaire
- spécialiste de l'histoire de Beaucaire.

« A cada loco su Tema » disent les Espagnols, ce qui se traduit par : « A chaque fou son Thème. » Bien sûr il ne s'agit pas d'une folie pathologique, mais de la folie dont Erasme fait l'éloge, celle qui vous permet de faire de grandes choses :

Parmi celles-ci je citerai :

— La publication de nombreux articles sur l'histoire de Beaucaire, dans le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de votre ville dont vous êtes membre fondateur.

— Votre souci en avant-garde de faire progresser : la pédagogie, par l'introduction de la méthode audiovisuelle dans l'enseignement, et la culture par la création d'un ciné-club.

— Votre participation à diverses campagnes de fouilles dans les environs de Beaucaire.

— Sur un site protohistorique de la civilisation dite des champs d'urne.

— Sur le site de Saint-Roman, célèbre par ses cellules troglodytes, et par sa scène de théâtre d'essai, sur laquelle on donna une pièce mise en scène par un de nos confrères, homme de théâtre et jouée par l'épouse de notre bibliothécaire.

Fouilles sur le site du château royal de Beaucaire, dont pendant douze ans, vous fûtes le responsable du chantier. Et vous y mettez à jour les vestiges d'une forteresse datant des Visigoths.



Je crois savoir que ces recherches ont, malheureusement, été interrompues du fait de l'affectation des lieux, à une troupe de fauconniers, qui donnent un spectacle de rapaces. Cette éviction, en faveur du spectacle aérien et au détriment de la culture profonde, a inspiré à votre professeur M. Terrain, cette constatation amère :

« Les aigles ne sont pas à la mairie ». Ce qui n'est pas une spécialité beaucairoise.

Qu'importe ! Les nombreux articles que vous avez publiés sur le Château de Beaucaire volent haut, dans le bulletin monumental (1973-1993) et dans les archives du congrès archéologique de France de 1979.

Votre ville est pour vous, historien, cette base géographique sans qui, selon Michelet, le peuple, l'acteur historique, semble marcher en l'air, comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Je chanterai donc Beaucaire ;

le sol y est ferme, rocailleux même si nous partageons votre avis sur l'étymologie du nom de la ville, Beau rocher ; pour l'abbé Goiffon, au contraire, le Beau qualifie non un rocher mais une situation Beau Caïre. Et de fait celle-ci est remarquable, aux confins de la Garrigue et de la plaine, sur le Rhône, sous l'embouchure du Gardon, sous la protection du Rocher, sur les voies fluviales praticables.

Beaucaire est une ville de bon voisinage. Les bonnes relations entre Nîmes et Beaucaire, sont matérialisées par ces bornes milliaires qui jalonnent la voie Domitienne, confirmées par le fait que Beaucaire fut le port fluvial de Nîmes, et par l'appartenance à la même Sénéchaussée.

Beaucaire, ville d'accueil pour les différents partis, chassés de Nîmes lors des guerres de religion, visitée par des rois, des papes et même par un lieutenant futur em-

pereur, honorée par un séjour de saint François d'Assise, et qui vit naître Raymond VII comte de Toulouse, et le pape Urbain V.

Beaucaire capitale de la tauromachie locale, de la course libre. Pensez donc elle possède *deux* statues monumentales de Taureaux situées sur les deux rond points les plus fréquentés ! Ne pas parler des taureaux, serait, d'accord avec Yvan Audouard, une faute professionnelle grave. Les arènes sont construites sur le pré, précisément sur le lieu où se tenait la foire.

Vous allez nous parler dans quelques instants de cette foire, à propos des juifs du pape, foire que vous qualifiez de grand marché européen, en couverture de votre bel ouvrage, paru en 1995 et pourvu de merveilleuses illustrations.

Parmi celles-ci, les plus récentes, des cartes postales, peut-être figure quelque membre de votre famille, honorablement connue dans la ville, et devant qui toutes les portes s'ouvraient, puisqu'elle exploitait une entreprise de messagerie.

De la messagerie à la diligence, il n'y a qu'un pas à remonter, et votre maison natale n'est pas loin du musée de la diligence.

Et la diligence de Beaucaire, c'est la première « lettre de mon moulin », de notre compatriote Alphonse Daudet. Savait-il que pendant la foire de la Madeleine, laquelle eut beaucoup à se faire pardonner, on organisait des courses de fillettes, que vous qualifiez de charmantes, certes, mais peu vertueuses, choisies par l'abbesse de la carrière publique ? Savait-il que pendant la Révolution, une courtisane drapée, d'après Goiffon, avec art mais sans décence, fut chargée du rôle de déesse de la raison ?

Toujours est-il que Daudet, a cru bon de choisir Beaucaire, pour y localiser la femme très légère du re-



mouleur, dont les frasques alimentent la conversation sur l'impériale de la diligence.

En ces temps de repentance, où l'on se repend surtout des fautes commises par d'autres, il y a longtemps je crois que nous devons aujourd'hui rétablir l'honneur des femmes de Beaucaire, terni par un Nimois !

Hélas le Beaucaire actuel, aux si beaux et si vieux hôtels particuliers, mérite aussi une réhabilitation, comme Uzès l'a connue. Mais Malraux est mort, les crédits sont rares et il est plus facile de réhabiliter l'honneur que les édifices déchus.

Je ne doute pas que vous vous atteliez à cette restauration, à moins que vous préféreriez continuer vos fouilles, d'accord avec Vialatte sur le fait qu'un trésor dure, tant qu'on le cherche.

De toute façon vous connaissez ce bonheur d'être en société avec l'histoire, et il nous tarde que vous nous le fassiez partager.

J'ouvre donc comme pour la foire le Ban de votre communication.

M. CONTESTIN MAURICE

Les Israélites du Comtat Venaissin ou « Juifs du pape » vécurent plusieurs siècles durant enfermés dans leurs carrières-ghettos d'Avignon, Carpentras, Cavailon et l'Isle. Confinés dans le commerce de l'argent, la friperie et la brocante, ils n'en réussirent pas moins à élargir le cercle de leurs activités au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le négoce des cocons, de la soie, des étoffes précieuses, et surtout des animaux de bât ou de trait, jusqu'alors interdit, devint possible. En dépit d'une protection pontificale à éclipses, ils n'hésitèrent pas à pénétrer sans cesse plus avant dans le royaume de France grâce à des autorisations temporaires de séjour. De la même façon, ils surent orienter leurs affaires vers les villes de foires largement ouvertes à tous les échanges et à tous les marchands de quelque origine ou religion qu'ils fussent. La foire de Beaucaire — la Madeleine (22-27 juillet) — carrefour commercial hors du commun allait contribuer pour une grande part à leur ascension économique tout au long du siècle des Lumières. Les nombreux contrats de vente ou obligations enregistrés par les notaires soulignant parfaitement leur présence assidue au grand marché rhodanien où ils étaient tout à fait libres d'exercer le commerce de leur choix. Ainsi les retrouvait-on dans le rôle traditionnel de prêteurs sur gages comme dans celui de vendeurs de tissus de luxe ou de toiles communes. Leur réussite passait aux yeux des marchands chrétiens pour le fruit d'une concurrence déloyale. Dans la réalité, des prix calculés au plus bas, la vente à tempérament — dont ils étaient en quelque sorte les promoteurs, — ne pouvaient qu'attirer et séduire une clientèle à l'affût de bon-



nes affaires. Mais à Beaucaire, leur réputation était surtout fondée sur le commerce du bétail dont la part avait fini par représenter, entre 1725 et 1750, plus du quart de toutes leurs activités commerciales.

Ainsi les maquignons judéo-comtadins, comme les Astruc, Millau, Lévi, Crémieux ou bien Mossé, disposaient-ils, peu ou prou, d'un véritable monopole sur la place beaucairoise.

Des troupeaux de chevaux, mulets et ânes, provenant du Poitou, Limousin ou Rouergue transitaient alors par Beaucaire, conférant de la sorte au champ de foire, vaste prairie en bordure du Rhône, l'allure d'un caravan-sérail hautement animé. Habilement, les maquignons israélites du Comtat avaient su tisser puis constituer des liens avec une fidèle clientèle languedocienne et provençale composée pour une large part de gens de la terre ou bien du monde des transports. L'une des conséquences majeures de l'élargissement de l'aire du commerce des Juifs du pape apparaît à travers l'installation définitive de quelques pionniers en terre française, à Nîmes notamment, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle diaspora qui s'épanouira sous le souffle libérateur de la Révolution.

---